



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-043-2024-11

PUBLIÉ LE 22 NOVEMBRE 2024

Sommaire

Agence Régionale de Santé - Délégation Départementale du Val d'Oise / secrétariat de direction

IDF-2024-11-16-00001 - Arrêté DS n°122/2024 portant délégation de signature (3 pages)

Page 3

Direction interrégionale des douanes d'Ile-de-France / Secrétariat Général Interrégional

IDF-2024-11-22-00001 - Annexe - Décision DRP n° 2024-03 du directeur interrégional des douanes et droit indirects d'Ile-de-France portant délégation de signature -DRP n° 2024-03 (122 pages)

Page 7

Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France / secrétariat de direction

IDF-2024-11-22-00002 - Décision n° 2024-182 du 22 novembre 2024 portant subdélégation de signature de Monsieur Gaëtan Rudant, Directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France aux agents de l'unité départementale des Hauts-de-Seine (8 pages)

Page 130

Agence Régionale de Santé - Délégation
Départementale du Val d'Oise

IDF-2024-11-16-00001

Arrêté DS n°122/2024 portant délégation de
signature

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ DS N°122/2024

portant délégation de signature

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le code de la santé publique et notamment le titre III du livre IV de la première partie, consacré aux Agences régionales de santé ;
- VU** le code de l'action sociale et des familles ;
- VU** le code de la sécurité sociale ;
- VU** le code du travail ;
- VU** le code de la défense ;
- VU** le code de l'environnement ;
- VU** le code de la construction et de l'habitation ;
- VU** le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : Délégation est donnée à Madame Laureen WELSCHBILLIG, Directrice de la délégation départementale du Val-d'Oise, à effet de signer, pour la délégation départementale du Val-d'Oise, les actes relatifs aux domaines suivants :

- Ambulatoire et service aux professionnels de santé
- Etablissements et services de santé
- Etablissements et services médico-sociaux
- Prévention et promotion de la santé - protection de la population
- Santé environnement
- Ressources humaines et affaires générales
- Démocratie sanitaire et inspections.

Cette délégation inclut la signature de tous les actes ou pièces, relatifs aux procédures contentieuses relevant des actes faisant grief, dans les domaines visés ci-dessus et la désignation des agents, placés sous son autorité, chargés d'assurer la représentation du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France à l'audience dans le cadre des dites procédures.

ARTICLE 2 : Demeurent réservés à la signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France :

- Les actes de saisine des tribunaux administratifs et de la chambre régionale des comptes d'Île-de-France,

- Concernant les établissements et services prenant en charge les personnes âgées et les personnes en situation de handicap, les arrêtés autorisant la création d'établissements et services, les projets d'extension supérieure à 30% des capacités installées au sens des dispositions de l'article L.313-1-1 du CASF, la cession d'autorisation ainsi que les actes prononçant la mise sous administration provisoire d'établissements,
- Les arrêtés d'autorisation, de modification, de transfert ou de cessation d'activité de toutes les autres structures relevant de la compétence de l'Agence régionale de santé Île-de-France, à l'exception de ceux relatifs aux officines de pharmacie, aux laboratoires de biologie médicale et aux sociétés de transport sanitaire,
- Les correspondances adressées au Président de la République, aux Ministres, aux membres du Gouvernement, aux Parlementaires et aux Présidents des conseils régionaux et départementaux.

ARTICLE 3 : En cas d'absence ou d'empêchement de la Directrice de la délégation départementale du Val-d'Oise, la délégation de signature qui lui est conférée est donnée à Monsieur Pierre MARECHAL, Directeur adjoint de la délégation départementale du Val-d'Oise, sur l'ensemble des attributions de la Directrice de la délégation départementale du Val-d'Oise.

ARTICLE 4 : En cas d'absence ou d'empêchement simultané de la Directrice de la délégation départementale du Val-d'Oise et du Directeur adjoint de la délégation départementale du Val-d'Oise, délégation de signature est donnée aux responsables de département suivants, dans la limite de la compétence de leur département d'affectation :

- Madame Laetitia PERRET, responsable du département autonomie
- Madame Adeline CARET, responsable du département ville/hôpital
- Madame Diane PIRES, responsable du département promotion de la santé et réduction des inégalités
- Monsieur Judicaël LAPORTE, responsable du département santé environnement.

ARTICLE 5 : En cas d'absence ou d'empêchement simultané de la Directrice de la délégation départementale, du Directeur adjoint de la délégation départementale et des responsables de département, délégation de signature est donnée aux agents suivants, dans la limite de leur département d'affectation :

- Madame Sandrine RIBEIRO DE SOUSA, département santé environnement
- Madame Cécile CLEMENT, département santé environnement
- Madame Helen LE GUEN, département santé environnement
- Madame Astrid REVILLON, département santé environnement.

ARTICLE 6 : Délégation de signature est donnée à Madame Laureen WELSCHBILLIG, Directrice de la délégation départementale du Val-d'Oise, à effet de signer, tous les actes relatifs au domaine des eaux conditionnées, relevant de la compétence de l'Agence régionale de santé Île-de-France.

En cas d'absence ou d'empêchement de la Directrice de la délégation départementale du Val-d'Oise, la délégation qui lui est conférée est donnée, dans le domaine précité, à Monsieur Pierre MARECHAL, Directeur adjoint de la délégation départementale du Val-d'Oise.

En cas d'absence ou d'empêchement de la Directrice de la délégation départementale du Val-d'Oise et du Directeur adjoint de la délégation départementale du Val-d'Oise, délégation de signature est donnée, dans le domaine précité, à :

- Monsieur Judicaël LAPORTE, département santé environnement
- Madame Helen LE GUEN, département santé environnement
- Madame Astrid REVILLON, département santé environnement.

ARTICLE 7 : L'arrêté DS N°047/2024 du 29 avril 2024 portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France est abrogé.

ARTICLE 8 : La Directrice de la délégation départementale du Val-d'Oise est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Région d'Île-de-France et du Val-d'Oise.

Fait à Saint-Denis, le 16 novembre 2024

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
d'Île-de-France

SIGNÉ

Denis ROBIN

Direction interrégionale des douanes
d'Ile-de-France

IDF-2024-11-22-00001

Annexe - Décision DRP n° 2024-03 du directeur
interrégional des douanes et droit indirects
d'Ile-de-France portant délégation de signature
-DRP n° 2024-03

ANNEXE B

DÉCISION DU DIRECTEUR INTERRÉGIONAL DES DOUANES ET DROIT INDIRECTS D'ÎLE DE FRANCE PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE

DRP N° 2024-03

VU le code des douanes de l'Union, le règlement délégué n° 2015/2446 de la Commission du 28 juillet 2015 et le règlement d'exécution n° 2015/2447 de la Commission du 24 novembre 2015 ;

VU le code des douanes ;

VU le code général des impôts, notamment ses annexes I, II et III et IV ;

VU le livre des procédures fiscales ;

VU le décret n° 97-1195 du 24 décembre 1997 modifié pris pour l'application du second aliéna de l'article 2 du décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles (ministre de l'économie et des finances et ministre de l'action et des comptes publics), notamment son article 11 ;

VU le décret n° 2007-1665 du 26 novembre 2007 modifié relatif à l'organisation des services déconcentrés de la direction générale des douanes et droits indirects ;

VU la décision de la directrice générale des douanes et droits indirects du 21 septembre 2022

Article 1^{er} – Reçoivent délégation permanente à l'effet de signer en mon nom, et dans la limite de leurs attributions les agents des services de direction régionale des douanes et droits indirects de PARIS dont les nom, prénom et grade sont repris en annexe I-B de la présente décision, pour les décisions administratives individuelles reprises dans ces annexes dans la ligne où les nom, prénom et grade de ces agents sont indiqués.

Article 2 – Reçoivent délégation permanente à l'effet de signer en mon nom, et dans la limite de leurs attributions, les agents des divisions de la direction régionale des douanes de PARIS dont les nom, prénom et grade sont repris en annexe I-C1 à I-C2¹ de la présente décision, pour les décisions administratives individuelles reprises dans ces annexes dans la ligne où les nom, prénom et grade de ces agents sont indiqués.

Article 3 – Reçoivent délégation permanente à l'effet de signer en mon nom, et dans la limite de leurs attributions, les agents des bureaux de douane de la direction régionale des douanes de PARIS dont les nom, prénom et grade sont repris en annexe I-D1 à I-D3² de la présente décision, pour les décisions administratives individuelles reprises dans ces annexes dans la ligne où les nom, prénom et grade de ces agents sont indiqués.

Article 4 – Reçoivent délégation permanente à l'effet de signer en mon nom, et dans la limite de leurs attributions, les agents des unités de surveillance de la direction régionale des douanes de PARIS dont les nom, prénom et grade sont repris en annexe I-E1 à I-E4³ de la présente décision, pour les décisions administratives individuelles reprises dans ces annexes dans la ligne où les nom, prénom et grade de ces agents sont indiqués.

Article 5 – La présente décision annule et remplace la précédente décision du 22 juillet 2024 référencée sous le numéro DRP 2024-02

Article 6 – La présente décision et les annexes concernées, seront publiées au RAA (recueil des actes administratifs).

Fait à Paris, le 22 novembre 2024

Signé
Gil LORENZO

1

2

3

ANNEXE à la décision du directeur interrégional des douanes et des droits indirects d'Île-de-France du 22 novembre 2024

ANNEXE I – B

Annexe I - B - Délégation des décisions administratives individuelles au niveau de la direction régionale des douanes et droits indirects de PARIS

Liste des agents des douanes recevant délégation de signature du directeur interrégional des douanes et droits indirects d'Île-de-France

Bureau Réseau 3

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
5-II-1° 1	Article 76-2 du code des douanes (CD)	Autorisation de circulation des marchandises sur les routes visées à l'article 76-1 du code des douanes, pendant leurs heures de fermeture	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			MARIE	Franck	Directeur des services douaniers de 1ère classe	Chef de POC
			ROUX	Nicolas	Inspecteur principal de 2ème classe	Chef PAE
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général

Bureau Fin 3

5-II-15° 2	Article 114 § 1 bis et article 120 § 3 du code des douanes.	Décisions relatives aux demandes de dispense de caution garantissant les droits et taxes encourus	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			MARIE	Franck	Directeur des services douaniers de 1ère classe	Chef de POC
			ROUX	Nicolas	Inspecteur principal de 2ème classe	Chef PAE
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-II-19° 3	Article 390 <i>ter</i> du code des douanes.	Décision d'octroi des remises totales ou partielles des sommes dues au titre de l'intérêt de retard mentionné à l'article 440 <i>bis</i> du code des douanes ainsi que des majorations prévues par le code des douanes	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			MARIE	Franck	Directeur des services douaniers de 1ère classe	Chef de POC
			ROUX	Nicolas	Inspecteur principal de 2ème classe	Chef PAE
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-111° 4	Articles 89 paragraphe 5, 95 paragraphes 2 et 3 du code des douanes de l'Union et article 84 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Autorisation de garantie globale, et le cas échéant, réduite en montant	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			MARIE	Franck	Directeur des services douaniers de 1ère classe	Chef de POC
			ROUX	Nicolas	Inspecteur principal de 2ème classe	Chef PAE
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-113° 5	Article 89 paragraphe 3 du code des douanes de l'Union	Constitution de la garantie par un tiers	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			MARIE	Franck	Directeur des services douaniers de 1ère classe	Chef de POC
			ROUX	Nicolas	Inspecteur principal de 2ème classe	Chef PAE
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-114° 6	Articles 90 et 91 du code des douanes de l'Union et 148, 149, 155 et 158 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Fixation du montant de la garantie	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			MARIE	Franck	Directeur des services douaniers de 1ère classe	Chef de POC
			ROUX	Nicolas	Inspecteur principal de 2ème classe	Chef PAE
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-118° 10	Article 112 du code des douanes de l'Union	Octroi de facilités de paiement	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			MARIE	Franck	Directeur des services douaniers de 1ère classe	Chef de POC
			ROUX	Nicolas	Inspecteur principal de 2ème classe	Chef PAE
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-119° 11	Articles 110 et 111 du code des douanes de l'Union	Report de paiement	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			MARIE	Franck	Directeur des services douaniers de 1ère classe	Chef de POC
			ROUX	Nicolas	Inspecteur principal de 2ème classe	Chef PAE
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-120° 12	Article 114 du code des douanes de l'Union	Décision de non application de l'intérêt de retard ou remise de l'intérêt de retard précédemment appliqué	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			MARIE	Franck	Directeur des services douaniers de 1ère classe	Chef de POC
			ROUX	Nicolas	Inspecteur principal de 2ème classe	Chef PAE
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
13	Articles R*208-3 et L.208 du livre des procédures fiscales (LPF)	Décision de remboursement à un contribuable, en application de l'article L.208 du livre des procédures fiscales, des frais qu'il a exposés pour constituer les garanties	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			MARIE	Franck	Directeur des services douaniers de 1ère classe	Chef de POC
			ROUX	Nicolas	Inspecteur principal de 2ème classe	Chef PAE
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
10-58° 14	Article 2 du décret n° 77-1017 du 1er septembre 1977 modifié	Décision d'admission en non-valeur	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			MARIE	Franck	Directeur des services douaniers de 1ère classe	Chef de POC
			ROUX	Nicolas	Inspecteur principal de 2ème classe	Chef PAE
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
Bureau JCF 1						
1-1° 15	Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée	Décisions relatives au droit d'accès direct à des informations nominatives contenues dans un fichier informatique et à l'exercice du droit de rectification de ces informations, lorsque le service désigné dans l'acte réglementaire créant ce fichier fait partie des services déconcentrés ou des services à compétence nationale	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
1-2° 16	Articles L300-2 et L311-1 du code des relations entre le public et l'administration	Décisions relatives à la communication de documents administratifs détenus par les services déconcentrés	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
6-5° 17	Article 1788 A du code général des impôts (CGI)	Décisions de sanctions en matière d'entrepôts fiscaux	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
10-3° 18	Article 40 de la loi n° 2004-639 du 2 juillet 2004	Décisions de sanctions en matière de déclaration périodique (octroi de mer)	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
19	Article R* 247-5 C du LPP	Décision de remise, modération ou transaction en matière d'amendes prévues à l'article 1788 A du CGI	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
Bureau JCF 2						
5-1-110° 20	Article 155 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Autorisation d'établir des certificats de pesage des bananes	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
Bureau COMINT 1						
5-1-50° 21	Articles 166 paragraphe 2 du code des douanes de l'Union et 145 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 ;	Décisions relatives à l'autorisation de déclaration simplifiée	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-51° 22	Article 182 paragraphe 1 du code des douanes de l'Union, de l'article 150 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et de l'article 234 paragraphe 2 du règlement d'exécution	Décisions relatives à l'autorisation d'inscription dans les écritures du déclarant sans dispense de présentation des marchandises	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-52° 23	Article 182 paragraphes 1 et 3 du code des douanes de l'Union, de l'article 150 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et des articles 231 paragraphe 3 et 234 paragraphe 2 du règlement d'exécution	Décisions relatives à l'autorisation d'inscription dans les écritures du déclarant, avec dispense de présentation des marchandises,	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-53° 24	Article 167 paragraphe 3 du code des douanes de l'Union	Décisions relatives à l'autorisation de dispense de dépôt d'une déclaration complémentaire	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-54° 25	Article 179 paragraphe 1, alinéa 2 du code des douanes de l'Union	Décisions relatives à l'agrément de dédouanement centralisé national (5)	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-55° 26	Article 179 paragraphe 1 du code des douanes de l'Union	Décisions relatives à l'autorisation de dédouanement centralisé communautaire	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
5-1-56° 27	Article 18 du code des douanes de l'Union et de l'arrêté du 13 avril 2016	Décisions relatives à l'enregistrement d'un représentant en douane	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-57° 28	Article 130 du code des douanes de l'Union	Autorisation de dépôt de la déclaration en douane ou d'une déclaration de dépôt temporaire valant déclaration sommaire d'entrée dans un bureau de douane d'importation différent du bureau de douane d'entrée,	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-58° 29	Article 173 du code des douanes de l'Union	Décision de rectification des énonciations de la déclaration en douane avant et après bon à enlever	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-59° 30	Articles 174, 175 et 198 paragraphe 2 du code des douanes de l'Union et de l'article 148 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Invalidation d'une déclaration en douane et autorisations liées à cette invalidation	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-61° 31	Article 332 paragraphes 3 et 4 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Opposition à la sortie des marchandises excédentaires de nature différente à celles déclarées sans dépôt d'une déclaration d'exportation ou de réexportation	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-61° bis 32	Article 332 paragraphe 4 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Opposition à la sortie des marchandises de nature différente de celles déclarées pour l'exportation	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-62° 33	Article 271 paragraphe 1 du code des douanes de l'Union	Autorisation de dépôt d'une déclaration sommaire de sortie dans un autre bureau que le bureau de sortie lorsque la voie électronique est utilisée	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-63° 34	Article 271 paragraphe 4 du code des douanes de l'Union	Autorisation de dépôt d'une notification de sortie en lieu et place de la déclaration sommaire de sortie	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-64° 35	Article 272 du code des douanes de l'Union	Autorisation de rectification ou d'invalidation de la déclaration sommaire de sortie	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-65° 36	Article 275 du code des douanes de l'Union	Autorisation de rectification ou d'invalidation de la notification de réexportation	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-66° 37	Article 139 paragraphe 7 du code des douanes de l'Union	Autorisation d'enlever des marchandises présentées en douane de l'endroit où elles étaient initialement placées	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-67° 38	Article 9 du code des douanes de l'Union et des articles 5 et 6 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Octroi du numéro d'enregistrement et d'identification des opérateurs économiques, par la voie électronique ou par d'autres moyens	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-67° bis 39	Article 9 du code des douanes de l'Union et article 7 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Invalidation du numéro d'enregistrement et d'identification des opérateurs économiques, par la voie électronique ou par d'autres moyens	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
5-1-68° 40	Article 147 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 ;	Allongement du délai de dépôt des pièces justificatives dans le cas de déclarations complémentaires	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-69° 41	Article 170 du code des douanes de l'Union ;	Autorisation de déposer occasionnellement une déclaration en douane lorsque l'opérateur n'est pas établi sur le territoire douanier de l'Union	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-70° 42	Article 115 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 ;	Agrément des locaux pour les opérations avant le dédouanement et pour les opérations de dédouanement	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-72° 43	Article 129 du code des douanes de l'Union et 188 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation de rectification ou d'invalidation de la déclaration sommaire d'entrée	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-73° 44	Article 140 du code des douanes de l'Union	Autorisation de déchargement ou de transbordement	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-74° 45	Article 146 du code des douanes de l'Union	Autorisation de rectification ou d'invalidation d'une déclaration de dépôt temporaire	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-75° 46	Article 134 paragraphe 2 du code des douanes de l'Union	Autorisation d'examen ou d'échantillonnage des marchandises faisant l'objet	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-76° 47	Article 148 du code des douanes de l'Union	Décisions relatives à une autorisation d'exploitation d'installation de stockage temporaire située sur le territoire français	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-77° 48	Article 148 paragraphe 5 du code des douanes de l'Union et de l'article 193 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation de transfert entre installations de stockage temporaire situées sur le territoire français	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-78° 49	Article 148 paragraphe 6 du code des douanes de l'Union	Autorisation d'entreposage des marchandises de l'Union dans une installation de stockage temporaire	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-79° 50	Article 244-1 du code des douanes de l'Union	Autorisation de construction d'immeubles en zone franche	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-80° 51	Article 244 paragraphe 2 du code des douanes de l'Union	Autorisation d'activités de nature industrielle, commerciale ou de prestations de services en zone franche	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-81° 52	Application de l'article 244 paragraphes 3 et 4 du code des douanes de l'Union	Décision portant interdictions ou restrictions d'activités en zone franche	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
5-1-82° 53	Articles 296 à 303 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions relatives au traitement de la déclaration de transit au bureau de départ	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-83° 54	Article 305 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions relatives à la poursuite de l'opération de transit en cas d'incident en cours de route	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-84° 55	Article 304 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions relatives à l'inspection des marchandises au bureau de passage	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-85° 56	Articles 306 et 312 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions relatives aux formalités accomplies à destination, à la possibilité d'autoriser la présentation des marchandises en dehors des heures d'ouverture officielles du bureau dans un autre lieu, à l'appréciation du retard non imputable au titulaire du régime ou au transporteur et aux preuves alternatives	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-86° 57	Article 291 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions relatives à l'application de la procédure de secours, à l'utilisation de listes de chargement spéciales, de scellés d'un modèle spécial, de dispense d'itinéraire contraignant, du statut expéditeur agréé, de dispense de signature des déclarations, du statut de destinataire agréé	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-87° 58	Articles 233 paragraphe 4 a) et b) du code des douanes de l'Union, 192, 193, 194 et 195 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et 15 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447 ;	Décisions relatives aux autorisations d'expéditeur agréé et de destinataire agréé en matière de transit de l'Union	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-88° 59	Articles 233 paragraphe 4 c) du code des douanes de l'Union et 197 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Décisions relatives à l'autorisation d'utilisation de scellés d'un modèle spécial	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-88° bis 60	Article 233 § 4 e) du code des douanes de l'Union et de l'article 200 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Autorisation d'utilisation d'un document électronique de transport en tant que déclaration en douane en vue du placement des marchandises sous le régime du transit de l'Union	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-89° 61	Articles 233 paragraphe 4 d) du code des douanes de l'Union européenne, 198 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et 15 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447 ;	Décisions relatives à l'autorisation d'utiliser une déclaration de transit assortie d'exigences réduites en matière de données lors du transport de marchandises par chemin de fer et transport de marchandises par voie aérienne et maritime lorsqu'un document de transport électronique n'est pas utilisé en tant que déclaration de transit	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-90° 62	Articles 186 et 187 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 ;	Décisions relatives au statut de destinataire agréé dans le cadre du régime de transit « transport international routier »	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-91° 63	Article 275 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décision tendant à imposer un itinéraire économiquement justifié aux marchandises placées sous le régime de transit « transport international routier »	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-92° 64	Articles 199 à 203 et 207 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Visa des documents utilisés aux fins de preuve du statut douanier de l'Union des marchandises, et authentification du sigle T2L/T2LF apposé sur les carnets TIR, les carnets ATA et les formulaires 302,	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-93° 65	Article 199 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Visa a posteriori des documents utilisés aux fins de preuve du statut de l'Union des marchandises	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
5-I-94° 66	Article 204 du règlement d'exécution UE n° 2015/2447	Autorisation d'utiliser le manifeste visé à l'article 199 paragraphe 2 comme justificatif du statut douanier des marchandises	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-95° 67	Article 128 du, règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Décisions relatives à l'autorisation d'émetteur agréé	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-96° 68	Article 123 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Allongement de la durée de validité d'un document T2L ou T2LF ou d'un manifeste douanier des marchandises	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-97° 69	Article 205 paragraphe 2 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Visa d'un document T2L ou T2LF pour les voyageurs	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-98° 70	Article 213 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Visa du journal de pêche valant preuve du statut douanier des marchandises de l'Union	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-99° 71	Articles 211, 214, 215 à 223 et 255 à 258 du code des douanes de l'Union, 161 à 164, 166 à 170, 171, 172 à 181,183, 240 et 241 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et 259 à 269, 271 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime du perfectionnement actif lorsque plusieurs États-membres de l'Union européenne sont concernés	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-100° 72	Articles 211, 214, 215, 218 à 223 et 255 à 258 du code des douanes de l'Union, 161 à 164, 166 à 181,183 et 240 à 241 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et 259 à 269, 271 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime du perfectionnement actif lorsque seule la France est concernée	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-101° 73	Articles 211, 214, 215, 218 à 223, 255, 259 à 262 du code des douanes, 75, 161 à 164, 166, 169, 171, 172 à 174, 176 à 181, 183, 240, 242 à 243, du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et 259 à 264, 266 à 269, 271 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime du perfectionnement passif lorsque plusieurs États-membres de l'Union européenne sont concernés	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-102° 74	Articles 211, 214, 215, 218, à 223, 255, 259 à 262 du code des douanes de l'Union, 75, 161 à 164, 166, 169, 171 à 174, 176 à 181, 183, 240, 242 à 243 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et 259 à 264, 266 à 269, 271 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime du perfectionnement passif lorsque seule la France est concernée	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-103° 75	Articles, 211, 214, 215, 218 à 223 et 254 du code des douanes de l'Union, des articles 161 à 164, 166, 169, 171, 172 à 175, 177 à 180, 183 et 239 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et 1, 2, 8 à 15, 259 à 269 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime de la destination particulière lorsque plusieurs États-membres de l'Union européenne sont concernés,	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-104° 76	Articles 211, 214, 215, 218 à 223 et 254 du code des douanes de l'Union, 161 à 164, 166, 169, 171 à 175, 177 à 180, 183 et 239 du règlement délégué UE) n° 2015/2446 et 259 à 269 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime de la destination particulière lorsque seule la France est concernée	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-105° 77	Articles 211, 214, 215, 218 à 223, 237 à 242 du code des douanes de l'Union, 161 à 164, 166, 169, 171, 172 à 174, 177 à 180, 183 et 201 à 203 du règlement délégué UE) n° 2015/2446 et 259 à 264, 266 à 269 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime de l'entrepôt douanier lorsque plusieurs États-membres de l'Union européenne sont concernés	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-106° 78	Articles 211, 214, 215, 218 à 223, 237 à 242 du code des douanes de l'Union, 161 à 164, 166, 169, 171 à 174, 177 à 180, 183 et 201 à 203 du règlement délégué UE) n° 2015/2446 et 1, 2, 8 à 15, 259 à 264, 266 à 269 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime de l'entrepôt douanier lorsque seule la France est concernée	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
5-1-107° 79	Articles 211, 214, 215, 218 à 223 et 250 à 252 du code des douanes de l'Union, 161 à 166, 169, 171, 172 à 174, 177 à 180, 183 et 204 à 238 du règlement délégué UE) n° 2015/2446 et 8 à 15, 258 à 264, 266 à 270, 322 à 323 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime de l'admission temporaire lorsque plusieurs États-membres de l'Union européenne sont concernés	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-108° 80	Articles 211, 214, 215, 218 à 223, 250 à 253 du code des douanes de l'Union, 161 à 166, 169, 171 à 174, 177 à 180, 183 et 204 à 238 du règlement délégué UE) n° 2015/2446 et 258 à 264, 266 à 270, 322 à 323 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime de l'admission temporaire lorsque seule la France est concernée,	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-109° 81	Articles 85 à 87, 203 à 205 du code des douanes de l'Union, des articles 158 à 160 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et des articles 253 à 256 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation de bénéficier d'une exonération de droits au titre des marchandises en retour,	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
10-1 bis 82	Articles 12 et 13 et annexes 3 et 7 de la convention relative au transport international de marchandises sous le couvert de carnets TIR du 14 novembre 1975	Agrément des véhicules routiers et des conteneurs pouvant être admis au transport international sous scellement douanier	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-121° 83	Article 199 du code des douanes de l'Union et de l'article 249 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation du titulaire du régime ou du détenteur d'abandonner à l'État des marchandises non Union ou sous destination particulière	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-122° 84	Articles 38 § 2 a et 39 du code des douanes de l'Union et des articles 26 à 29 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Décision liée au statut d'opérateur économique agréé pour les simplifications douanières	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-123° 85	Articles 38 § 2 b et 39 du code des douanes de l'Union et des articles 26 à 29 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Décision liée au statut d'opérateur économique agréé pour la sécurité et la sûreté	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-124° 86	Article 120 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Autorisation d'établissement d'une ligne maritime régulière	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-125° 87	Article 148 du code des douanes de l'Union et article 191 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation d'exploitation des installations de stockage temporaire	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-126° 88	4° de l'article 24 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Autorisation, pour un opérateur économique agréé de soumettre les marchandises au contrôle dans un lieu autre que celui où elles doivent être présentées en douane	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-127° 89	8° de l'article 127 du code des douanes de l'Union	Autorisation, en remplacement du dépôt d'une déclaration sommaire d'entrée, du dépôt d'une notification et de l'accès aux énonciations figurant dans la déclaration sommaire d'entrée se trouvant dans le système informatique de l'opérateur économique	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-128° 90	2° de l'article 192 du code des douanes de l'Union	Autorisation d'enlever ou détruire les moyens d'identification	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-1-129° 91	Article 147 du code des douanes de l'Union	Agrément de lieux aux fins du dépôt temporaire	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
5-I-130° 92	Article 7 bis du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Autorisation d'utilisation de moyens autres que des procédés informatiques de traitement des données aux fins des demandes et décisions pour lesquelles les exigences applicables en matière de données ne figurent pas à l'annexe A du règlement délégué (UE) n° 2015/2446, ainsi que pour toute demande et tout acte ultérieurs relatifs à la gestion de ces décisions	BORTOLUSSI MARIE ROUX	Jean-Marc Franck Nicolas	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE
5-I-131° 93	Article 11 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Acceptation d'une demande de décision relative à l'application de la législation douanière	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
10 quater 1° 94	Article 6 de la convention relative à un régime de transit commun du 20 mai 1987.	Octroi, pour la partie française, de procédures simplifiées de transit par voie d'arrangements bilatéraux ou multilatéraux applicables à certains trafics ou entreprises déterminées, auprès de bureaux de douane situés dans le ressort d'une ou de plusieurs directions interrégionales des douanes et droits indirects. <i>(Lorsque la décision concerne plusieurs directions interrégionales, est compétent le directeur interrégional des douanes et droits indirects ou, en Guyane, en Guadeloupe, à La Réunion et à Mayotte, le directeur régional des douanes et droits indirects du lieu du domicile du demandeur ou du lieu où le demandeur a son siège)</i>	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
10 quater 2° 95	Article 6 § 1 de la Convention douanière de Genève relative au transport international de marchandises, sous le couvert de carnets TIR, du 14 novembre 1975	Habilitation des associations à délivrer des carnets TIR et à se porter caution	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
10 quater 3° 96	Convention douanière de Genève relative au transport international de marchandises, sous le couvert de carnets TIR, du 14 novembre 1975	Habilitation des personnes physiques et morales à utiliser des carnets TIR	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
Bureau COMINT 3						
5-I-1° 97	Article 176 paragraphe 4 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation d'accomplir des formalités douanières auxquelles est subordonné le remboursement ou la remise de droits,	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-2° 98	Article 177 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Fixation d'un délai pour l'accomplissement des formalités auxquelles est subordonné le remboursement ou la remise des droits	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-3° 99	Article 116 du code des douanes de l'Union	Décisions liées au remboursement ou à la remise de droits autres que celles relevant de la compétence du ministre chargé de la douane	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-4° 100	Article 116 du code des douanes de l'Union européenne et des articles 13 et 97 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Prorogation du délai de prise de décision relative au remboursement ou à la remise des droits	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-5° 101	Article 64 paragraphes 2, 4 et 5 du code des douanes de l'Union européenne	Décisions prises en vertu des dispositions prévues dans les accords conclus, d'une part, par l'Union européenne avec certains pays ou territoires ou groupes de pays ou de territoires situés hors du territoire douanier de l'Union ou d'autre part, des dispositifs préférentiels mis en place en faveur des pays et territoires d'outre-mer associés à l'Union	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-6° 102	Article 61 paragraphe 3 du code des douanes de l'Union	Délivrance, lorsque les échanges commerciaux l'exigent, d'un document prouvant l'origine non préférentielle en conformité avec les règles d'origine non préférentielle en vigueur dans le pays ou territoire de destination ou selon toute autre méthode permettant d'identifier le pays dans lequel les marchandises ont été entièrement obtenues ou ont subi une	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
5-I-7° 103	Article 58 paragraphe 2 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décision de refus d'utiliser le régime particulier d'importation non préférentiel lorsqu'un pays tiers n'envoie pas à la Commission les informations visées au paragraphe 1 de l'article 58 du règlement d'exécution	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-8° 104	Article 59 paragraphe 3 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décision de refus d'utiliser le régime particulier non préférentiel pour les produits visés par une demande de contrôle a posteriori restée sans réponse dans les six mois qui suivent son envoi	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-9° 105	Article 64 paragraphes 2 et 3 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Délivrance, à la demande du fournisseur, du certificat d'information INF 4 par les autorités douanières de l'Etat membre dans lequel la déclaration du fournisseur a été établie à l'aide du formulaire figurant à l'annexe 22-02, dans le respect des spécifications techniques qui y sont énoncées	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-10° 106	Article 66 paragraphe 5 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Invalidation de la preuve d'origine établie sur la base de la déclaration du fournisseur faute de réponse à l'expiration d'un délai de 150 jours à compter de la date de demande de vérification ou si la réponse ne contient pas de renseignements suffisants pour déterminer l'origine des produits concernés,	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-11° 107	Articles 67 et 120 paragraphe 2 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions liées à l'autorisation d'exportateur agréé aux personnes qui remplissent les conditions fixées dans les dispositions concernant l'origine figurant soit dans des accords conclus par l'Union avec certains pays ou territoires situés hors du territoire douanier de l'Union, soit dans des mesures arrêtées unilatéralement par l'Union pour ces pays ou territoires	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-12° 108	Article 68 paragraphe 1 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Attribution du numéro d'exportateur enregistré lorsque l'Union a convenu d'un régime préférentiel avec un pays tiers qui prévoit qu'un document relatif à l'origine peut être rempli par un exportateur conformément à la législation pertinente de l'Union	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-16° 109	Article 69 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Délivrance d'une preuve de l'origine de remplacement sous la forme d'un certificat de circulation EUR.1 délivré par le bureau de douane sous le contrôle duquel les produits sont placés	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-17° 110	Articles 77 paragraphe 1 et 85 paragraphe 2 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Délivrance d'un certificat de circulation des marchandises EUR.1, au moyen du formulaire figurant à l'annexe 22-10 du règlement d'exécution comme preuve du caractère originaire de l'Union aux fins du cumul bilatéral dans le cadre du schéma des préférences généralisées	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-19° 111	Articles 80 paragraphe 2 et 86 paragraphe 4 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Attribution par les autorités douanières des États-membres du numéro d'exportateur enregistré à l'exportateur, en vue du cumul bilatéral, ou, le cas échéant, au ré-expéditeur des marchandises lorsqu'il a présenté une demande complète dans le cadre du schéma des préférences généralisées	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-20° 112	Articles 85 paragraphe 3 et 95 paragraphe 1 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Délivrance des certificats d'origine "formule A" de remplacement à la demande des exportateurs ou ré-expéditeurs de marchandises qui ne sont pas encore enregistrés pour l'envoi en Norvège ou en Suisse de l'ensemble ou d'une partie de produits originaires qui n'ont pas encore été mis en libre pratique et sont placés sous le contrôle du bureau de	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-21° 113	Article 89 paragraphes 3 et 4 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Révocation de l'enregistrement de l'exportateur enregistré	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
5-I-22° 114	Article 89 paragraphe 8 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Annulation de la révocation de l'enregistrement de l'exportateur enregistré dans le cadre du schéma des préférences généralisées	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-23° 115	Article 89 paragraphe 9 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Ré-enregistrement d'un exportateur dont l'enregistrement a été révoqué	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-24° 116	Article 94 paragraphe 2 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Acceptation des certificats d'origine "formule A" et des déclarations d'origine sur facture présentées tardivement dans le cadre du schéma des préférences généralisées	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-25° 117	Article 96 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation de présentation d'une seule preuve de l'origine en cas d'envois échelonnés dans le cadre du schéma des préférences généralisées ou réguliers	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-26° 118	Article 97 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Octroi du bénéfice du régime préférentiel sans certificat "formule A" pour les petits envois non commerciaux dans le cadre du schéma des préférences généralisées	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-27° 119	Article 103 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Octroi du régime préférentiel sans attestation d'origine pour les petits envois non commerciaux dans le cadre du schéma des préférences généralisées	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-28° 120	Article 104 paragraphe 4 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447 ;	Acceptation des attestations d'origine présentées tardivement dans le cadre du schéma des préférences généralisées	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-29° 121	Articles 99 paragraphe 3 et 105 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation d'envois échelonnés	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-30° 122	Article 106 du règlement d'exécution(UE) n° 2015/2447	Décision de suspension de la préférence tarifaire et mise en place d'une garantie dans le cadre du schéma des préférences généralisées	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-31° 123	Articles 107 et 109 du règlement d'exécution(UE) n° 2015/2447	Refus d'octroyer la préférence tarifaire dans le cadre du schéma des préférences généralisées	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
5-I-32° 124	Article 114 paragraphe 5 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Délivrance du certificat de circulation des marchandises EUR.1 dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-33° 125	Article 116 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Demande de traduction ou de déclaration conjointe aux certificats d'origine dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-34° 126	Article 117 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Délivrance du certificat de circulation des marchandises EUR.1 <i>a posteriori</i> dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-35° 127	Article 118 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Délivrance d'un duplicata du certificat de circulation des marchandises EUR.1 dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-36° 128	Article 120 paragraphe 5 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Révocation du statut d'exportateur agréé	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-37° 129	Article 121 paragraphes 2 et 3 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Acceptation de preuves de l'origine présentées tardivement dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-38° 130	Articles 115 et 121 paragraphes 4 et 5 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation d'envois échelonnés ou d'envois réguliers dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-39° 131	Article 122 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Bénéfice du régime préférentiel sans preuve de l'origine pour les échanges non commerciaux entre particuliers dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
5-I-40° 132	Article 125 paragraphe 2 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Sursis à l'octroi de la préférence tarifaire et mise en place d'une garantie dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-41° 133	Article 125 paragraphe 4 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447 ;	Refus du bénéfice de l'origine préférentielle dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-42° 134	Article 58 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Autorisation de séparation comptable des stocks de matières dans le cadre du système des préférences généralisées	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-43° 135	Article 70 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Bénéfice du régime préférentiel pour les marchandises vendues après expositions, foires ou manifestations publiques analogues dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-44° 136	Article 22 du code des douanes de l'Union	Décision en matière de valeur en douane,	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-45° 137	Article 132 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Modification après déclaration de la valeur en douane de marchandises défectueuses	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-46° 138	Articles 128 paragraphe 2 et 347 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Détermination de la valeur en douane à partir du prix d'une vente antérieure,	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-47° 139	Article 140 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Rejet de la valeur transactionnelle déclarée en cas de doutes fondés	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-48° 140	Article 6 du règlement délégué (UE) n° 2016/341 de la Commission du 17 décembre 2015 complétant le règlement (UE) n° 952/2013 du Parlement européen et du Conseil du 9 octobre 2013 établissant le code des douanes de l'Union en ce qui concerne les règles transitoires pour certaines dispositions du code des douanes de l'Union européenne lorsque les systèmes informatiques concernés ne sont pas encore opérationnels et modifiant le règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Dispense de présentation du formulaire DV1	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-I-49° 141	Article 177 du code des douanes de l'Union européenne et des articles 222 et 228 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation de déclaration de marchandises contenues dans un même envoi et relevant de différentes sous-positions tarifaires dans une seule position,	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
10-2 ter 142	Articles 17 et 18 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et au premier alinéa des articles L. 335-10, L. 335-11, L. 521-14, L. 521-15, L. 614-32, L. 614-33, L. 623-36, L. 623-37, L. 716-8, L. 716-8-1, L. 722-9 et L. 722-10 du code de la propriété intellectuelle	La retenue et la suspension de la mainlevée des marchandises présumées contrefaisantes	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
10-2 quater 143	Articles 17, 18, 23.1, 24 et 29 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013, quatrième alinéa des articles L. 335-10, L. 335-11, L. 521-14, L. 521-15, L. 614-32, L. 614-33, L. 623-36, L. 623-37, L. 716-8, L. 716-8-1, L. 722-9, L. 722-10, III des articles L. 335-14, L. 521-17-1, L. 614-36, L. 623-40, L. 716-8-4, L. 722-13 et IV des articles L. 335-15, L. 521-17-2, L. 614-37, L. 716-8-5 et L. 722-14 du CPI	La mainlevée des marchandises présumées contrefaisantes	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
10-2 quater-0 144	Article 25.2 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013	L'autorisation de circulation sous surveillance douanière des marchandises retenues destinées à être détruites	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
10-2 quater-1 145	Article 19 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et articles L. 335-13, L. 521-17, L. 614-35, L. 623-39, L. 716-8-3 et L. 722-12 du CPI	La décision de prélèvement d'échantillons	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
10-2 quater-2 146	Articles 23.1, 26.3 et 26.8 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et articles L. 335-14, L. 335-15, L. 521-17-1, L. 521-17-2, L. 614-36, L. 614-37, L. 623-40, L. 716-8-4, L. 716-8-5, L. 722-13 et L. 722-14 du CPI	La décision de destruction des marchandises soupçonnées de contrefaçon	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
10-2 quater-3 147	Article 23.4 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et III des articles L. 335-14, L. 521-17-1, L. 614-36, L. 623-40, L. 716-8-4, L. 722-13 du CPI	La prorogation du délai de la retenue des marchandises présumées contrefaisantes	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
Bureau FID1						
5-II-2° 148	Articles L.311-9, L.311-10 et L.311-11 du code des impositions sur les biens et services	Décision d'exonération des droits d'accise des produits destinés à certaines utilisations particulières	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-II-4° 149	Article 158 B du CD	Autorisation de modification des capacités des entrepôts fiscaux de stockage d'huiles minérales	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-II-6° 150	Article 265 <i>sexies</i> du code des douanes et par l'article 1° du décret n° 2014-1395 du 24 novembre 2014 relatif aux modalités de remboursement de certains droits et taxes perçus par l'administration des douanes	Remboursement de la taxe intérieure de consommation	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-II-7° 151	Article 266 <i>decies</i> alinéas 1 et 3 et article 1° du décret n° 2014-1395 du 24 novembre 2014	Remboursement de la taxe générale sur les activités polluantes [La DGDDI demeure compétente pour les remboursements relatifs à la TGAP perçue jusqu'au 31 décembre 2019 dans les composantes émissions polluantes, lubrifiants, huiles et préparations lubrifiantes, lessives et préparations assimilées, et matériaux d'extraction. Concernant la TGAP composante déchets, la DGDDI demeure compétente pour les remboursements de la TGAP perçue jusqu'au 31 décembre 2020.]	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
5-II-8° 152 (9) <i>[DAI déplacée ; elle figurait précédemment dans le tableau Fin3]</i>	Articles 352 §1, 352 bis et 352 ter du CD et article 1° du décret n° 2014-1395 du 24 novembre 2014	Décision de remboursement de droits et taxes perçus ou recouvrés comme en matière de douane	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-II-11° 153	Article 158 octies du code des douanes	Décision portant habilitation du statut d'entrepositaire agréé dans le secteur des produits énergétiques	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-II-12° 154	Article 158 nonies du code des douanes	Décision portant habilitation du statut de destinataire enregistré dans le secteur des produits énergétiques	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-II-13° 155	Article 158 nonies du code des douanes	Décision portant habilitation du statut de destinataire enregistré à titre occasionnel dans le secteur des produits énergétiques	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-II-14° 156	Article 158 decies du code des douanes	Décision portant habilitation du statut d'expéditeur enregistré à titre occasionnel dans le secteur des produits énergétiques	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-II-16° 157	Article 265 bis du code des douanes ;	Agrément des systèmes de dénaturation automatique de gazole en gazole d'avitaillement ou d'essence en essence d'avitaillement	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-II-17° 158	Article 265 octies D et l'article 2 de l'arrêté du 10 novembre 2011 fixant pour le gazole, les gaz de pétrole liquéfiés et les émulsions d'eau dans du gazole des conditions d'emploi ouvrant droit à l'application du régime fiscal privilégié institué par l'article 265 du code des douanes en matière de taxe intérieure de consommation	Agrément des dispositifs permettant de comptabiliser la consommation annuelle de certains engins pour le remboursement annuel du différentiel de taxe intérieure de consommation entre le gazole identifié à l'indice 22 et le gazole identifié à l'indice 20, mentionnés au tableau B du 1 de l'article 265 du code des douanes	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
5-II-18° 159	Article 265 B du code des douanes.	Agrément des systèmes de dénaturation automatique de gazole en fioul domestique et en gazole non routier,	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
10-7 bis 160	Article 2 II e) de l'arrêté du 10 novembre 2011 modifié par l'arrêté du 3 juin 2015 fixant pour le gazole, les gaz de pétrole liquéfiés et les émulsions d'eau dans du gazole des conditions d'emploi ouvrant droit à l'application du régime fiscal privilégié institué par l'article 265 du code des douanes en matière de taxe intérieure	Autorisation d'utilisation de gazole non routier dans un moteur assurant alternativement la propulsion du véhicule et le fonctionnement d'appareils spéciaux	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
10-15° 161	Articles 1° et 4 de l'arrêté du 19 janvier 2016 modifié fixant la liste des carburants autorisés au regard des dispositions de l'article 265 ter du code des douanes	Autorisations relatives aux installations de stockage du gaz de pétrole liquéfié,	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
10-15 ter 162	Article 163 du code des douanes et des articles 1° et 6 de l'arrêté du 19 janvier 2016 modifié relatif à la liste des carburants autorisés au regard des dispositions de l'article 265 ter du code des douanes	Autorisation relative au placement sous le statut d'usine exercée des stations de compression et de livraison de gaz naturel et de biométhane	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
10-15 quater 163	Article 9 de l'arrêté du 19 janvier 2016 modifié relatif à la liste des carburants autorisés au regard des dispositions de l'article 265 ter du code des douanes ;	Autorisation de commercialisation et d'utilisation d'essence plombée pour des véhicules de collection, distribuée par des groupes d'intérêt commun	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
10-18° 164	Articles 1 et 6 de l'arrêté du 8 juin 1993 modifié pris pour l'application de l'exonération de la taxe intérieure de consommation en application du a du 1 de l'article 265 bis du code des douanes pour les produits pétroliers destinés à être utilisés autrement que comme carburant ou combustible et fixant les mesures auxquelles doivent se conformer, pour les besoins du contrôle fiscal, les fournisseurs, les distributeurs et utilisateurs de ces produits	Attestation d'identification de fournisseur pouvant mettre à la consommation ou verser sur le marché intérieur, en exonération de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
10-19° 165	Articles 1° et 7 de l'arrêté du 8 juin 1993 modifié pris pour l'application de l'exonération de la taxe intérieure de consommation en application du a du 1 de l'article 265 bis du code des douanes pour les produits pétroliers destinés à être utilisés autrement que comme carburant ou combustible et fixant les mesures auxquelles doivent se conformer, pour les besoins du contrôle fiscal, les fournisseurs, les distributeurs et utilisateurs de ces produits	Attestation d'identification de distributeur de permettant de recevoir, manipuler et stocker dans les établissements de l'opérateur, et à vendre, même sans stockage préalable, les produits pétroliers du tableau B de l'article 265-1 du code des douanes passibles de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) et destinés à être utilisés autrement que comme carburant ou combustible à d'autres distributeurs ou à des utilisateurs en exonération de TICPE	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
10-20° 166	Article 2 de l'arrêté du 17 décembre 2015 modifié fixant les modalités d'application de l'article 265 bis du code des douanes en matière d'exonération de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques utilisés comme carburant ou combustible à bord des aéronefs	Attestation d'identification aux fins d'approvisionnement en exonération de taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
10-21° 167	Articles 2 et 7 de l'arrêté du 5 août 2008 relatif aux modalités de déclaration des installations de cogénération et d'octroi de l'exonération des taxes intérieures de consommation sur les huiles minérales et le gaz naturel	Octroi de l'exonération de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques et de la taxe intérieure de consommation sur le gaz naturel sur les huiles minérales et le gaz naturel pour les sites d'implantation des installations de cogénération,	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
10-22° 168	Articles 352, 352 bis et 352 ter du code des douanes et de l'article 1° du décret n° 2014-1395 du 24 novembre 2014 relatif aux modalités de remboursement de certains droits et taxes perçus par l'administration des douanes	Octroi d'un remboursement de taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques sur les carburants d'aviation,	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
10-25° 169	Article 15 de la loi de finances pour 1995 n° 94-1162 et article 2 de l'arrêté du 25 juillet 1996	Octroi d'une réduction de la taxe intérieure de consommation sur le fioul lourd à haute teneur en soufre utilisé dans les installations de combustion dotées de dispositifs de désulfuration des rejets	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
10-27° 170	Article 17 du décret n° 96-1023 du 22 novembre 1996 modifié relatif au régime de l'usine exercée	Autorisation de réintégration de produits énergétiques sous le régime de l'usine exercée	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
10-28° 171	Article 2 de l'arrêté du 17 décembre 2015 modifié fixant les modalités d'application de l'article 265 bis du code des douanes en matière d'exonération de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques utilisés comme carburant ou combustible à bord des navires	Attestation d'identification d'utilisateur de carburant pour la navigation maritime autre que de plaisance privée,	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
10-29° 172	Article 6 de l'arrêté du 17 décembre 2015 modifié fixant les modalités d'application de l'article 265 bis du code des douanes en matière d'exonération de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques utilisés comme carburant ou combustible à bord des navires	Octroi, modification et renouvellement des autorisations de constitution de dépôts spéciaux de carburant maritime,	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
10-30° 173	Article 7 de l'arrêté du 17 décembre 2015 modifié fixant les modalités d'application de l'article 265 bis du code des douanes en matière d'exonération de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques utilisés comme carburant ou combustible à bord des navires	Octroi, modification, renouvellement des autorisations de constitution de stockages spéciaux de carburant maritime	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
10-37° 174	Titre IV du décret n° 2006-1574 du 11 décembre 2006	Habilitation des entrepositaires agréés titulaires d'un entrepôt fiscal de production d'huiles végétales pures, et délivrance d'autorisation constitutive entrepôt fiscal de production d'huiles végétales pures	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
10-38° 175	Article 3 du décret n° 2007-446 du 25 mars 2007 fixant les mesures auxquelles doivent se conformer les distributeurs et les utilisateurs d'huiles végétales pures en application de l'article 265 quater du code des douanes	Décision d'enregistrement des distributeurs d'huiles végétales pures, non titulaires d'entrepôt fiscal de production d'huiles végétales pures	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
10-40° 176	Articles 4 et 6 de l'arrêté du 25 juin 2008 pris pour l'application des dispositions du a du 3 de l'article 265 bis du code des douanes relatif aux produits énergétiques mentionnés à l'article 265 du même code, qui sont destinés à être utilisés pour la production d'électricité, et fixant les mesures auxquelles doivent se conformer pour les besoins du contrôle fiscal, les fournisseurs, les distributeurs et utilisateurs de ces produits	Attestation d'identification des distributeurs permettant de recevoir, stocker, manipuler et vendre à d'autres distributeurs ou utilisateurs finals, en exemption de taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques, des produits énergétiques mentionnés à l'article 265 du code des douanes destinés à la production d'électricité,	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
10-41° 177	Articles 4 et 8 de l'arrêté du 25 juin 2008 précité	Attestation d'identification des utilisateurs aux fins de recevoir des produits énergétiques mentionnés à l'article 265 du code des douanes, en vue de les utiliser pour la production d'électricité, en exemption de taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
10-42° 178	Article 2 de l'arrêté du 13 octobre 2008 pris pour l'application des dispositions des 2° et 3° du I et du II de l'article 265 C du code des douanes relatif aux produits énergétiques, mentionnés à l'article 265 du même code, qui font l'objet d'un double usage ou qui sont destinés à être utilisés dans un procédé de fabrication de produits minéraux non métalliques, et fixant les mesures auxquelles doivent se conformer, pour les besoins du contrôle fiscal, les fournisseurs, les distributeurs et utilisateurs de ces produits	manipuler et vendre à d'autres distributeurs ou utilisateurs finals, en exemption de taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques, des produits énergétiques mentionnés à l'article 265 du code des douanes qui sont destinés à un double usage ou qui sont destinés à être utilisés dans un procédé de fabrication de produits minéraux non	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
10-43° 179	Article 4 de l'arrêté du 13 octobre 2008 précité (voir rubrique précédente)	Attestation d'identification des utilisateurs aux fins de recevoir des produits énergétiques mentionnés à l'article 265 du code des douanes, en vue de les utiliser en tant qu'objets d'un double usage ou dans un procédé de fabrication de produits minéraux non métalliques, en exonération de taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
10-44° 180	Article 3 de l'arrêté du 17 décembre 2015 modifié fixant les modalités d'application de l'article 265 bis du code des douanes en matière d'exonération de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques utilisés comme carburant ou combustible à bord des aéronefs	Création, modification des entrepôts fiscaux de carburant d'aviation	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
10-45° 181	Article 4 de l'arrêté du 17 décembre 2015 modifié fixant les modalités d'application de l'article 265 bis du code des douanes en matière d'exonération de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques utilisés comme carburant ou combustible à bord des aéronefs	Création et modification des dépôts spéciaux de carburant d'aviation,	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
10-46° 182	Article 5 de l'arrêté du 17 décembre 2015 modifié précité	Création et modification des autorisations relatives à la constitution sous statut de stockage spécial de carburant d'aviation	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
10-47° 183	Article 7 de l'arrêté du 17 décembre 2015 modifié fixant les modalités d'application de l'article 265 bis du code des douanes relatif à l'exonération de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques utilisés comme carburant ou combustible à bord des aéronefs	Décision de fermeture des entrepôts fiscaux de carburant d'aviation, dépôts spéciaux de carburant d'aviation et stockages spéciaux de carburant d'aviation	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
10-48° 184	Article 2 de l'arrêté du 14 mars 2012 fixant les modalités d'application de l'article 265 bis du code des douanes relatif à l'exonération de la taxe intérieure de consommation pour les produits énergétiques utilisés comme carburant ou combustible pour le transport de marchandises sur les voies navigables intérieures	Attestation d'identification pour bénéficier du régime fiscal privilégié du carburant affecté au transport fluvial de marchandises	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
10-49° 185	Article 5 de l'arrêté du 14 mars 2012 précité	Décisions relatives aux autorisations de constitution de dépôts spéciaux de carburant fluvial	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
10-50° 186	Article 6 de l'arrêté du 14 mars 2012 précité	Fermeture des dépôts spéciaux de carburant fluvial	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
10-51° 187	Article 3 du décret n° 93-1094 du 13 septembre 1993	Autorisation d'ouverture d'un entrepôt fiscal de stockage d'huiles minérales,	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
10-52° 188	Article 4 du décret n° 93-1094 du 13 septembre 1993	Autorisation de tout changement entraînant une modification d'un élément constitutif d'entrepôt fiscal de stockage d'huiles minérales	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
10-53° 189	Article 5 du décret n° 93-1094 du 13 septembre 1993	Autorisation de fermeture d'un entrepôt fiscal de stockage d'huiles minérales,	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
10-54° 190	Articles 5, 20 et 21 du décret 96-1023 du 22 novembre 1996 modifié	Autorisations de constitution, de cessation ou de changement de titulaire, d'installations ou de conditions d'exploitation d'une usine exercée	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
10-55° 191	Article 158 D du code des douanes et des articles 2, 4, 6 et 7 du décret n° 2006-1574 du 11 décembre 2006 fixant les conditions d'application du III de l'article 158 D et du 2 de l'article 265 ter du code des douanes	Décisions relatives aux entrepositaires agréés et aux entrepôts fiscaux de produits énergétiques et entrepôts fiscaux de production ou de stockage d'huiles végétales pures	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
10-56° 192	Articles 1 et 9 de l'arrêté du 8 juin 1993 modifié pris pour l'application de l'exonération de la taxe intérieure de consommation prévue par l'article 265 bis 1 a du code des douanes pour les produits pétroliers destinés à être utilisés autrement que comme carburant ou combustible et fixant les mesures auxquelles doivent se conformer, pour les besoins du contrôle fiscal, les fournisseurs, les distributeurs et utilisateurs de ces produits	Attestation d'identification d'utilisateur aux fins de recevoir des fournisseurs et des distributeurs les produits du tableau B de l'article 265-1 du code des douanes passibles de taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) et destinés à être utilisés autrement que comme carburant ou combustible en vue de les utiliser à des usages autres que carburant ou combustible pétroliers, en exemption - de TICPE,	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
10-57° 193	Article 4 du décret n° 2005-958 du 9 août 2005 relatif aux obligations pour la détermination de la fraction régionale de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	Décision d'enregistrement d'un distributeur de carburants en acquitté avec ou sans installation de stockage..	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
Bureau FID2						
6-1° 194	Article 262 du CGI	Visa et régularisation des bordereaux de vente à l'exportation	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
6-2° 195	Article 262-0 bis du CGI et articles 202 F à 202 G de l'annexe II au même code	Recevabilité des demandes d'agrément et délivrance de l'agrément des opérateurs de détaxe	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
6-3° 196	Article 262-0 bis du CGI et articles 202 M et 202 N de l'annexe II au même code	Décision de suspension et de retrait de l'agrément des opérateurs de détaxe	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
6-4° 197	Article 262-0 bis du CGI et article 202 I de l'annexe II au même code	Décision de renouvellement de l'agrément des opérateurs de détaxe	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
6-4° bis 198	Article 262-0 bis du CGI et article 202 L de l'annexe II au même code	Application de la sanction en cas de manquement aux obligations imposées aux opérateurs de détaxe	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
10-2 bis 199	Règlement (CE) n° 1186/2009 du Conseil du 16 novembre 2009	Autorisation d'importer des marchandises en franchise de droits de douane	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
10-4° 200	Article 24 du CD et 2 de l'article 1 de l'arrêté du 9 juin 1969	Décision de dérogation aux restrictions de tonnage concernant les navires transportant certaines marchandises sensibles	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
10-16° 201	Articles 50 septies à 50 decies de l'annexe IV au code général des impôts	Autorisation d'importer des marchandises en franchise de taxe sur la valeur ajoutée	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
10-26° 202	Article 5 de l'arrêté du 22 décembre 2011 fixant le tarif et les modalités d'application de la taxe sur les passagers maritimes embarqués à destination d'espaces naturels protégés prévue par l'article 285 quater du code des douanes ;	Autorisation pour les entreprises de transport maritime de souscrire une déclaration mensuelle lorsqu'elles assurent plusieurs traversées par mois calendaire	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
Bureau FID3						
203	Article 319 CGI (1)	Décision portant ouverture d'un atelier public de distillation et fixant les conditions de son fonctionnement	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
204	Article 167 alinéas 3 et 4 annexe I CGI	Autorisation de communication autre que par la voie publique entre les locaux affectés à la dénaturation et au logement des alcools et des locaux où se trouvent des alcools non dénaturés à la vente	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
205	Article 186 de l'annexe I au CGI	Autorisation de dénaturer des alcools par procédé spécial	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
206	Article 188 annexe I CGI	Dérogation individuelle concernant l'emploi d'alcool dénaturé par procédé spécial ailleurs que sur les lieux de dénaturation	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
207	Article 190 annexe I CGI	Autorisation d'emploi d'alcool non dénaturé en franchise des droits pour les industries	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
208	Article 192 annexe I CGI	Choix du dénaturateur auquel doivent être rétrocedés les alcools industriels employés sous le régime des alcools dénaturés en cas de cessation d'industrie	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
209	Article L29 LPF CGI (1)	Dispense des visites de nuit pour certains détenteurs d'alambics	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
210	Article 286 K 4 ^{ème} alinéa Annexe II au CGI	Décision pour accorder la qualité d'entrepositaire agréé et agréer la comptabilité matières prévue par les articles 302 G du code général des impôts (6)	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
211	Article 302 H ter du CGI (1)	Décisions accordant la qualité de destinataire enregistré, visée à l'article 302 H ter du code général des impôts,	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
212	Article 302 H quater du CGI (1)	Décisions accordant la qualité d'expéditeur enregistré, visée à l'article 302 H quater du code général des impôts,	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
213	Article 180 annexe I du CGI	Décision listant les substances pouvant être additionnées aux alcools dénaturés par le procédé général	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
214	Article 289-1° annexe II du CGI	Fixation ou révision de taux annuels de déchets ou de pertes observés en cours de fabrication ou de transformation d'alcools et de boissons alcooliques accordés aux entrepositaires agréés par entrepôt suspensif de droits d'accises, en application de l'article 50-0 O de l'annexe IV au code général des impôts,	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
215	Article 289-4° annexe II du CGI	Dispense de cautionnement en matière de contributions indirectes prévue au 2 du III de l'article 302 D (6), au V de l'article 302 G (6), au deuxième alinéa de l'article 302 H (6), à l'article 302 J (6) du code général des impôts et aux articles 286 N de l'annexe II, 111-0 C et 111-0 D de l'annexe III au même code	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
216	Article 289-5° annexe II du CGI	Retrait de l'agrément accordé à l'entrepositaire agréé en cas de violation de ses obligations, de défaillance de la caution ou de dénonciation par cette caution de son engagement, prévu au V de l'article 302 G du code général des impôts (6), au IX de l'article 286 I et au XI de l'article 286 J de l'annexe II et aux articles 111-0 C et 111-0 D de l'annexe III au même code	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
217	Article 289-6° annexe II du CGI	Remboursement et compensation des droits d'accises, prévu au IV de l'article 302 G du code général des impôts (6) et à l'article 286 M de l'annexe II au même code	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
218	Article 289-8° annexe II du CGI	Autorisation préalable des personnes qui désirent importer, acquérir à titre gratuit ou onéreux, obtenir en location, faire réparer ou transformer un ou plusieurs appareils ou portions d'appareils propres à la distillation, à la fabrication ou au repassage d'eaux-de-vie ou d'esprits, prévue par l'article 306 du code général des impôts et l'article 50 C de l'annexe IV au même	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
219	Article 289-9° annexe II du CGI	Dispense de la formalité de scellement, prévue par l'article 309 du code général des impôts	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
220	Article 289-10° annexe II du CGI	Délivrance de permis de circulation pour les alambics utilisés par les loueurs d'alambics, prévue par les articles 311 bis, 327 et 328 du code général des impôts	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
221	Article 289-13° annexe II du CGI	Admission en décharge des quantités d'alcool ou de boissons alcooliques en cas de pertes accidentelles, prévue au deuxième alinéa de l'article 50-0 J de l'annexe IV au code général des impôts	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
222	Article 289-15° annexe II du CGI	Attribution et retrait du numéro d'identification des intermédiaires et des utilisateurs d'alcools et de boissons alcooliques en exonération de droits d'accises, prévus respectivement au 2° du II de l'article 111-0 E et au 1° du I de l'article 111-0 F de l'annexe III au code général des impôts	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
223	Article 289-17° annexe II du CGI	Autorisation donnée aux entrepositaires agréés mentionnés à l'article 302 G du code général des impôts (6) et des débitants de boissons mentionnés à l'article 502 du même code, d'utiliser leurs factures ou tout autre document commercial, en lieu et place des documents d'accompagnement mentionnés à l'article 302 M du code précité (6), prévue par le II de l'article 111 H bis de l'annexe III au code général des impôts	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
224	Article 289-18° annexe II du CGI	Agrément des procédés de dénaturation des essences d'absinthe et produits assimilés, prévu par le premier alinéa de l'article 178 P de l'annexe III au code général des impôts	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
225	Article 289-19° annexe II du CGI	Dispense des formalités à la circulation, prévue par l'article 178 AA de l'annexe III au code général des impôts	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
226	Article 289-20° annexe II du CGI	Autorisation de procéder à la vérification de la légalité du titre d'un ouvrage en or, argent ou platine marqué d'un poinçon de garantie prévue par l'article 207 de l'annexe III au code général des impôts	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
227	Article 289-26° annexe II du CGI	Autorisation des entrepositaires agréés de rattacher un ou plusieurs chais ou locaux au site d'exploitation lorsqu'ils sont situés en dehors des limites fixées au I de l'article 50-00 B de l'annexe IV au code général des impôts, prévue par le III du même article	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
228	Article 289-27° annexe II du CGI	Delivrance du numero d'agrement de la personne responsable de l'embouteillage du produit prévue au a. de l'article 54-0 C de l'annexe IV au code général des impôts	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
229	Article 289-28° annexe II du CGI	Autorisation donnée à un négociant d'embouteiller des boissons alcooliques pour le compte d'un ou de plusieurs autres entrepositaires agréés, prévue par le dernier alinéa de l'article 54-0 C de l'annexe IV au code général des impôts	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
230	Article 289-29° annexe II du CGI	Agrément d'un type de capsule représentative de droit, prévu par l'article 54-0 G de l'annexe IV au code général des impôts	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
231	Article 289-30° annexe II du CGI	Agrément de compteur équipant les machines à fabriquer les marques fiscales représentatives de droits, prévu par l'article 54-0 I de l'annexe IV au code général des impôts	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
232	Article 289-31° annexe II du CGI	Octroi des dérogations à l'emploi obligatoire des capsules fiscales pour le conditionnement des vins, prévu par le deuxième alinéa de l'article 54-0 U de l'annexe IV au code général des impôts	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
233	Article 289-32° annexe II du CGI	Autorisation donnée aux entrepositaires agréés d'apposer eux-mêmes, sur les capsules qu'ils utilisent, la marque fiscale et les autres mentions visées au 2° du II de l'article 164 AM de l'annexe IV au CGI, prévue par l'article 54-0 V de l'annexe IV au code général des impôts	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
234	Article 289-33° annexe II du CGI	Agrément des machines destinées à apposer la marque fiscale et les autres mentions visées au 2° du II de l'article 164 AM de l'annexe IV au CGI, prévu par le deuxième alinéa de l'article 54-0 V de l'annexe IV au code général des impôts	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
235	Article 289-34° annexe II du CGI	Autorisation de restitution ou de remise des droits et taxes afférents aux bouteilles ou récipients défectueux ou cassés, prévue par le deuxième alinéa de l'article 54-0 Z de l'annexe IV	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
236	Article 289-35° annexe II du CGI	Accord de restitution ou de remise des droits et taxes après constatation par le service des douanes et droits indirects de la preuve de la sortie du produit du territoire de l'Union européenne ou présentation d'un des documents mentionnés à l'article 302 M du code général des impôts (6) , prévu par le dernier alinéa de l'article 54-0 Z de l'annexe IV	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
237	Article 289-36° annexe II du CGI	Habilitation à répartir les capsules collectives représentatives des droits destinées aux récoltants, prévue par le premier alinéa de l'article 54-0 BW de l'annexe IV au code général des impôts	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
238	Article 289-37° annexe II du CGI	Autorisation de percevoir le droit de circulation par les personnes habilitées à répartir les capsules collectives représentatives des droits destinées aux récoltants, prévue par le troisième alinéa de l'article 54-0 BW de l'annexe IV au code général des impôts	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
239	Article 289-38° annexe II du CGI	Autorisation d'employer des empreintes fiscales en lieu et place de vignettes, prévue par le II de l'article 54 A de l'annexe IV au code général des impôts	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
240	Article 289-48° annexe II du CGI	Mise en demeure adressée au comité de direction d'un cercle de jeu de ne pas maintenir en fonction un préposé n'arrivant pas à assurer de manière satisfaisante la concordance entre les sommes trouvées dans la cagnotte et la valeur des tickets détachés, prévue par le deuxième alinéa de l'article 151 de l'annexe IV au code général des impôts	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
241	Article 289-49° annexe II du CGI	Autorisation d'utiliser des machines à timbrer, prévue au premier alinéa de l'article 164 AD bis au code général des impôts	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
242	Article 289-50° annexe II du CGI	Autorisation de déplacement de la machine à timbrer en dehors de l'établissement désigné comme lieu d'exploitation, prévue à la fin du deuxième alinéa de l'article 164 AD bis au code général des impôts	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
243	Article 289-51° annexe II du CGI	Autorisation de mise en place ou d'installation de matériels et logiciels mentionnée à l'article 164 AM de l'annexe IV au code général des impôts chez les utilisateurs, prévue au III de l'article 164 AP et au I de l'article 164 AU de la même annexe	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
244	Article 289-52° annexe II du CGI	Autorisation de déplacement des matériels ou logiciels mentionnés à l'article 164 AM de l'annexe IV au code général des impôts en dehors de l'établissement désigné comme le lieu d'exploitation, prévue au I de l'article 164 AU de la même annexe	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
245	Article 289-53° annexe II du CGI	Habilitation des usagers à apposer, à l'aide de leurs matériels ou logiciels, les marques fiscales sur des capsules dont ils font usage pour le compte de personnes pour lesquelles ils sont autorisés à embouteiller les vins, autres boissons fermentées, produits intermédiaires et alcools, prévue au VI de l'article 164 AU de l'annexe IV au code général des impôts	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
246	Article 289-54° annexe II du CGI	Révocation de l'autorisation donnée aux usagers de matériels ou de logiciels mentionnée au I de l'article 164 AU de l'annexe IV, prévue à l'article 164 AW de la même annexe	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
247	Article 289-56° annexe II du CGI	Délivrance et retrait de l'agrément d'acheteur-revendeur de tabacs manufacturés prévu à l'article 568 du CGI	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
248	Article 289-57° annexe II du CGI	Délivrance des certificats d'exportation préalable de rhums traditionnels des départements d'outre-mer, en application de l'article 144 bis de l'annexe III au code général des impôts et de l'article 52 quater de l'annexe IV au même code	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
249	Article 289-58° annexe II du CGI	Autorisation d'attester la garantie du titre par marquage au laser prévue par le b de l'article 523 du code général des impôts, les articles 275 bis C et 275 ter B de l'annexe II au même code et les articles 56 J duodécies et 56 J terdecies de l'annexe IV au même code	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
250	Article 289-59° annexe II du CGI	Demande de procéder à un second essai en cas de contestation sur le titre, en application du premier alinéa de l'article 530 du code général des impôts et de l'article 203 de l'annexe III au même code ;	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
251	Article 289-60° annexe II du CGI	Conclusion des conventions habilitant les professionnels à attester eux-mêmes la garantie du titre, en application du I de l'article 535 du code général des impôts et de l'article 275 bis C de l'annexe II au même code	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
252	Article 289-61° annexe II du CGI	Autorisation de modifier les conditions auxquelles était subordonnée la conclusion de la convention des professionnels habilités à attester eux-mêmes la garantie du titre, en application du I de l'article 535 du code général des impôts et de l'article 275 bis D de l'annexe II au même code ;	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
253	Article 289-62° annexe II du CGI	Décision de résiliation des conventions habilitant les professionnels à attester eux-mêmes la garantie du titre, en application du deuxième alinéa du I de l'article 535 du code général des impôts et du deuxième alinéa de l'article 275 bis K de l'annexe II au même code	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
254	Article 289-63° annexe II du CGI	Autorisation de refonte d'ouvrages aux titres légaux destinés à une commercialisation en dehors du territoire français sans apposition des poinçons réglementaires, en application de l'article 543 du code général des impôts et de l'article 208 de l'annexe I au même code.	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
255	Article 289-64° annexe II du CGI	Agrément des commissionnaires en garantie prévu à l'article 535 du code général des impôts ainsi qu'au premier alinéa de l'article 56 J septies et aux premier et troisième alinéas de l'article 56 J octies de l'annexe IV à ce code	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
256	Article 289-65° annexe II du CGI	Délivrance, suspension et retrait de l'agrément des organismes chargés de l'élaboration, de la vente et du transfert des fichiers informatiques supportant la version dématérialisée des poinçons de garantie prévus aux articles 275 bis F et 275 ter G de l'annexe II au code général des impôts et aux articles 56 J terdecies A à 56 J terdecies E de l'annexe IV au code	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
257	Article 289-66° annexe II du CGI	Délivrance, suspension et retrait de l'agrément des organismes de contrôle chargés d'attester la garantie du titre des ouvrages en métaux précieux prévus à l'article 535 II du code général des impôts et aux articles 275 ter à 275 ter P de l'annexe II à ce code	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
258	Article 289-67° annexe II du CGI	Délivrance du numéro d'agrément des personnes responsables de l'embouteillage du produit prévue à l'article 111 I de l'annexe III au code général des impôts et au a de l'article 50-0 C de l'annexe IV au code général des impôts	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
259	Article 289-68° annexe II du CGI	Délivrance de l'agrément de représentant fiscal, prévu à l'article 302 V bis du code général des impôts et à l'article 50-0 A bis de l'annexe IV au code général des impôts	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
260	Article 289-69° annexe II du CGI	Délivrance d'un certificat pour les petits producteurs indépendants, prévu aux articles L.313-22 et L.313-40 du code des impositions sur les biens et services	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
261	Article 111 H ter II annexe III du CGI	Attribution de documents prévalidés mentionnés à l'article 302 M du code général des impôts (6) à une personne (II de l'article 111 H ter),	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
262	Article 111 H ter II Annexe III du CGI	Autorisation donnée à une personne de valider les documents mentionnés à l'article 302 M du code général des impôts (6) au moyen d'un matériel ou logiciel de validation (II de l'article 111 H ter)	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
263	Article 111 H ter III Annexe III du CGI	Autorisation donnée à des groupements d'entrepositaires agréés, des syndicats ou des organismes professionnels représentant des 1°) à valider pour le compte des entrepositaires agréés des documents d'accompagnement mentionnés à l'article 302 M du code général des impôts (6) au moyen des différents matériels de validation pour les leur 2°) à délivrer des documents d'accompagnement prévalidés ou à les prévalider pour les remettre aux entrepositaires agréés. (III de l'article 111 H ter)	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
264	Article 111 H ter IV Annexe III du CGI	Autorisation donnée à un entrepositaire agréé, selon le cas, à faire valider les documents mentionnés à l'article 302 M du code général des impôts (6) ou à se faire remettre ces documents prévalidés par un groupement d'entrepositaires agréés, un syndicat ou un organisme professionnel représentant les entrepositaires agréés (IV de l'article 111 H ter)	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
265	Article 111 H ter VIII Annexe III du CGI	Suspension ou révocation des autorisations accordées en vertu des II, III et IV de l'article 111 H ter de l'annexe III au CGI	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
266	Article 1° I du décret n° 2006-742 du 27 juin 2006 portant création d'une aide à la sécurité des débits de tabacs et modifiant l'article 281 Annexe II au CGI	Attribution de l'aide à la sécurité aux débiteurs de tabacs	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
267	Article 2 du décret n° 2010-720 du 28 juin 2010 relatif à l'exercice du monopole de la vente au détail des tabacs manufacturés	Signature, résiliation ou non-renouvellement du contrat de gérance qui lie les débiteurs de tabacs avec l'administration des douanes et droits indirects, prévus à l'article 2 du décret n° 2010-720 du 28 juin 2010	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
10-39° 268	Article 20 du décret n° 2010-720 du 28 juin 2010 relatif à l'exercice du monopole de la vente au détail des tabacs manufacturés	Autorisation de présenter un successeur	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
10-39° 269	Article 21 du décret n° 2010-720 du 28 juin 2010 relatif à l'exercice du monopole de la vente au détail des tabacs manufacturés	Autorisation de permutation d'un gérant de débit de tabac	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
10-39° 270	Articles 8, 10, 13, 14, 17, 18, 22, 31, 33, 34, 36, 37, 38, 39, 41, 42, 43 et 44 du décret n° 2010-720 du 28 juin 2010 relatif à l'exercice du monopole de la vente au détail des tabacs manufacturés	Décisions relatives à l'implantation, au transfert, à l'appel de candidatures, au fonctionnement et à la fermeture des débits de tabac ordinaires et spéciaux, à la discipline des débiteurs de tabac-prévues par le décret n° 2010-720 du 28 juin 2010 relatif à l'exercice du monopole de la vente au détail des tabacs manufacturés, et par les arrêtés du 8 juillet 2010, du 25 août 2010, du 9 décembre 2010, du 13 décembre 2011 et du 24 février	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
10-39° 271	Article 24 du décret n° 2010-720 du 28 juin 2010 relatif à l'exercice du monopole de la vente au détail des tabacs manufacturés	Acceptation ou refus du plan d'aménagement du débit de tabac	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
10-39° 272	Article 50 du décret n° 2010-720 du 28 juin 2010 relatif à l'exercice du monopole de la vente au détail des tabacs manufacturés	Interdiction de toute activité de revente pour une durée maximale de 3 ans en cas de manquements aux dispositions des articles 45 à 49 du décret n° 2010-720 du 28 juin (voir article 50 de ce décret)	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
10-39° 273	Article 5 de l'arrêté du 24 février 2012 relatif à la revente des tabacs manufacturés	Autorisation de dépassement du plafond mensuel d'approvisionnement en tabac	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
10-39° bis 274	Article 1er du décret n° 2017-977 du 10 mai 2017 relatif aux indemnités de fin d'activité en faveur des débiteurs de tabac	Décisions relatives aux demandes d'indemnité de fin d'activité (classique ou rurale) des débiteurs de tabac	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général
10 bis 275	Article 1er du décret n° 2018-895 du 17 octobre 2018 portant création d'une aide à la transformation des débits de tabacs.	Décisions d'octroi d'une aide à la transformation à destination des débiteurs de tabac ordinaires	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
276	Article 1825 du code général des impôts et article 406 L de l'annexe III au CGI (7)	Proposition de fermeture d'établissement	BORTOLUSSI MARIE ROUX PLATTEAUX	Jean-Marc Franck Nicolas Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des services douaniers de 1ère classe Inspecteur principal de 2ème classe Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef de POC Chef PAE Secrétaire général

Notes explicatives

La présente annexe reprend l'ensemble des DAI de la compétence des chefs de services déconcentrés (directeurs interrégionaux - ou directeurs régionaux dans les cas où cela est expressément signalé), regroupées selon le bureau de la direction générale réglementairement compétent. La colonne REF* attribue un numéro dans l'ordre de présentation à chaque DAI et précise, lorsque la DAI est reprise dans le décret n° 97-1195 du 24 décembre 1997, l'article et le numéro, au sein de l'article, auquel la DAI considérée est reprise (par exemple, lorsque la référence indiquée est 6-5°, cela signifie que la DAI est reprise au 5° de l'article 6 du décret n° 97-1195). En revanche, certaines DAI relevant notamment de la compétence des bureaux JCF1 et FID3 ne sont pas reprises dans le décret n° 97-1195 du 24 décembre 1997, mais sont reprises directement dans les annexes I et II du CGI (par exemple l'autorisation d'emploi d'alcool non dénaturé en franchise des droits pour les industries prévue à l'article 190 de l'annexe I au CGI). Pour ce qui concerne les DAI issues de l'annexe III (décrets simples) et de l'annexe IV (arrêtés) du CGI, elles ont été reprises à l'article 289 de l'annexe II au CGI afin d'établir la compétence du directeur interrégional en la matière. Elles sont donc référencées par leur seul numéro d'ordre de présentation.

Les codes auxquels il est fait référence sont abrégés :

CDU : code des douanes de l'Union

RE : règlement d'exécution

RD : règlement délégué

CD : code des douanes

CGI : code général des impôts

LPF : livre des procédures fiscales

CPI : code de la propriété intellectuelle

Renvois du tableau

Les décisions administratives individuelles figurant aux articles 302 H ter, 302 H quater et 319 du CGI, d'une part, et à l'article L.29 du LPF, d'autre part, ont été expressément attribuées par la loi au directeur régional des douanes et droits indirects. Toutefois, une fois entrées en vigueur, les dispositions réglementaires portant application du code sur les impositions et les biens et services, les articles 302 H ter et 302 H quater du CGI, seront définitivement abrogés [conformément aux dispositions des articles 10 (47°) et 38 (5°) de l'ordonnance n° 2021-1843 du 21 décembre 2021].

Dans le cadre de la déclaration simplifiée (article 166 du CDU), les autorités douanières peuvent accepter que la déclaration en douane ne comporte pas certaines des énonciations prévues ou ne soit pas accompagnée de certains documents. Deux cas sont possibles :

- une autorisation délivrée par les autorités douanières est requise en cas de **demande de dédouanement en deux temps** (déclarations simplifiées suivies d'une déclaration complémentaire globale). La délivrance de cette autorisation, après audit des critères prévus à l'article 145 du RDC, peut être déléguée, outre au directeur régional, aux chefs de pôle et au secrétaire général de la direction régionale, au chef de service du bureau de douane ;

- en cas de **procédure de soumission D48**, il s'agit d'une simple facilité qui n'est pas délivrée sur autorisation et ne nécessite pas d'audit. Son octroi peut être délégué, outre au directeur régional, aux chefs de pôle et au secrétaire général de la direction régionale, au chef de service du bureau de douane.

Si le demandeur n'est pas établi sur le territoire douanier visé à l'article 1^{er} du code des douanes (c'est-à-dire, s'il n'est pas établi en France), l'autorité douanière compétente est la direction interrégionale d'Île-de-France. L'octroi de la décision, dans ce cas, peut être délégué soit au directeur régional de Paris, aux chefs de pôle ou au secrétaire général de cette direction, soit au Service grands comptes.

S'agissant de la DAI n° 152 : remboursement de droits et taxes perçus et recouverts comme en matière de douane, le DI des Hauts de France est autorisé, dans le cadre de seuils qu'il définit, à déléguer sa signature - à certains agents placés sous son autorité et notamment au chef divisionnaire de la division de Lille - aux fins de signer les décisions de remboursement partiel de TICPE aux transporteurs européens après instruction des demandes par les services du ressort de la division précitée.

L'agrément au dédouanement centralisé national est prévu par l'arrêté du 9 mai 2016 relatif à l'agrément au dédouanement centralisé national en application de l'article 179, paragraphe 1, alinéa 2 du code des douanes de l'Union.

(6) Article du CGI demeurant provisoirement en vigueur par la combinaison des dispositions des articles 10 et 38 de l'ordonnance n° 2021-1843 du 21 décembre 2021

(7) Pour ce qui concerne la proposition de fermeture d'établissement dans le cadre de l'application de l'article 1825 du code général des impôts, les directeurs interrégionaux des douanes et droits indirects, d'une part, et, en Guyane, en Guadeloupe, à La Réunion et à Mayotte, les directeurs régionaux des douanes et droits indirects, d'autre part, sont autorisés à déléguer leur signature aux fonctionnaires placés sous leur autorité dans les limites et conditions précisées dans la présente annexe I et dans l'annexe II de la décision de délégation de signature de la directrice générale

ANNEXE à la décision du directeur interrégional des douanes et des droits indirects d'Île-de-France du 22 novembre 2024

ANNEXE I – C1

Annexe I – C1 - Délégation des décisions administratives individuelles au niveau de la de la division des douanes de PARIS OPÉRATIONS COMMERCIALES, direction régionale des douanes et droits indirects de PARIS

Liste des agents des douanes recevant délégation de signature du directeur interrégional des douanes et droits indirects d'Île-de-France

Bureau Réseau 3

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
5-II-1° 1	Article 76-2 du code des douanes (CD)	Autorisation de circulation des marchandises sur les routes visées à l'article 76-1 du code des douanes, pendant leurs heures de fermeture	FLEURY -	Martin -	Inspecteur principal de 2ème classe -	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI -

Bureau COMINT 1

5-I-57° 28	Article 130 du code des douanes de l'Union	Autorisation de dépôt de la déclaration en douane ou d'une déclaration de dépôt temporaire valant déclaration sommaire d'entrée dans un bureau de douane d'importation différent du bureau de douane d'entrée,	FLEURY -	Martin -	Inspecteur principal de 2ème classe -	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI -
5-I-58° 29	Article 173 du code des douanes de l'Union	Décision de rectification des énonciations de la déclaration en douane avant et après bon à enlever	FLEURY -	Martin -	Inspecteur principal de 2ème classe -	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI -
5-I-59° 30	Articles 174, 175 et 198 paragraphe 2 du code des douanes de l'Union et de l'article 148 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Invalidation d'une déclaration en douane et autorisations liées à cette invalidation	FLEURY -	Martin -	Inspecteur principal de 2ème classe -	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI -
5-I-61° 31	Article 332 paragraphes 3 et 4 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Opposition à la sortie des marchandises excédentaires de nature différente à celles déclarées sans dépôt d'une déclaration d'exportation ou de réexportation	FLEURY -	Martin -	Inspecteur principal de 2ème classe -	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI -
5-I-61° bis 32	Article 332 paragraphe 4 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Opposition à la sortie des marchandises de nature différente de celles déclarées pour l'exportation	FLEURY -	Martin -	Inspecteur principal de 2ème classe -	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI -
5-I-62° 33	Article 271 paragraphe 1 du code des douanes de l'Union	Autorisation de dépôt d'une déclaration sommaire de sortie dans un autre bureau que le bureau de sortie lorsque la voie électronique est utilisée	FLEURY -	Martin -	Inspecteur principal de 2ème classe -	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI -
5-I-63° 34	Article 271 paragraphe 4 du code des douanes de l'Union	Autorisation de dépôt d'une notification de sortie en lieu et place de la déclaration sommaire de sortie	FLEURY -	Martin -	Inspecteur principal de 2ème classe -	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI -
5-I-64° 35	Article 272 du code des douanes de l'Union	Autorisation de rectification ou d'invalidation de la déclaration sommaire de sortie	FLEURY -	Martin -	Inspecteur principal de 2ème classe -	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI -
5-I-65° 36	Article 275 du code des douanes de l'Union	Autorisation de rectification ou d'invalidation de la notification de réexportation	FLEURY -	Martin -	Inspecteur principal de 2ème classe -	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI -
5-I-66° 37	Article 139 paragraphe 7 du code des douanes de l'Union	Autorisation d'enlever des marchandises présentées en douane de l'endroit où elles étaient initialement placées	FLEURY -	Martin -	Inspecteur principal de 2ème classe -	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI -
5-I-67° 38	Article 9 du code des douanes de l'Union et des articles 5 et 6 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Octroi du numéro d'enregistrement et d'identification des opérateurs économiques, par la voie électronique ou par d'autres moyens	FLEURY -	Martin -	Inspecteur principal de 2ème classe -	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI -
5-I-67° bis 39	Article 9 du code des douanes de l'Union et article 7 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Invalidation du numéro d'enregistrement et d'identification des opérateurs économiques, par la voie électronique ou par d'autres moyens	FLEURY -	Martin -	Inspecteur principal de 2ème classe -	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI -
5-I-68° 40	Article 147 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 ;	Allongement du délai de dépôt des pièces justificatives dans le cas de déclarations complémentaires	FLEURY -	Martin -	Inspecteur principal de 2ème classe -	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI -
5-I-69° 41	Article 170 du code des douanes de l'Union ;	Autorisation de déposer occasionnellement une déclaration en douane lorsque l'opérateur n'est pas établi sur le territoire douanier de l'Union	FLEURY -	Martin -	Inspecteur principal de 2ème classe -	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI -
5-I-70° 42	Article 115 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 ;	Agrément des locaux pour les opérations avant le dédouanement et pour les opérations de dédouanement	FLEURY -	Martin -	Inspecteur principal de 2ème classe -	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI -
5-I-72° 43	Article 129 du code des douanes de l'Union et 188 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation de rectification ou d'invalidation de la déclaration sommaire d'entrée	FLEURY -	Martin -	Inspecteur principal de 2ème classe -	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI -

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
5-I-73° 44	Article 140 du code des douanes de l'Union	Autorisation de déchargement ou de transbordement	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-74° 45	Article 146 du code des douanes de l'Union	Autorisation de rectification ou d'invalidation d'une déclaration de dépôt temporaire	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-75° 46	Article 134 paragraphe 2 du code des douanes de l'Union	Autorisation d'examen ou d'échantillonnage des marchandises faisant l'objet de surveillance douanière	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-76° 47	Article 148 du code des douanes de l'Union	Décisions relatives à une autorisation d'exploitation d'installation de stockage temporaire située sur le territoire français	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-77° 48	Article 148 paragraphe 5 du code des douanes de l'Union et de l'article 193 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation de transfert entre installations de stockage temporaire situées sur le territoire français	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-78° 49	Article 148 paragraphe 6 du code des douanes de l'Union	Autorisation d'entreposage des marchandises de l'Union dans une installation de stockage temporaire	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-79° 50	Article 244-1 du code des douanes de l'Union	Autorisation de construction d'immeubles en zone franche	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-80° 51	Article 244 paragraphe 2 du code des douanes de l'Union	Autorisation d'activités de nature industrielle, commerciale ou de prestations de services en zone franche	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-81° 52	Application de l'article 244 paragraphes 3 et 4 du code des douanes de l'Union	Décision portant interdictions ou restrictions d'activités en zone franche	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-82° 53	Articles 296 à 303 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions relatives au traitement de la déclaration de transit au bureau de départ	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-83° 54	Article 305 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions relatives à la poursuite de l'opération de transit en cas d'incident en cours de route	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-84° 55	Article 304 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions relatives à l'inspection des marchandises au bureau de passage	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-85° 56	Articles 306 et 312 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions relatives aux formalités accomplies à destination, à la possibilité d'autoriser la présentation des marchandises en dehors des heures d'ouverture officielles du bureau dans un autre lieu, à l'appréciation du retard non imputable au titulaire du régime ou au transporteur et aux preuves alternatives	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-86° 57	Article 291 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions relatives à l'application de la procédure de secours, à l'utilisation de listes de chargement spéciales, de scellés d'un modèle spécial, de dispense d'itinéraire contraignant, du statut expéditeur agréé, de dispense de signature des déclarations, du statut de destinataire agréé	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-87° 58	Articles 233 paragraphe 4 a) et b) du code des douanes de l'Union, 192, 193, 194 et 195 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et 15 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447 ;	Décisions relatives aux autorisations d'expéditeur agréé et de destinataire agréé en matière de transit de l'Union	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-88° 59	Articles 233 paragraphe 4 c) du code des douanes de l'Union et 197 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Décisions relatives à l'autorisation d'utilisation de scellés d'un modèle spécial	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-88° bis 60	Article 233 § 4 e) du code des douanes de l'Union et de l'article 200 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Autorisation d'utilisation d'un document électronique de transport en tant que déclaration en douane en vue du placement des marchandises sous le régime du transit de l'Union	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-89° 61	Articles 233 paragraphe 4 d) du code des douanes de l'Union européenne, 198 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et 15 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447 ;	Décisions relatives à l'autorisation d'utiliser une déclaration de transit assortie d'exigences réduites en matière de données lors du transport de marchandises par chemin de fer et transport de marchandises par voie aérienne et maritime lorsqu'un document de transport électronique n'est pas utilisé en tant que déclaration de transit	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-90° 62	Articles 186 et 187 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 ;	Décisions relatives au statut de destinataire agréé dans le cadre du régime de transit « transport international routier »	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
5-I-91° 63	Article 275 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Décision tendant à imposer un itinéraire économiquement justifié aux marchandises placées sous le régime de transit « transport international routier »	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-92° 64	Articles 199 à 203 et 207 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Visa des documents utilisés aux fins de preuve du statut douanier de l'Union des marchandises, et authentification du sigle T2L/T2LF apposé sur les carnets TIR, les carnets ATA et les formulaires 302,	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-93° 65	Article 199 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Visa <i>a posteriori</i> des documents utilisés aux fins de preuve du statut de l'Union des marchandises	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-94° 66	Article 204 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Autorisation d'utiliser le manifeste visé à l'article 199 paragraphe 2 comme justificatif du statut douanier des marchandises	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-95° 67	Article 128 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Décisions relatives à l'autorisation d'émetteur agréé	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-96° 68	Article 123 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Allongement de la durée de validité d'un document T2L ou T2LF ou d'un manifeste douanier des marchandises	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-97° 69	Article 205 paragraphe 2 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Visa d'un document T2L ou T2LF pour les voyageurs	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-98° 70	Article 213 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Visa du journal de pêche valant preuve du statut douanier des marchandises de l'Union	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-99° 71	Articles 211, 214, 215 à 223 et 255 à 258 du code des douanes de l'Union, 161 à 164, 166 à 170, 171, 172 à 181, 183, 240 et 241 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et 259 à 269, 271 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime du perfectionnement actif lorsque plusieurs États-membres de l'Union européenne sont concernés	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-100° 72	Articles 211, 214, 215, 218 à 223 et 255 à 258 du code des douanes de l'Union, 161 à 164, 166 à 181, 183 et 240 à 241 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et 259 à 269, 271 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime du perfectionnement actif lorsque seule la France est concernée	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-101° 73	Articles 211, 214, 215, 218 à 223, 255, 259 à 262 du code des douanes, 75, 161 à 164, 166, 169, 171, 172 à 174, 176 à 181, 183, 240, 242 à 243, du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et 259 à 264, 266 à 269, 271 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime du perfectionnement passif lorsque plusieurs États-membres de l'Union européenne sont concernés	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-102° 74	Articles 211, 214, 215, 218, à 223, 255, 259 à 262 du code des douanes de l'Union, 75, 161 à 164, 166, 169, 171 à 174, 176 à 181, 183, 240, 242 à 243 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et 259 à 264, 266 à 269, 271 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime du perfectionnement passif lorsque seule la France est concernée	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-103° 75	Articles, 211, 214, 215, 218 à 223 et 254 du code des douanes de l'Union, des articles 161 à 164, 166, 169, 171, 172 à 175, 177 à 180, 183 et 239 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et 1, 2, 8 à 15, 259 à 269 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime de la destination particulière lorsque plusieurs États-membres de l'Union européenne sont concernés,	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-104° 76	Articles 211, 214, 215, 218 à 223 et 254 du code des douanes de l'Union, 161 à 164, 166, 169, 171 à 175, 177 à 180, 183 et 239 du règlement délégué UE) n° 2015/2446 et 259 à 269 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime de la destination particulière lorsque seule la France est concernée	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
5-I-105° 77	Articles 211, 214, 215, 218 à 223, 237 à 242 du code des douanes de l'Union, 161 à 164, 166, 169, 171, 172 à 174, 177 à 180, 183 et 201 à 203 du règlement délégué UE n° 2015/2446 et 259 à 264, 266 à 269 du règlement d'exécution UE n° 2015/2447	Décisions liées au régime de l'entrepôt douanier lorsque plusieurs États-membres de l'Union européenne sont concernés	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-106° 78	Articles 211, 214, 215, 218 à 223, 237 à 242 du code des douanes de l'Union, 161 à 164, 166, 169, 171 à 174, 177 à 180, 183 et 201 à 203 du règlement délégué UE n° 2015/2446 et 1, 2, 8 à 15, 259 à 264, 266 à 269 du règlement d'exécution UE n° 2015/2447	Décisions liées au régime de l'entrepôt douanier lorsque seule la France est concernée	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-107° 79	Articles 211, 214, 215, 218 à 223 et 250 à 252 du code des douanes de l'Union, 161 à 166, 169, 171, 172 à 174, 177 à 180, 183 et 204 à 238 du règlement délégué UE n° 2015/2446 et 8 à 15, 258 à 264, 266 à 270, 322 à 323 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime de l'admission temporaire lorsque plusieurs États-membres de l'Union européenne sont concernés	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-108° 80	Articles 211, 214, 215, 218 à 223, 250 à 253 du code des douanes de l'Union, 161 à 166, 169, 171 à 174, 177 à 180, 183 et 204 à 238 du règlement délégué UE n° 2015/2446 et 258 à 264, 266 à 270, 322 à 323 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime de l'admission temporaire lorsque seule la France est concernée,	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-109° 81	Articles 85 à 87, 203 à 205 du code des douanes de l'Union, des articles 158 à 160 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et des articles 253 à 256 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation de bénéficiaire d'une exonération de droits au titre des marchandises en retour,	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-121° 83	Article 199 du code des douanes de l'Union et de l'article 249 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation du titulaire du régime ou du détenteur d'abandonner à l'État des marchandises non Union ou sous destination particulière	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
Bureau COMINT 3						
5-I-1° 97	Article 176 paragraphe 4 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation d'accomplir des formalités douanières auxquelles est subordonné le remboursement ou la remise de droits,	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-2° 98	Article 177 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Fixation d'un délai pour l'accomplissement des formalités auxquelles est subordonné le remboursement ou la remise des droits	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-3° 99	Article 116 du code des douanes de l'Union	Décisions liées au remboursement ou à la remise de droits autres que celles relevant de la compétence du ministre chargé de la douane	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-4° 100	Article 116 du code des douanes de l'Union européenne et des articles 13 et 97 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Prorogation du délai de prise de décision relative au remboursement ou à la remise des droits	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-5° 101	Article 64 paragraphes 2, 4 et 5 du code des douanes de l'Union européenne	Décisions prises en vertu des dispositions prévues dans les accords conclus, d'une part, par l'Union européenne avec certains pays ou territoires ou groupes de pays ou de territoires situés hors du territoire douanier de l'Union ou d'autre part, des dispositifs préférentiels mis en place en faveur des pays et territoires d'outre-mer associés à l'Union européenne, ainsi que Ceuta et Melilla	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-6° 102	Article 61 paragraphe 3 du code des douanes de l'Union	Délivrance, lorsque les échanges commerciaux l'exigent, d'un document prouvant l'origine non préférentielle en conformité avec les règles d'origine non préférentielle en vigueur dans le pays ou territoire de destination ou selon toute autre méthode permettant d'identifier le pays dans lequel les marchandises ont été entièrement obtenues ou ont subi une dernière transformation substantielle	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
5-I-7° 103	Article 58 paragraphe 2 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décision de refus d'utiliser le régime particulier d'importation non préférentiel lorsqu'un pays tiers n'envoie pas à la Commission les informations visées au paragraphe 1 de l'article 58 du règlement d'exécution	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-8° 104	Article 59 paragraphe 3 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décision de refus d'utiliser le régime particulier non préférentiel pour les produits visés par une demande de contrôle <i>a posteriori</i> restée sans réponse dans les six mois qui suivent son envoi	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-9° 105	Article 64 paragraphes 2 et 3 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Délivrance, à la demande du fournisseur, du certificat d'information INF 4 par les autorités douanières de l'Etat membre dans lequel la déclaration du fournisseur a été établie à l'aide du formulaire figurant à l'annexe 22-02, dans le respect des spécifications techniques qui y sont énoncées	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-10° 106	Article 66 paragraphe 5 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Invalidation de la preuve d'origine établie sur la base de la déclaration du fournisseur faute de réponse à l'expiration d'un délai de 150 jours à compter de la date de demande de vérification ou si la réponse ne contient pas de renseignements suffisants pour déterminer l'origine des produits concernés,	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-11° 107	Articles 67 et 120 paragraphe 2 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions liées à l'autorisation d'exportateur agréé aux personnes qui remplissent les conditions fixées dans les dispositions concernant l'origine figurant soit dans des accords conclus par l'Union avec certains pays ou territoires situés hors du territoire douanier de l'Union, soit dans des mesures arrêtées unilatéralement par l'Union pour ces pays ou territoires	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-12° 108	Article 68 paragraphe 1 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Attribution du numéro d'exportateur enregistré lorsque l'Union a convenu d'un régime préférentiel avec un pays tiers qui prévoit qu'un document relatif à l'origine peut être rempli par un exportateur conformément à la législation pertinente de l'Union	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-16° 109	Article 69 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Délivrance d'une preuve de l'origine de remplacement sous la forme d'un certificat de circulation EUR.1 délivré par le bureau de douane sous le contrôle duquel les produits sont placés	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-17° 110	Articles 77 paragraphe 1 et 85 paragraphe 2 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Délivrance d'un certificat de circulation des marchandises EUR.1, au moyen du formulaire figurant à l'annexe 22-10 du règlement d'exécution comme preuve du caractère originaire de l'Union aux fins du cumul bilatéral dans le cadre du schéma des préférences généralisées	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-19° 111	Articles 80 paragraphe 2 et 86 paragraphe 4 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Attribution par les autorités douanières des États-membres du numéro d'exportateur enregistré à l'exportateur, en vue du cumul bilatéral, ou, le cas échéant, au ré-expéditeur des marchandises lorsqu'il a présenté une demande complète dans le cadre du schéma des préférences généralisées	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-20° 112	Articles 85 paragraphe 3 et 95 paragraphe 1 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Délivrance des certificats d'origine "formule A" de remplacement à la demande des exportateurs ou ré-expéditeurs de marchandises qui ne sont pas encore enregistrés pour l'envoi en Norvège ou en Suisse de l'ensemble ou d'une partie de produits originaires qui n'ont pas encore été mis en libre pratique et sont placés sous le contrôle du bureau de douane d'un Etat membre dans le cadre du schéma des préférences généralisées	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
5-I-21° 113	Article 89 paragraphes 3 et 4 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Révocation de l'enregistrement de l'exportateur enregistré	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-22° 114	Article 89 paragraphe 8 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Annulation de la révocation de l'enregistrement de l'exportateur enregistré dans le cadre du schéma des préférences généralisées	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-23° 115	Article 89 paragraphe 9 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Ré-enregistrement d'un exportateur dont l'enregistrement a été révoqué	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-24° 116	Article 94 paragraphe 2 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Acceptation des certificats d'origine "formule A" et des déclarations d'origine sur facture présentées tardivement dans le cadre du schéma des préférences généralisées	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-25° 117	Article 96 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation de présentation d'une seule preuve de l'origine en cas d'envois échelonnés dans le cadre du schéma des préférences généralisées ou réguliers	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-26° 118	Article 97 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Octroi du bénéfice du régime préférentiel sans certificat "formule A" pour les petits envois non commerciaux dans le cadre du schéma des préférences généralisées	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-27° 119	Article 103 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Octroi du régime préférentiel sans attestation d'origine pour les petits envois non commerciaux dans le cadre du schéma des préférences généralisées	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-28° 120	Article 104 paragraphe 4 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447 ;	Acceptation des attestations d'origine présentées tardivement dans le cadre du schéma des préférences généralisées	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-29° 121	Articles 99 paragraphe 3 et 105 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation d'envois échelonnés	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-30° 122	Article 106 du règlement d'exécution(UE) n° 2015/2447	Décision de suspension de la préférence tarifaire et mise en place d'une garantie dans le cadre du schéma des préférences généralisées	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-31° 123	Articles 107 et 109 du règlement d'exécution(UE) n° 2015/2447	Refus d'octroyer la préférence tarifaire dans le cadre du schéma des préférences généralisées	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-32° 124	Article 114 paragraphe 5 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Délivrance du certificat de circulation des marchandises EUR.1 dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-33° 125	Article 116 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Demande de traduction ou de déclaration conjointe aux certificats d'origine dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-34° 126	Article 117 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Délivrance du certificat de circulation des marchandises EUR.1 a posteriori dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-35° 127	Article 118 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Délivrance d'un duplicata du certificat de circulation des marchandises EUR.1 dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-36° 128	Article 120 paragraphe 5 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Révocation du statut d'exportateur agréé	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
5-I-37° 129	Article 121 paragraphes 2 et 3 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Acceptation de preuves de l'origine présentées tardivement dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-38° 130	Articles 115 et 121 paragraphes 4 et 5 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation d'envois échelonnés ou d'envois réguliers dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-39° 131	Article 122 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Bénéfice du régime préférentiel sans preuve de l'origine pour les échanges non commerciaux entre particuliers dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-40° 132	Article 125 paragraphe 2 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Sursis à l'octroi de la préférence tarifaire et mise en place d'une garantie dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-41° 133	Article 125 paragraphe 4 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447 ;	Refus du bénéfice de l'origine préférentielle dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-42° 134	Article 58 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Autorisation de séparation comptable des stocks de matières dans le cadre du système des préférences généralisées	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-43° 135	Article 70 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Bénéfice du régime préférentiel pour les marchandises vendues après expositions, foires ou manifestations publiques analogues dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-44° 136	Article 22 du code des douanes de l'Union	Décision en matière de valeur en douane,	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-45° 137	Article 132 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Modification après déclaration de la valeur en douane de marchandises défectueuses	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-46° 138	Articles 128 paragraphe 2 et 347 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Détermination de la valeur en douane à partir du prix d'une vente antérieure,	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-47° 139	Article 140 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Rejet de la valeur transactionnelle déclarée en cas de doutes fondés	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-48° 140	Article 6 du règlement délégué (UE) n° 2016/341 de la Commission du 17 décembre 2015 complétant le règlement (UE) n° 952/2013 du Parlement européen et du Conseil du 9 octobre 2013 établissant le code des douanes de l'Union en ce qui concerne les règles transitoires pour certaines dispositions du code des douanes de l'Union européenne lorsque les systèmes informatiques concernés ne sont pas encore opérationnels et modifiant le règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Dispense de présentation du formulaire DV1	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
5-I-49° 141	Article 177 du code des douanes de l'Union européenne et des articles 222 et 228 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation de déclaration de marchandises contenues dans un même envoi et relevant de différentes sous-positions tarifaires dans une seule position,	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
10-2 ter 142	Articles 17 et 18 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et au premier alinéa des articles L. 335-10, L. 335-11, L. 521-14, L. 521-15, L. 614-32, L. 614-33, L. 623-36, L. 623-37, L. 716-8, L. 716-8-1, L. 722-9 et L. 722-10 du code de la propriété intellectuelle	La retenue et la suspension de la mainlevée des marchandises présumées contrefaisantes	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
10-2 quater-143	Articles 17, 18, 23.1, 24 et 29 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013, quatrième alinéa des articles L. 335-10, L. 335-11, L. 521-14, L. 521-15, L. 614-32, L. 614-33, L. 623-36, L. 623-37, L. 716-8, L. 716-8-1, L. 722-9, L. 722-10, III des articles L. 335-14, L. 521-17-1, L. 614-36, L. 623-40, L. 716-8-4, L. 722-13 et IV des articles L. 335-15, L. 521-17-2, L. 614-37, L. 716-8-5 et L. 722-14 du CPI	La mainlevée des marchandises présumées contrefaisantes	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
10-2 quater-0144	Article 25.2 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013	L'autorisation de circulation sous surveillance douanière des marchandises retenues destinées à être détruites	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
10-2 quater-1145	Article 19 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et articles L. 335-13, L. 521-17, L. 614-35, L. 623-39, L. 716-8-3 et L. 722-12 du CPI	La décision de prélèvement d'échantillons	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
10-2 quater-2146	Articles 23.1, 26.3 et 26.8 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et articles L. 335-14, L. 335-15, L. 521-17-1, L. 521-17-2, L. 614-36, L. 614-37, L. 623-40, L. 716-8-4, L. 716-8-5, L. 722-13 et L. 722-14 du CPI	La décision de destruction des marchandises soupçonnées de contrefaçon	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
10-2 quater-3147	Article 23.4 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et III des articles L. 335-14, L. 521-17-1, L. 614-36, L. 623-40, L. 716-8-4, L. 722-13 du CPI	La prorogation du délai de la retenue des marchandises présumées contrefaisantes	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
Bureau FID1						
5-II-8°152	Articles 352 §1, 352 bis et 352 ter du CD et article 1° du décret n° 2014-1395 du 24 novembre 2014	Décision de remboursement de droits et taxes perçus ou recouverts comme en matière de douane	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
Bureau FID2						
6-1°194	Article 262 du CGI	Visa et régularisation des bordereaux de vente à l'exportation	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
10-2 bis199	Règlement (CE) n° 1186/2009 du Conseil du 16 novembre 2009	Autorisation d'importer des marchandises en franchise de droits de douane	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
10-16°201	Articles 50 septies à 50 decies de l'annexe IV au code général des impôts	Autorisation d'importer des marchandises en franchise de taxe sur la valeur ajoutée	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
Bureau FID3						
204	Article 167 alinéas 3 et 4 annexe I CGI	Autorisation de communication autre que par la voie publique entre les locaux affectés à la dénaturation et au logement des alcools et des locaux où se trouvent des alcools non dénaturés à la vente	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
205	Article 186 de l'annexe I au CGI	Autorisation de dénaturer des alcools par procédé spécial	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
209	Article L29 LPF CGI (1)	Dispense des visites de nuit pour certains détenteurs d'alambics	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
213	Article 180 annexe I du CGI	Décision listant les substances pouvant être additionnées aux alcools dénaturés par le procédé général	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
214	Article 289-1° annexe II du CGI	Fixation ou révision de taux annuels de déchets ou de pertes observés en cours de fabrication ou de transformation d'alcools et de boissons alcooliques accordés aux entrepositaires agréés par entrepôt suspensif de droits d'accises, en application de l'article 50-0 O de l'annexe IV au code général des impôts,	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
215	Article 289-4° annexe II du CGI	Dispense de cautionnement en matière de contributions indirectes prévue au 2 du III de l'article 302 D (6), au V de l'article 302 G (6), au deuxième alinéa de l'article 302 H (6), à l'article 302 J (6) du code général des impôts et aux articles 286 N de l'annexe II, 111-0 C et 111-0 D de l'annexe III au même code	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
216	Article 289-5° annexe II du CGI	Retrait de l'agrément accordé à l'entrepositaire agréé en cas de violation de ses obligations, de défaillance de la caution ou de dénonciation par cette caution de son engagement, prévu au V de l'article 302 G du code général des impôts (6), au IX de l'article 286 I et au XI de l'article 286 J de l'annexe II et aux articles 111-0 C et 111-0 D de l'annexe III au même code	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
218	Article 289-8° annexe II du CGI	Autorisation préalable des personnes qui désirent importer, acquérir à titre gratuit ou onéreux, obtenir en location, faire réparer ou transformer un ou plusieurs appareils ou portions d'appareils propres à la distillation, à la fabrication ou au repassage d'eaux-de-vie ou d'esprits, prévue par l'article 306 du code général des impôts et l'article 50 C de l'annexe IV au même code	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
219	Article 289-9° annexe II du CGI	Dispense de la formalité de scellement, prévue par l'article 309 du code général des impôts	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
220	Article 289-10° annexe II du CGI	Délivrance de permis de circulation pour les alambics utilisés par les loueurs d'alambics, prévue par les articles 311 bis, 327 et 328 du code général des impôts	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
221	Article 289-13° annexe II du CGI	Admission en décharge des quantités d'alcool ou de boissons alcooliques en cas de pertes accidentelles, prévue au deuxième alinéa de l'article 50-0 J de l'annexe IV au code général des impôts	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
222	Article 289-15° annexe II du CGI	Attribution et retrait du numéro d'identification des intermédiaires et des utilisateurs d'alcools et de boissons alcooliques en exonération de droits d'accises, prévus respectivement au 2° du II de l'article 111-0 E et au 1° du I de l'article 111-0 F de l'annexe III au code général des impôts	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
223	Article 289-17° annexe II du CGI	Autorisation donnée aux entrepositaires agréés mentionnés à l'article 302 G du code général des impôts (6) et des débitants de boissons mentionnés à l'article 502 du même code, d'utiliser leurs factures ou tout autre document commercial, en lieu et place des documents d'accompagnement mentionnés à l'article 302 M du code précité (6), prévue par le II de l'article 111 H bis de l'annexe III au code général des impôts	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
224	Article 289-18° annexe II du CGI	Agrément des procédés de dénaturation des essences d'absinthe et produits assimilés, prévu par le premier alinéa de l'article 178 P de l'annexe III au code général des impôts	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
225	Article 289-19° annexe II du CGI	Dispense des formalités à la circulation, prévue par l'article 178 AA de l'annexe III au code général des impôts	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
226	Article 289-20° annexe II du CGI	Autorisation de procéder à la vérification de la légalité du titre d'un ouvrage en or, argent ou platine marqué d'un poinçon de garantie prévue par l'article 207 de l'annexe III au code général des impôts	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
227	Article 289-26° annexe II du CGI	Autorisation des entrepositaires agréés de rattacher un ou plusieurs chais ou locaux au site d'exploitation lorsqu'ils sont situés en dehors des limites fixées au I de l'article 50-00 B de l'annexe IV au code général des impôts, prévue par le III du même article	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
228	Article 289-27° annexe II du CGI	Délivrance du numéro d'agrément de la personne responsable de l'embouteillage du produit prévue au a. de l'article 54-0 C de l'annexe IV au code général des impôts	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
229	Article 289-28° annexe II du CGI	Autorisation donnée à un négociant d'embouteiller des boissons alcooliques pour le compte d'un ou de plusieurs autres entrepositaires agréés, prévue par le dernier alinéa de l'article 54-0 C de l'annexe IV au code général des impôts	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			-	-	-	-
230	Article 289-29° annexe II du CGI	Agrément d'un type de capsule représentative de droit, prévu par l'article 54-0 G de l'annexe IV au code général des impôts	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			-	-	-	-
231	Article 289-30° annexe II du CGI	Agrément de compteur équipant les machines à fabriquer les marques fiscales représentatives de droits, prévu par l'article 54-0 I de l'annexe IV au code général des impôts	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			-	-	-	-
234	Article 289-33° annexe II du CGI	Agrément des machines destinées à apposer la marque fiscale et les autres mentions visées au 2° du II de l'article 164 AM de l'annexe IV au CGI, prévu par le deuxième alinéa de l'article 54-0 V de l'annexe IV au code général des impôts	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			-	-	-	-
235	Article 289-34° annexe II du CGI	Autorisation de restitution ou de remise des droits et taxes afférents aux bouteilles ou récipients défectueux ou cassés, prévue par le deuxième alinéa de l'article 54-0 Z de l'annexe IV	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			-	-	-	-
236	Article 289-35° annexe II du CGI	Accord de restitution ou de remise des droits et taxes après constatation par le service des douanes et droits indirects de la preuve de la sortie du produit du territoire de l'Union européenne ou présentation d'un des documents mentionnés à l'article 302 M du code général des impôts (6) , prévu par le dernier alinéa de l'article 54-0 Z de l'annexe IV	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			-	-	-	-
242	Article 289-50° annexe II du CGI	Autorisation de déplacement de la machine à timbrer en dehors de l'établissement désigné comme lieu d'exploitation, prévue à la fin du deuxième alinéa de l'article 164 AD bis au code général des impôts	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			-	-	-	-
244	Article 289-52° annexe II du CGI	Autorisation de déplacement des matériels ou logiciels mentionnés à l'article 164 AM de l'annexe IV au code général des impôts en dehors de l'établissement désigné comme le lieu d'exploitation, prévues au I de l'article 164 AU de la même annexe	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			-	-	-	-
250	Article 289-59° annexe II du CGI	Demande de procéder à un second essai en cas de contestation sur le titre, en application du premier alinéa de l'article 530 du code général des impôts et de l'article 203 de l'annexe III au même code ;	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			-	-	-	-
252	Article 289-61° annexe II du CGI	Autorisation de modifier les conditions auxquelles était subordonnée la conclusion de la convention des professionnels habilités à attester eux-mêmes la garantie du titre, en application du I de l'article 535 du code général des impôts et de l'article 275 bis D de l'annexe II au même code ;	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			-	-	-	-

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
254	Article 289-63° annexe II du CGI	Autorisation de refonte d'ouvrages aux titres légaux destinés à une commercialisation en dehors du territoire français sans apposition des poinçons réglementaires, en application de l'article 543 du code général des impôts et de l'article 208 de l'annexe I au même code.	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI
261	Article 111 H ter II annexe III du CGI	Attribution de documents prévalidés mentionnés à l'article 302 M du code général des impôts (6) à une personne (II de l'article 111 H ter),	FLEURY	Martin	Inspecteur principal de 2ème classe	chef divisionnaire à Paris OP-CO/CI

Notes explicatives

La présente annexe reprend l'ensemble des DAI de la compétence des chefs de services déconcentrés (directeurs interrégionaux - ou directeurs régionaux dans les cas où cela est expressément signalé), regroupées selon le bureau de la direction générale réglementairement compétent.

La colonne REF* attribue un numéro dans l'ordre de présentation à chaque DAI et précise, lorsque la DAI est reprise dans le décret n° 97-1195 du 24 décembre 1997, l'article et le numéro, au sein de l'article, auquel la DAI considérée est reprise (par exemple, lorsque la référence indiquée est 6-5°, cela signifie que la DAI est reprise au 5° de l'article 6 du décret n° 97-1195). En revanche, certaines DAI relevant notamment de la compétence des bureaux JCF1 et FID3 ne sont pas reprises dans le décret n° 97-1195 du 24 décembre 1997, mais sont reprises directement dans les annexes I et II du CGI (par exemple l'autorisation d'emploi d'alcool non dénaturé en franchise des droits pour les industries prévue à l'article 190 de l'annexe I au CGI). Pour ce qui concerne les DAI issues de l'annexe III (décrets simples) et de l'annexe IV (arrêtés) du CGI, elles ont été reprises à l'article 289 de l'annexe II au CGI afin d'établir la compétence du directeur interrégional en la matière. Elles sont donc référencées par leur seul numéro d'ordre de présentation.

Les codes auxquels il est fait référence sont abrégés :

CDU : code des douanes de l'Union

RE : règlement d'exécution

RD : règlement délégué

CD : code des douanes

CGI : code général des impôts

LPF : livre des procédures fiscales

CPI : code de la propriété intellectuelle

Renvois du tableau

Les décisions administratives individuelles figurant aux articles 302 H ter, 302 H quater et 319 du CGI, d'une part, et à l'article L.29 du LPF, d'autre part, ont été expressément attribuées par la loi au directeur régional des douanes et droits indirects. Toutefois, une fois entrées en vigueur, les dispositions réglementaires portant application du code sur les impositions et les biens et services, les articles 302 H ter et 302 H quater du CGI, seront définitivement abrogés [conformément aux dispositions des articles 10 (47°) et 38 (5°) de l'ordonnance n° 2021-1843 du 21 décembre 2021].

Dans le cadre de la déclaration simplifiée (article 166 du CDU), les autorités douanières peuvent accepter que la déclaration en douane ne comporte pas certaines des énonciations prévues ou ne soit pas accompagnée de certains documents. Deux cas sont possibles :

- Une autorisation délivrée par les autorités douanières est requise en cas de **demande de dédouanement en deux temps** (déclarations simplifiées suivies d'une déclaration complémentaire globale). La délivrance de cette autorisation, après audit des critères prévus à l'article 145 du RDC, peut être déléguée, outre au directeur régional, aux chefs de pôle et au secrétaire général de la direction régionale, au chef de service du bureau de douane ;

- en cas de **procédure de soumission D48**, il s'agit d'une simple facilité qui n'est pas délivrée sur autorisation et ne nécessite pas d'audit. Son octroi peut être délégué, outre au directeur régional, aux chefs de pôle et au secrétaire général de la direction régionale, au chef de service du bureau de douane.

Si le demandeur n'est pas établi sur le territoire douanier visé à l'article 1^{er} du code des douanes (c'est-à-dire, s'il n'est pas établi en France), l'autorité douanière compétente est la direction interrégionale d'Île-de-France. L'octroi de la décision, dans ce cas, peut être délégué soit au directeur régional de Paris, aux chefs de pôle ou au secrétaire général de cette direction, soit au Service grands comptes.

S'agissant de la DAI n° 152 : remboursement de droits et taxes perçus et recouvrés comme en matière de douane, le DI des Hauts de France est autorisé, dans le cadre de seuils qu'il définit, à déléguer sa signature - à certains agents placés sous son autorité et notamment au chef divisionnaire de la division de Lille - aux fins de signer les décisions de remboursement partiel de TICPE aux transporteurs européens après instruction des demandes par les services du ressort de la division précitée.

L'agrément au dédouanement centralisé national est prévu par l'arrêté du 9 mai 2016 relatif à l'agrément au dédouanement centralisé national en application de l'article 179, paragraphe 1, alinéa 2 du code des douanes de l'Union.

(6) Article du CGI demeurant provisoirement en vigueur par la combinaison des dispositions des articles 10 et 38 de l'ordonnance n° 2021-1843 du 21 décembre 2021.

(7) Pour ce qui concerne la proposition de fermeture d'établissement dans le cadre de l'application de l'article 1825 du code général des impôts, les directeurs interrégionaux des douanes et droits indirects, d'une part, et, en Guyane, en Guadeloupe, à La Réunion et à Mayotte, les directeurs régionaux des douanes et droits indirects, d'autre part, sont autorisés à déléguer leur signature aux fonctionnaires placés sous leur autorité dans les limites et conditions précisées dans la présente annexe I et dans l'annexe II de la décision de délégation de signature de la directrice générale.

ANNEXE à la décision du directeur interrégional des douanes et des droits indirects d'Île-de-France du 22 novembre 2024

Annexe I – C-2 Délégation des décisions administratives individuelles au niveau de la division des douanes de Paris surveillance, direction régionale des douanes et droits indirects de PARIS

Liste des agents des douanes recevant délégation de signature du directeur interrégional des douanes et droits indirects d'Île-de-France

Bureau Réseau 3

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
5-II-1° 1	Article 76-2 du code des douanes (CD)	Autorisation de circulation des marchandises sur les routes visées à l'article 76-1 du code des douanes, pendant leurs heures de fermeture	DAYNAC MULE	Maeva Christophe	Directrice des services douaniers de 2ème classe Inspecteur principal de 1ère classe	Cheffe de la division surveillance Adjoint à la cheffe de la division surveillance

Bureau COMINT 1

5-I-83° 54	Article 305 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions relatives à la poursuite de l'opération de transit en cas d'incident en cours de route	DAYNAC MULE	Maeva Christophe	Directrice des services douaniers de 2ème classe Inspecteur principal de 1ère classe	Cheffe de la division surveillance Adjoint à la cheffe de la division surveillance
5-I-84° 55	Article 304 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions relatives à l'inspection des marchandises au bureau de passage	DAYNAC MULE	Maeva Christophe	Directrice des services douaniers de 2ème classe Inspecteur principal de 1ère classe	Cheffe de la division surveillance Adjoint à la cheffe de la division surveillance
5-I-85° 56	Articles 306 et 312 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions relatives aux formalités accomplies à destination, à la possibilité d'autoriser la présentation des marchandises en dehors des heures d'ouverture officielles du bureau dans un autre lieu, à l'appréciation du retard non imputable au titulaire du régime ou au transporteur et aux preuves alternatives	DAYNAC MULE	Maeva Christophe	Directrice des services douaniers de 2ème classe Inspecteur principal de 1ère classe	Cheffe de la division surveillance Adjoint à la cheffe de la division surveillance

Bureau COMINT 3

10-2 ter 142	Articles 17 et 18 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et au premier alinéa des articles L. 335-10, L. 335-11, L. 521-14, L. 521-15, L. 614-32, L. 614-33, L. 623-36, L. 623-37, L. 716-8, L. 716-8-1, L. 722-9 et L. 722-10 du code de la propriété intellectuelle	La retenue et la suspension de la mainlevée des marchandises présumées contrefaisantes	DAYNAC MULE	Maeva Christophe	Directrice des services douaniers de 2ème classe Inspecteur principal de 1ère classe	Cheffe de la division surveillance Adjoint à la cheffe de la division surveillance
10-2 quater 143	Articles 17, 18, 23.1, 24 et 29 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013, quatrième alinéa des articles L. 335-10, L. 335-11, L. 521-14, L. 521-15, L. 614-32, L. 614-33, L. 623-36, L. 623-37, L. 716-8, L. 716-8-1, L. 722-9, L. 722-10, III des articles L. 335-14, L. 521-17-1, L. 614-36, L. 623-40, L. 716-8-4, L. 722-13 et IV des articles L. 335-15, L. 521-17-2, L. 614-37, L. 716-8-5 et L. 722-14 du CPI	La mainlevée des marchandises présumées contrefaisantes	DAYNAC MULE	Maeva Christophe	Directrice des services douaniers de 2ème classe Inspecteur principal de 1ère classe	Cheffe de la division surveillance Adjoint à la cheffe de la division surveillance
10-2 quater-0 144	Article 25.2 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013	L'autorisation de circulation sous surveillance douanière des marchandises retenues destinées à être détruites	DAYNAC MULE	Maeva Christophe	Directrice des services douaniers de 2ème classe Inspecteur principal de 1ère classe	Cheffe de la division surveillance Adjoint à la cheffe de la division surveillance
10-2 quater-1 145	Article 19 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et articles L. 335-13, L. 521-17, L. 614-35, L. 623-39, L. 716-8-3 et L. 722-12 du CPI	La décision de prélèvement d'échantillons	DAYNAC MULE	Maeva Christophe	Directrice des services douaniers de 2ème classe Inspecteur principal de 1ère classe	Cheffe de la division surveillance Adjoint à la cheffe de la division surveillance
10-2 quater-2 146	Articles 23.1, 26.3 et 26.8 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et articles L. 335-14, L. 335-15, L. 521-17-1, L. 521-17-2, L. 614-36, L. 614-37, L. 623-40, L. 716-8-4, L. 716-8-5, L. 722-13 et L. 722-14 du CPI	La décision de destruction des marchandises soupçonnées de contrefaçon	DAYNAC MULE	Maeva Christophe	Directrice des services douaniers de 2ème classe Inspecteur principal de 1ère classe	Cheffe de la division surveillance Adjoint à la cheffe de la division surveillance
10-2 quater-3 147	Article 23.4 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et III des articles L. 335-14, L. 521-17-1, L. 614-36, L. 623-40, L. 716-8-4, L. 722-13 du CPI	La prorogation du délai de la retenue des marchandises présumées contrefaisantes	DAYNAC MULE	Maeva Christophe	Directrice des services douaniers de 2ème classe Inspecteur principal de 1ère classe	Cheffe de la division surveillance Adjoint à la cheffe de la division surveillance

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
Bureau FID2						
6-1° 194	Article 262 du CGI	Visa et régularisation des bordereaux de vente à l'exportation	DAYNAC MULE	Maeva Christophe	Directrice des services douaniers de 2ème classe Inspecteur principal de 1ère classe	Cheffe de la division surveillance Adjoint à la cheffe de la division surveillance
10-2 bis 199	Règlement (CE) n° 1186/2009 du Conseil du 16 novembre 2009	Autorisation d'importer des marchandises en franchise de droits de douane	DAYNAC MULE	Maeva Christophe	Directrice des services douaniers de 2ème classe Inspecteur principal de 1ère classe	Cheffe de la division surveillance Adjoint à la cheffe de la division surveillance
10-16° 201	Articles 50 septies à 50 decies de l'annexe IV au code général des impôts	Autorisation d'importer des marchandises en franchise de taxe sur la valeur ajoutée	DAYNAC MULE	Maeva Christophe	Directrice des services douaniers de 2ème classe Inspecteur principal de 1ère classe	Cheffe de la division surveillance Adjoint à la cheffe de la division surveillance

Notes explicatives

La présente annexe reprend l'ensemble des DAI de la compétence des chefs de services déconcentrés (directeurs interrégionaux - ou directeurs régionaux dans les cas où cela est expressément signalé), regroupées selon le bureau de la direction générale réglementairement compétent.

La colonne REF* attribue un numéro dans l'ordre de présentation à chaque DAI et précise, lorsque la DAI est reprise dans le décret n° 97-1195 du 24 décembre 1997, l'article et le numéro, au sein de l'article, auquel la DAI considérée est reprise (par exemple, lorsque la référence indiquée est 6-5°, cela signifie que la DAI est reprise au 5° de l'article 6 du décret n° 97-1195). En revanche, certaines DAI relevant notamment de la compétence des bureaux JCF1 et FID3 ne sont pas reprises dans le décret n° 97-1195 du 24 décembre 1997, mais sont reprises directement dans les annexes I et II du CGI (par exemple l'autorisation d'emploi d'alcool non dénaturé en franchise des droits pour les industries prévues à l'article 190 de l'annexe I au CGI). Pour ce qui concerne les DAI issues de l'annexe III (décrets simples) et de l'annexe IV (arrêtés) du CGI, elles ont été reprises à l'article 289 de l'annexe II au CGI afin d'établir la compétence du directeur interrégional en la matière. Elles sont donc référencées par leur seul numéro d'ordre de présentation.

Les codes auxquels il est fait référence sont abrégés :

CDU : code des douanes de l'Union

RE : règlement d'exécution

RD : règlement délégué

CD : code des douanes

CGI : code général des impôts

LPF : livre des procédures fiscales

CPI : code de la propriété intellectuelle

Renvois du tableau

Les décisions administratives individuelles figurant aux articles 302 H ter, 302 H quater et 319 du CGI, d'une part, et à l'article L.29 du LPF, d'autre part, ont été expressément attribuées par la loi au directeur régional des douanes et droits indirects. Toutefois, une fois entrées en vigueur, les dispositions réglementaires portant application du code sur les impositions et les biens et services, les articles 302 H ter et 302 H quater du CGI, seront définitivement abrogés [conformément aux dispositions des articles 10 (47°) et 38 (5°) de l'ordonnance n° 2021-1843 du 21 décembre 2021].

Dans le cadre de la déclaration simplifiée (article 166 du CDU), les autorités douanières peuvent accepter que la déclaration en douane ne comporte pas certaines des énonciations prévues ou ne soit pas accompagnée de certains documents. Deux cas sont possibles :
- Une autorisation délivrée par les autorités douanières est requise en cas de **demande de dédouanement en deux temps** (déclarations simplifiées suivies d'une déclaration complémentaire globale). La délivrance de cette autorisation, après audit des critères prévus à l'article 145 du RDC, peut être déléguée, outre au directeur régional, aux chefs de pôle et au secrétaire général de la direction régionale, au chef de service du bureau de douane ;

- en cas de **procédure de soumission D48**, il s'agit d'une simple facilité qui n'est pas délivrée sur autorisation et ne nécessite pas d'audit. Son octroi peut être délégué, outre au directeur régional, aux chefs de pôle et au secrétaire général de la direction régionale, au chef de service du bureau de douane.

Si le demandeur n'est pas établi sur le territoire douanier visé à l'article 1^{er} du code des douanes (c'est-à-dire, s'il n'est pas établi en France), l'autorité douanière compétente est la direction interrégionale d'Île-de-France. L'octroi de la décision, dans ce cas, peut être délégué soit au directeur régional de Paris, aux chefs de pôle ou au secrétaire général de cette direction, soit au Service grands comptes.

S'agissant de la DAI n° 152 : remboursement de droits et taxes perçus et recouvrés comme en matière de douane, le DI des Hauts de France est autorisé, dans le cadre de seuils qu'il définit, à déléguer sa signature - à certains agents placés sous son autorité et notamment au chef divisionnaire de la division de Lille - aux fins de signer les décisions de remboursement partiel de TICPE aux transporteurs européens après instruction des demandes par les services du ressort de la division précitée.

L'agrément au dédouanement centralisé national est prévu par l'arrêté du 9 mai 2016 relatif à l'agrément au dédouanement centralisé national en application de l'article 179, paragraphe 1, alinéa 2 du code des douanes de l'Union.

(6) Article du CGI demeurant provisoirement en vigueur par la combinaison des dispositions des articles 10 et 38 de l'ordonnance n° 2021-1843 du 21 décembre 2021

(7) Pour ce qui concerne la proposition de fermeture d'établissement dans le cadre de l'application de l'article 1825 du code général des impôts, les directeurs interrégionaux des douanes et droits indirects, d'une part, et, en Guyane, en Guadeloupe, à La Réunion et à Mayotte, les directeurs régionaux des douanes et droits indirects, d'autre part, sont autorisés à déléguer leur signature aux fonctionnaires placés sous leur autorité dans les limites et conditions précisées dans la présente annexe I et dans l'annexe II de la décision de délégation de signature de la directrice générale

ANNEXE à la décision du directeur interrégional des douanes et des droits indirects d'Île-de-France du 22 novembre 2024

Annexe I – D-2 - Délégation des décisions administratives individuelles au niveau du bureau des CONTRIBUTIONS INDIRECTES de PARIS (2), division OP/CO-CI de PARIS, direction régionale des douanes et droits indirects de PARIS

Liste des agents des douanes recevant délégation de signature du directeur interrégional des douanes et droits indirects d'Île-de-France

Bureau COMINT 3

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
10-2 ter 142	Articles 17 et 18 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et au premier alinéa des articles L. 335-10, L. 335-11, L. 521-14, L. 521-15, L. 614-32, L. 614-33, L. 623-36, L. 623-37, L. 716-8, L. 716-8-1, L. 722-9 et L. 722-10 du code de la propriété intellectuelle	La retenue et la suspension de la mainlevée des marchandises présumées contrefaisantes	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
			-	-	-	-
10-2 quater 143	Articles 17, 18, 23.1, 24 et 29 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013, quatrième alinéa des articles L. 335-10, L. 335-11, L. 521-14, L. 521-15, L. 614-32, L. 614-33, L. 623-36, L. 623-37, L. 716-8, L. 716-8-1, L. 722-9, L. 722-10, III des articles L. 335-14, L. 521-17-1, L. 614-36, L. 623-40, L. 716-8-4, L. 722-13 et IV des articles L. 335-15, L. 521-17-2, L. 614-37, L. 716-8-5 et L. 722-14 du CPI	La mainlevée des marchandises présumées contrefaisantes	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
			-	-	-	-
10-2 quater-0 144	Article 25.2 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013	L'autorisation de circulation sous surveillance douanière des marchandises retenues destinées à être détruites	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
			-	-	-	-
10-2 quater-1 145	Article 19 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et articles L. 335-13, L. 521-17, L. 614-35, L. 623-39, L. 716-8-3 et L. 722-12 du CPI	La décision de prélèvement d'échantillons	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
			-	-	-	-
10-2 quater-2 146	Articles 23.1, 26.3 et 26.8 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et articles L. 335-14, L. 335-15, L. 521-17-1, L. 521-17-2, L. 614-36, L. 614-37, L. 623-40, L. 716-8-4, L. 716-8-5, L. 722-13 et L. 722-14 du CPI	La décision de destruction des marchandises soupçonnées de contrefaçon	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
			-	-	-	-
10-2 quater-3 147	Article 23.4 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et III des articles L. 335-14, L. 521-17-1, L. 614-36, L. 623-40, L. 716-8-4, L. 722-13 du CPI	La prorogation du délai de la retenue des marchandises présumées contrefaisantes	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
			-	-	-	-
			DUCROS	Hugo	Contrôleur de 2ème classe	
			NIZAN	Olivier	Contrôleur de 2ème classe	

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
Bureau FID3						
203	Article 319 CGI (1)	Décision portant ouverture d'un atelier public de distillation et fixant les conditions de son fonctionnement	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
204	Article 167 alinéas 3 et 4 annexe I CGI	Autorisation de communication autre que par la voie publique entre les locaux affectés à la dénaturation et au logement des alcools et des locaux où se trouvent des alcools non dénaturés à la vente	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
205	Article 186 de l'annexe I au CGI	Autorisation de dénaturer des alcools par procédé spécial	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
206	Article 188 annexe I CGI	Dérogation individuelle concernant l'emploi d'alcool dénaturé par procédé spécial ailleurs que sur les lieux de dénaturation	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
207	Article 190 annexe I CGI	Autorisation d'emploi d'alcool non dénaturé en franchise des droits pour les industries	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
208	Article 192 annexe I CGI	Choix du dénaturateur auquel doivent être rétrocedés les alcools industriels employés sous le régime des alcools dénaturés en cas de cessation d'industrie	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
209	Article L.29 LPF CGI (1)	Dispense des visites de nuit pour certains détenteurs d'alambics	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
210	Article 286 K 4 ^{ème} alinéa Annexe II au CGI	Décision pour accorder la qualité d'entrepositaire agréé et agréer la comptabilité matières prévue par les articles 302 G du code général des impôts (6)	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
211	Article 302 H ter du CGI (1)	Décisions accordant la qualité de destinataire enregistré, visée à l'article 302 H ter du code général des impôts,	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
212	Article 302 H quater du CGI (1)	Décisions accordant la qualité d'expéditeur enregistré, visée à l'article 302 H quater du code général des impôts,	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
213	Article 180 annexe I du CGI	Décision listant les substances pouvant être additionnées aux alcools dénaturés par le procédé général	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
214	Article 289-1 ^{er} annexe II du CGI	Fixation ou révision de taux annuels de déchets ou de pertes observés en cours de fabrication ou de transformation d'alcools et de boissons alcooliques accordés aux entrepositaires agréés par entrepôt suspensif de droits d'accises, en application de l'article 50-0 O de l'annexe IV au code général des impôts,	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
215	Article 289-4° annexe II du CGI	Dispense de cautionnement en matière de contributions indirectes prévue au 2 du III de l'article 302 D (6), au V de l'article 302 G (6), au deuxième alinéa de l'article 302 H (6), à l'article 302 J (6) du code général des impôts et aux articles 286 N de l'annexe II, 111-0 C et 111-0 D de l'annexe III au même code	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
216	Article 289-5° annexe II du CGI	Retrait de l'agrément accordé à l'entrepositaire agréé en cas de violation de ses obligations, de défaillance de la caution ou de dénonciation par cette caution de son engagement, prévu au V de l'article 302 G du code général des impôts (6), au IX de l'article 286 I et au XI de l'article 286 J de l'annexe II et aux articles 111-0 C et 111-0 D de l'annexe III au même code	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
217	Article 289-6° annexe II du CGI	Remboursement et compensation des droits d'accises, prévu au IV de l'article 302 G du code général des impôts (6) et à l'article 286 M de l'annexe II au même code	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
218	Article 289-8° annexe II du CGI	Autorisation préalable des personnes qui désirent importer, acquérir à titre gratuit ou onéreux, obtenir en location, faire réparer ou transformer un ou plusieurs appareils ou portions d'appareils propres à la distillation, à la fabrication ou au repassage d'eaux-de-vie ou d'esprits, prévue par l'article 306 du code général des impôts et l'article 50 C de l'annexe IV au même code	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
219	Article 289-9° annexe II du CGI	Dispense de la formalité de scellement, prévue par l'article 309 du code général des impôts	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
			LLINARES	Marie-Hélène	Contrôleuse principale	
			-	-	-	
			BENOTHMAN	Mohsen	Contrôleur principal	
			MONTERRIN	Rémi	Contrôleur de 2ème classe	
CUSTOS	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème cl				
220	Article 289-10° annexe II du CGI	Délivrance de permis de circulation pour les alambics utilisés par les loueurs d'alambics, prévue par les articles 311 bis, 327 et 328 du code général des impôts	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
			LLINARES	Marie-Hélène	Contrôleuse principale	
			-	-	-	
			BENOTHMAN	Mohsen	Contrôleur principal	
			MONTERRIN	Rémi	Contrôleur de 2ème classe	
CUSTOS	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème cl				
221	Article 289-13° annexe II du CGI	Admission en décharge des quantités d'alcool ou de boissons alcooliques en cas de pertes accidentelles, prévue au deuxième alinéa de l'article 50-0 J de l'annexe IV au code général des impôts	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
			LLINARES	Marie-Hélène	Contrôleuse principale	
			-	-	-	
BENOTHMAN	Mohsen	Contrôleur principal				
MONTERRIN	Rémi	Contrôleur de 2ème classe				
CUSTOS	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème cl				
222	Article 289-15° annexe II du CGI	Attribution et retrait du numéro d'identification des intermédiaires et des utilisateurs d'alcools et de boissons alcooliques en exonération de droits d'accises, prévus respectivement au 2° du II de l'article 111-0 E et au 1° du I de l'article 111-0 F de l'annexe III au code général des impôts	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
			LLINARES	Marie-Hélène	Contrôleuse principale	
			-	-	-	
BENOTHMAN	Mohsen	Contrôleur principal				
MONTERRIN	Rémi	Contrôleur de 2ème classe				
CUSTOS	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème cl				

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
223	Article 289-17° annexe II du CGI	Autorisation donnée aux entrepositaires agréés mentionnés à l'article 302 G du code général des impôts (6) et des débitants de boissons mentionnés à l'article 502 du même code, d'utiliser leurs factures ou tout autre document commercial, en lieu et place des documents d'accompagnement mentionnés à l'article 302 M du code précité (6), prévue par le II de l'article 111 H bis de l'annexe III au code général des impôts	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
			LLINARES	Marie-Hélène	Contrôleuse principale	
			-	-	-	
			BENOTHMAN	Mohsen	Contrôleur principal	
MONTERRIN	Rémi	Contrôleur de 2ème classe				
CUSTOS	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème cl				
224	Article 289-18° annexe II du CGI	Agrément des procédés de dénaturation des essences d'absinthe et produits assimilés, prévu par le premier alinéa de l'article 178 P de l'annexe III au code général des impôts	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
225	Article 289-19° annexe II du CGI	Dispense des formalités à la circulation, prévue par l'article 178 AA de l'annexe III au code général des impôts	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
226	Article 289-20° annexe II du CGI	Autorisation de procéder à la vérification de la légalité du titre d'un ouvrage en or, argent ou platine marqué d'un poinçon de garantie prévue par l'article 207 de l'annexe III au code général des impôts	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
227	Article 289-26° annexe II du CGI	Autorisation des entrepositaires agréés de rattacher un ou plusieurs chais ou locaux au site d'exploitation lorsqu'ils sont situés en dehors des limites fixées au I de l'article 50-00 B de l'annexe IV au code général des impôts, prévue par le III du même article	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
228	Article 289-27° annexe II du CGI	Délivrance du numéro d'agrément de la personne responsable de l'embouteillage du produit prévue au a. de l'article 54-0 C de l'annexe IV au code général des impôts	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
229	Article 289-28° annexe II du CGI	Autorisation donnée à un négociant d'embouteiller des boissons alcooliques pour le compte d'un ou de plusieurs autres entrepositaires agréés, prévue par le dernier alinéa de l'article 54-0 C de l'annexe IV au code général des impôts	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
			LLINARES	Marie-Hélène	Contrôleuse principale	
			-	-	-	
			BENOTHMAN	Mohsen	Contrôleur principal	
MONTERRIN	Rémi	Contrôleur de 2ème classe				
CUSTOS	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème cl				
230	Article 289-29° annexe II du CGI	Agrément d'un type de capsule représentative de droit, prévu par l'article 54-0 G de l'annexe IV au code général des impôts	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
			LLINARES	Marie-Hélène	Contrôleuse principale	
			-	-	-	
			BENOTHMAN	Mohsen	Contrôleur principal	
MONTERRIN	Rémi	Contrôleur de 2ème classe				
CUSTOS	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème cl				

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
231	Article 289-30° annexe II du CGI	Agrément de compteur équipant les machines à fabriquer les marques fiscales représentatives de droits, prévu par l'article 54-0 I de l'annexe IV au code général des impôts	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
232	Article 289-31° annexe II du CGI	Octroi des dérogations à l'emploi obligatoire des capsules fiscales pour le conditionnement des vins, prévu par le deuxième alinéa de l'article 54-0 U de l'annexe IV au code général des impôts	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
233	Article 289-32° annexe II du CGI	Autorisation donnée aux entrepositaires agréés d'apposer eux-mêmes, sur les capsules qu'ils utilisent, la marque fiscale et les autres mentions visées au 2° du II de l'article 164 AM de l'annexe IV au CGI, prévue par l'article 54-0 V de l'annexe IV au code général des impôts	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
234	Article 289-33° annexe II du CGI	Agrément des machines destinées à apposer la marque fiscale et les autres mentions visées au 2° du II de l'article 164 AM de l'annexe IV au CGI, prévu par le deuxième alinéa de l'article 54-0 V de l'annexe IV au code général des impôts	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
235	Article 289-34° annexe II du CGI	Autorisation de restitution ou de remise des droits et taxes afférents aux bouteilles ou récipients défectueux ou cassés, prévue par le deuxième alinéa de l'article 54-0 Z de l'annexe IV	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
236	Article 289-35° annexe II du CGI	Accord de restitution ou de remise des droits et taxes après constatation par le service des douanes et droits indirects de la preuve de la sortie du produit du territoire de l'Union européenne ou présentation d'un des documents mentionnés à l'article 302 M du code général des impôts (6), prévu par le dernier alinéa de l'article 54-0 Z de l'annexe IV	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
			LLINARES	Marie-Hélène	Contrôleuse principale	
			-	-	-	
			BENOTHMAN	Mohsen	Contrôleur principal	
			MONTERRIN	Rémi	Contrôleur de 2ème classe	
237	Article 289-36° annexe II du CGI	Habilitation à répartir les capsules collectives représentatives des droits destinées aux récoltants, prévue par le premier alinéa de l'article 54-0 BW de l'annexe IV au code général des impôts	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
238	Article 289-37° annexe II du CGI	Autorisation de percevoir le droit de circulation par les personnes habilitées à répartir les capsules collectives représentatives des droits destinées aux récoltants, prévue par le troisième alinéa de l'article 54-0 BW de l'annexe IV au code général des impôts	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
239	Article 289-38° annexe II du CGI	Autorisation d'employer des empreintes fiscales en lieu et place de vignettes, prévue par le II de l'article 54 A de l'annexe IV au code général des impôts	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
240	Article 289-48° annexe II du CGI	Mise en demeure adressée au comité de direction d'un cercle de jeu de ne pas maintenir en fonction un préposé n'arrivant pas à assurer de manière satisfaisante la concordance entre les sommes trouvées dans la cagnotte et la valeur des tickets détachés, prévue par le deuxième alinéa de l'article 151 de l'annexe IV au code général des impôts	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
241	Article 289-49° annexe II du CGI	Autorisation d'utiliser des machines à timbrer, prévue au premier alinéa de l'article 164 AD bis au code général des impôts	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
242	Article 289-50° annexe II du CGI	Autorisation de déplacement de la machine à timbrer en dehors de l'établissement désigné comme lieu d'exploitation, prévue à la fin du deuxième alinéa de l'article 164 AD bis au code général des impôts	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
			LLINARES	Marie-Hélène	Contrôleuse principale	
			-	-	-	
			BENOTHMAN	Mohsen	Contrôleur principal	
			MONTERRIN	Rémi	Contrôleur de 2ème classe	
CUSTOS	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème cl				

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
243	Article 289-51° annexe II du CGI	Autorisation de mise en place ou d'installation de matériels et logiciels mentionnée à l'article 164 AM de l'annexe IV au code général des impôts chez les utilisateurs, prévue au III de l'article 164 AP et au I de l'article 164 AU de la même annexe	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
244	Article 289-52° annexe II du CGI	Autorisation de déplacement des matériels ou logiciels mentionnés à l'article 164 AM de l'annexe IV au code général des impôts en dehors de l'établissement désigné comme le lieu d'exploitation, prévue au I de l'article 164 AU de la même annexe	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
			LLINARES	Marie-Hélène	Contrôleuse principale	
			-	-	-	
BENOTHMAN	Mohsen	Contrôleur principal				
MONTERRIN	Rémi	Contrôleur de 2ème classe				
CUSTOS	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème cl				
245	Article 289-53° annexe II du CGI	Habilitation des usagers à apposer, à l'aide de leurs matériels ou logiciels, les marques fiscales sur des capsules dont ils font usage pour le compte de personnes pour lesquelles ils sont autorisés à embouteiller les vins, autres boissons fermentées, produits intermédiaires et alcools, prévue au VI de l'article 164 AU de l'annexe IV au code général des impôts	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
246	Article 289-54° annexe II du CGI	Révocation de l'autorisation donnée aux usagers de matériels ou de logiciels mentionnée au I de l'article 164 AU de l'annexe IV, prévue à l'article 164 AW de la même annexe	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
247	Article 289-56° annexe II du CGI	Délivrance et retrait de l'agrément d'acheteur-revendeur de tabacs manufacturés prévu à l'article 568 du CGI	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
248	Article 289-57° annexe II du CGI	Délivrance des certificats d'exportation préalable de rhums traditionnels des départements d'outre-mer, en application de l'article 144 bis de l'annexe III au code général des impôts et de l'article 52 quater de l'annexe IV au même code	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
258	Article 289-67° annexe II du CGI	Délivrance du numéro d'agrément des personnes responsables de l'embouteillage du produit prévue à l'article 111 I de l'annexe III au code général des impôts et au a de l'article 50-0 C de l'annexe IV au code général des impôts	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
259	Article 289-68° annexe II du CGI	Délivrance de l'agrément de représentant fiscal, prévu à l'article 302 V bis du code général des impôts et à l'article 50-0 A bis de l'annexe IV au code général des impôts	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
260	Article 289-69° annexe II du CGI	Délivrance d'un certificat pour les petits producteurs indépendants, prévu aux articles L.313-22 et L.313-40 du code des impositions sur les biens et services	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
261	Article 111 H ter II annexe III du CGI	Attribution de documents prévalidés mentionnés à l'article 302 M du code général des impôts (6) à une personne (II de l'article 111 H ter),	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
262	Article 111 H ter II Annexe III du CGI	Autorisation donnée à une personne de valider les documents mentionnés à l'article 302 M du code général des impôts (6) au moyen d'un matériel ou logiciel de validation (II de l'article 111 H ter)	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
263	Article 111 H ter III Annexe III du CGI	Autorisation donnée à des groupements d'entrepôts agréés, des syndicats ou des organismes professionnels représentant des entrepositaires agréés : 1°) à valider pour le compte des entrepositaires agréés des documents d'accompagnement mentionnés à l'article 302 M du code général des impôts (6) au moyen des différents matériels de validation, pour les leur remettre, 2°) à délivrer des documents d'accompagnement prévalidés ou à les prévalider pour les remettre aux entrepositaires agréés. (III de l'article 111 H ter)	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
264	Article 111 H ter IV Annexe III du CGI	Autorisation donnée à un entrepositaire agréé, selon le cas, à faire valider les documents mentionnés à l'article 302 M du code général des impôts (6) ou à se faire remettre ces documents prévalidés par un groupement d'entrepôts agréés, un syndicat ou un organisme professionnel représentant les entrepositaires agréés (IV de l'article 111 H ter)	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
265	Article 111 H ter VIII Annexe III du CGI	Suspension ou révocation des autorisations accordées en vertu des II, III et IV de l'article 111 H ter de l'annexe III au CGI	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion
276	Article 1825 du code général des impôts et article 406 L de l'annexe III au CGI (7)	Proposition de fermeture d'établissement	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 3ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			HARLAUT	Damien	Inspecteur	Chef du pôle agrément et gestion

Notes explicatives

La présente annexe reprend l'ensemble des DAI de la compétence des chefs de services déconcentrés (directeurs interrégionaux - ou directeurs régionaux dans les cas où cela est expressément signalé), regroupées selon le bureau de la direction générale réglementairement compétent.

La colonne REF* attribue un numéro dans l'ordre de présentation à chaque DAI et précise, lorsque la DAI est reprise dans le décret n° 97-1195 du 24 décembre 1997, l'article et le numéro, au sein de l'article, auquel la DAI considérée est reprise (par exemple, lorsque la référence indiquée est 6-5°, cela signifie que la DAI est reprise au 5° de l'article 6 du décret n° 97-1195). En revanche, certaines DAI relevant notamment de la compétence des bureaux JCF1 et FID3 ne sont pas reprises dans le décret n° 97-1195 du 24 décembre 1997, mais sont reprises directement dans les annexes I et II du CGI (par exemple l'autorisation d'emploi d'alcool non dénaturé en franchise des droits pour les industries prévue à l'article 190 de l'annexe I au CGI). Pour ce qui concerne les DAI issues de l'annexe III (décrets simples) et de l'annexe IV (arrêtés) du CGI, elles ont été reprises à l'article 289 de l'annexe II au CGI afin d'établir la compétence du directeur interrégional en la matière. Elles sont donc référencées par leur seul numéro d'ordre de présentation.

Les codes auxquels il est fait référence sont abrégés :

CDU : code des douanes de l'Union
RE : règlement d'exécution
RD : règlement délégué
CD : code des douanes
CGI : code général des impôts
LPF : livre des procédures fiscales
CPI : code de la propriété intellectuelle

Renvois du tableau

Les décisions administratives individuelles figurant aux articles 302 H ter, 302 H quater et 319 du CGI, d'une part, et à l'article L.29 du LPF, d'autre part, ont été expressément attribuées par la loi au directeur régional des douanes et droits indirects. Toutefois, une fois entrées en vigueur, les dispositions réglementaires portant application du code sur les impositions et les biens et services, les articles 302 H ter et 302 H quater du CGI, seront définitivement abrogés [conformément aux dispositions des articles 10 (47°) et 38 (5°) de l'ordonnance n° 2021-1843 du 21 décembre 2021].

Dans le cadre de la déclaration simplifiée (article 166 du CDU), les autorités douanières peuvent accepter que la déclaration en douane ne comporte pas certaines des énonciations prévues ou ne soit pas accompagnée de certains documents. Deux cas sont possibles :

- Une autorisation délivrée par les autorités douanières est requise en cas de **demande de dédouanement en deux temps** (déclarations simplifiées suivies d'une déclaration complémentaire globale). La délivrance de cette autorisation, après audit des critères prévus à l'article 145 du RDC, peut être déléguée, outre au directeur régional, aux chefs de pôle et au secrétaire général de la direction régionale, au chef de service du bureau de douane ;
- en cas de **procédure de soumission D48**, il s'agit d'une simple facilité qui n'est pas délivrée sur autorisation et ne nécessite pas d'audit. Son octroi peut être délégué, outre au directeur régional, aux chefs de pôle et au secrétaire général de la direction régionale, au chef de service du bureau de douane.

Si le demandeur n'est pas établi sur le territoire douanier visé à l'article 1^{er} du code des douanes (c'est-à-dire, s'il n'est pas établi en France), l'autorité douanière compétente est la direction interrégionale d'Île-de-France. L'octroi de la décision, dans ce cas, peut être délégué soit au directeur régional de Paris, aux chefs de pôle ou au secrétaire général de cette direction, soit au Service grands comptes.

S'agissant de la DAI n° 152 : remboursement de droits et taxes perçus et recouvrés comme en matière de douane, le DI des Hauts de France est autorisé, dans le cadre de seuils qu'il définit, à déléguer sa signature - à certains agents placés sous son autorité et notamment au chef divisionnaire de la division de Lille - aux fins de signer les décisions de remboursement partiel de TICPE aux transporteurs européens après instruction des demandes par les services du ressort de la division précitée.

L'agrément au dédouanement centralisé national est prévu par l'arrêté du 9 mai 2016 relatif à l'agrément au dédouanement centralisé national en application de l'article 179, paragraphe 1, alinéa 2 du code des douanes de l'Union.

(6) Article du CGI demeurant provisoirement en vigueur par la combinaison des dispositions des articles 10 et 38 de l'ordonnance n° 2021-1843 du 21 décembre 2021

(7) Pour ce qui concerne la proposition de fermeture d'établissement dans le cadre de l'application de l'article 1825 du code général des impôts, les directeurs interrégionaux des douanes et droits indirects, d'une part, et, en Guyane, en Guadeloupe, à La Réunion et à Mayotte, les directeurs régionaux des douanes et droits indirects, d'autre part, sont autorisés à déléguer leur signature aux fonctionnaires placés sous leur autorité dans les limites et conditions précisées dans la présente annexe I et dans l'annexe II de la décision de délégation de signature de la directrice générale.

ANNEXE à la décision du directeur interrégional des douanes et des droits indirects d'Île-de-France du 22 novembre 2024

ANNEXE I – D1

Annexe I – D1 - Délégation des décisions administratives individuelles au niveau du bureau de douane de Paris principal, Division des opérations commerciales, direction régionale des douanes et droits indirects de PARIS

Liste des agents des douanes recevant délégation de signature du directeur interrégional des douanes et droits indirects d'Île-de-France

Bureau Réseau 3

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
5-II-1° 1	Article 76-2 du code des douanes (CD)	Autorisation de circulation des marchandises sur les routes visées à l'article 76-1 du code des douanes, pendant leurs heures de fermeture	BOURGES	Céline	Cheffe de service comptable 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			LALOY	Hélène	Inspectrice régionale de 1ère classe	Adjointe à la cheffe de service à Paris principal

Bureau Fin 3

5-II-15° 2	Article 114 § 1 bis et article 120 § 3 du code des douanes.	Décisions relatives aux demandes de dispense de caution garantissant les droits et taxes encourus	BOURGES	Céline	Cheffe de service comptable 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal			
			LALOY	Hélène	Inspectrice régionale de 1ère classe	Adjointe à la cheffe de service à Paris principal			
			LORRILLARD	Eric	Inspecteur régional de 1ère classe	Chef du pôle contrôle			
			BOUJELTI	Meriem	Inspectrice	Adjointe au chef du pôle contrôle			
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice	Cheffe du pôle « gestion des procédures ».			
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur			
			PIGNY	Laurence	Inspectrice	cellule ex-post			
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse			
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Au pôle « gestion des procédures ».			
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur			
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice			
			SERET	Sébastien	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur			
			KABIWALEU	Stéphane	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur			
			GRUCHET	Florence	Contrôleuse de 1ère classe	Vérificatrice			
5-II-19° 3	Article 390 ter du code des douanes.	Décision d'octroi des remises totales ou partielles des sommes dues au titre de l'intérêt de retard mentionné à l'article 440 bis du code des douanes ainsi que des majorations prévues par le code des douanes	BOURGES	Céline	Cheffe de service comptable 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal			
			LALOY	Hélène	Inspectrice régionale de 1ère classe	Adjointe à la cheffe de service à Paris principal			
			LORRILLARD	Eric	Inspecteur régional de 1ère classe	Chef du pôle contrôle			
			BOUJELTI	Meriem	Inspectrice	Adjointe au chef du pôle contrôle			
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice	Cheffe du pôle « gestion des procédures ».			
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur			
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse			
			5-I-111° 4	Articles 89 paragraphe 5, 95 paragraphes 2 et 3 du code des douanes de l'Union et article 84 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Autorisation de garantie globale, et le cas échéant, réduite en montant	BOURGES	Céline	Cheffe de service comptable 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
						LALOY	Hélène	Inspectrice régionale de 1ère classe	Adjointe à la cheffe de service à Paris principal
						LORRILLARD	Eric	Inspecteur régional de 1ère classe	Chef du pôle contrôle
BOUJELTI	Meriem	Inspectrice				Adjointe au chef du pôle contrôle			
HEUVELINE	Valérie	Inspectrice				Cheffe du pôle « gestion des procédures ».			
RAHON	Lomig	Inspecteur				Vérificateur			
PIGNY	Laurence	Inspectrice				cellule ex-post			
KARMOUS	Houyem	Inspectrice				Superviseuse			
GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale				Au pôle « gestion des procédures ».			
MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe				Vérificateur			
PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice						
SERET	Sébastien	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur						
KABIWALEU	Stéphane	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur						
GRUCHET	Florence	Contrôleuse de 1ère classe	Vérificatrice						
BRANDT	André	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur						
RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice						
-	-	-	-						
PAUL	Margaux	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice						
HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Au pôle « gestion des procédures ».						

5-I-113° 5	Article 89 paragraphe 3 du code des douanes de l'Union	Constitution de la garantie par un tiers	BOURGES LALOY LORRILLARD BOUDJELTI HEUVELINE RAHON PIGNY KARMOUS GUILLAUME MICHELET PIRLOT SERET KABIWALEU GRUCHET BRANDT RIBOURTOUT - PAUL HAIMEZ	Céline Hélène Eric Meriem Valérie Lomig Laurence Houyem Colette Fabrice Constance Sébastien Stéphane Florence André Anne-Sophie - Margaux Johanna	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 1ère classe Inspectrice Inspectrice Inspecteur Inspectrice Inspectrice Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Adjointe au chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Vérificateur cellule ex-post Superviseuse Au pôle « gestion des procédures ». Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificatrice Vérificatrice Vérificatrice - Vérificatrice Au pôle « gestion des procédures ».
5-I-114° 6	Articles 90 et 91 du code des douanes de l'Union et 148, 149, 155 et 158 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Fixation du montant de la garantie	BOURGES LALOY LORRILLARD BOUDJELTI HEUVELINE RAHON PIGNY KARMOUS GUILLAUME MICHELET PIRLOT SERET KABIWALEU GRUCHET BRANDT RIBOURTOUT - PAUL HAIMEZ	Céline Hélène Eric Meriem Valérie Lomig Laurence Houyem Colette Fabrice Constance Sébastien Stéphane Florence André Anne-Sophie - Margaux Johanna	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 1ère classe Inspectrice Inspectrice Inspecteur Inspectrice Inspectrice Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Adjointe au chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Vérificateur cellule ex-post Superviseuse Au pôle « gestion des procédures ». Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificatrice Vérificatrice - Vérificatrice Au pôle « gestion des procédures ».
5-I-118° 10	Article 112 du code des douanes de l'Union	Octroi de facilités de paiement	BOURGES LALOY LORRILLARD BOUDJELTI HEUVELINE RAHON PIGNY KARMOUS GUILLAUME MICHELET PIRLOT SERET KABIWALEU GRUCHET BRANDT RIBOURTOUT - PAUL HAIMEZ	Céline Hélène Eric Meriem Valérie Lomig Laurence Houyem Colette Fabrice Constance Sébastien Stéphane Florence André Anne-Sophie - Margaux Johanna	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 1ère classe Inspectrice Inspectrice Inspecteur Inspectrice Inspectrice Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleuse de 1ère classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Adjointe au chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Vérificateur cellule ex-post Superviseuse Au pôle « gestion des procédures ». Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificatrice Vérificatrice - Vérificatrice Au pôle « gestion des procédures ».

5-I-119° 11	Articles 110 et 111 du code des douanes de l'Union	Report de paiement	BOURGES LALOY LORRILLARD BOUDJELTI HEUVELINE RAHON PIGNY KARMOUS GUILLAUME MICHELET PIRLOT SERET KABIWALEU GRUCHET BRANDT RIBOURTOUT - PAUL HAIMEZ	Céline Hélène Eric Meriem Valérie Lomig Laurence Houyem Colette Fabrice Constance Sébastien Stéphane Florence André Anne-Sophie - Margaux Johanna	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 1ère classe Inspectrice Inspectrice Inspecteur Inspectrice Inspectrice Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Adjointe au chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Vérificateur cellule ex-post Superviseuse Au pôle « gestion des procédures ». Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificatrice Vérificatrice Vérificatrice - Vérificatrice Au pôle « gestion des procédures ».
5-I-120° 12	Article 114 du code des douanes de l'Union	Décision de non application de l'intérêt de retard ou remise de l'intérêt de retard précédemment appliqué	BOURGES LALOY LORRILLARD BOUDJELTI HEUVELINE RAHON PIGNY KARMOUS GUILLAUME MICHELET PIRLOT SERET KABIWALEU GRUCHET BRANDT RIBOURTOUT - PAUL HAIMEZ	Céline Hélène Eric Meriem Valérie Lomig Laurence Houyem Colette Fabrice Constance Sébastien Stéphane Florence André Anne-Sophie - Margaux Johanna	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 1ère classe Inspectrice Inspectrice Inspecteur Inspectrice Inspectrice Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Adjointe au chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Vérificateur cellule ex-post Superviseuse Au pôle « gestion des procédures ». Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificatrice Vérificatrice - Vérificatrice Au pôle « gestion des procédures ».
13	Articles R*208-3 et L.208 du livre des procédures fiscales (LPF)	Décision de remboursement à un contribuable, en application de l'article L.208 du livre des procédures fiscales, des frais qu'il a exposés pour constituer les garanties	BOURGES LALOY LORRILLARD BOUDJELTI HEUVELINE RAHON PIGNY KARMOUS GUILLAUME MICHELET PIRLOT SERET KABIWALEU GRUCHET BRANDT RIBOURTOUT - PAUL HAIMEZ	Céline Hélène Eric Meriem Valérie Lomig Laurence Houyem Colette Fabrice Constance Sébastien Stéphane Florence André Anne-Sophie - Margaux Johanna	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 1ère classe Inspectrice Inspectrice Inspecteur Inspectrice Inspectrice Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleuse de 1ère classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Adjointe au chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Vérificateur cellule ex-post Superviseuse Au pôle « gestion des procédures ». Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificatrice Vérificatrice - Vérificatrice Au pôle « gestion des procédures ».

54-59° 30	Articles 174, 175 et 198 paragraphe 2 du code des douanes de l'Union et de l'article 148 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Invalidation d'une déclaration en douane et autorisations liées à cette invalidation	BOURGES LALOY LORRILLARD BOUDJELTI HEUVELINE RAHON PIGNY KARMOUS GUILLAUME MICHELET PIRLOT SERET KABIWALEU GRUCHET BRANDT RIBOURTOUT - PAUL HAIMEZ TAIMA MORJON LUCAS CASENAVE-PERE PAULIN ZAROW	Céline Hélène Eric Meriem Valérie Lomig Laurence Houyem Colette Fabrice Constance Sébastien Stéphane Florence André Anne-Sophie - Margaux Johanna Gracia Sabine Magali Charles Jocelyne Christina	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 1ère classe Inspectrice Inspectrice Inspecteur Inspectrice Inspectrice Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleuse de 1ère classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Agente de constatation Agente de constatation Agente de constatation principale de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Adjointe au chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Vérificateur cellule ex-post Superviseuse Au pôle « gestion des procédures ». Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificatrice - Vérificatrice Au pôle « gestion des procédures ». Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agent de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture
54-61° 31	Article 332 paragraphes 3 et 4 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Opposition à la sortie des marchandises excédentaires de nature différente à celles déclarées sans dépôt d'une déclaration d'exportation ou de réexportation	BOURGES LALOY LORRILLARD BOUDJELTI HEUVELINE RAHON PIGNY KARMOUS GUILLAUME MICHELET PIRLOT SERET KABIWALEU GRUCHET BRANDT RIBOURTOUT - PAUL HAIMEZ TAIMA MORJON LUCAS CASENAVE-PERE PAULIN ZAROW	Céline Hélène Eric Meriem Valérie Lomig Laurence Houyem Colette Fabrice Constance Sébastien Stéphane Florence André Anne-Sophie - Margaux Johanna Gracia Sabine Magali Charles Jocelyne Christina	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 1ère classe Inspectrice Inspectrice Inspecteur Inspectrice Inspectrice Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleuse de 1ère classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Agente de constatation Agente de constatation Agente de constatation principale de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Adjointe au chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Vérificateur cellule ex-post Superviseuse Au pôle « gestion des procédures ». Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificatrice - Vérificatrice Au pôle « gestion des procédures ». Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agent de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture

5-I-61* bis 32	Article 332 paragraphe 4 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Opposition à la sortie des marchandises de nature différente de celles déclarées pour l'exportation	<p>BOURGES Cécine Cheffe de service comptable 2e catégorie Cheffe de service à Paris principal</p> <p>LALOY Hélène Inspectrice régionale de 1ère classe Adjointe à la cheffe de service à Paris principal</p> <p>LORRILLARD Eric Inspecteur régional de 1ère classe Chef du pôle contrôle</p> <p>BOUDJELTI Meriem Inspectrice Adjointe au chef du pôle contrôle</p> <p>HEUVELINE Valérie Inspectrice Cheffe du pôle « gestion des procédures ».</p> <p>RAHON Lomig Inspecteur Vérificateur</p> <p>PIGNY Laurence Inspectrice cellule ex-post</p> <p>KARMOUS Houyem Inspectrice Superviseuse</p> <p>GUILLAUME Colette Contrôleuse principale Au pôle « gestion des procédures ».</p> <p>MICHELET Fabrice Contrôleur de 1ère classe Vérificateur</p> <p>PIRLOT Constance Contrôleuse de 2ème classe Vérificatrice</p> <p>SERET Sébastien Contrôleur de 1ère classe Vérificateur</p> <p>KABIWALEU Stéphane Contrôleur de 2ème classe Vérificateur</p> <p>GRUCHET Florence Contrôleuse de 1ère classe Vérificatrice</p> <p>BRANDT André Contrôleur de 1ère classe Vérificateur</p> <p>RIBOURTOUT Anne-Sophie Contrôleuse principale Vérificatrice</p> <p>- - -</p> <p>PAUL Margaux Contrôleuse de 2ème classe Vérificatrice</p> <p>HAIMEZ Johanna Contrôleuse de 2ème classe Au pôle « gestion des procédures ».</p> <p>TAIMA Gracia Agente de constatation Agente de travail d'écriture</p> <p>MORJON Sabine Agente de constatation Agente de travail d'écriture</p> <p>LUCAS Magali Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de travail d'écriture</p> <p>CASENAVE-PERE Charles Agent de constatation principal de 2ème classe Agent de travail d'écriture</p> <p>PAULIN Jocelyne Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de travail d'écriture</p> <p>ZAROW Christina Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de travail d'écriture</p>
5-I-62* 33	Article 271 paragraphe 1 du code des douanes de l'Union	Autorisation de dépôt d'une déclaration sommaire de sortie dans un autre bureau que le bureau de sortie lorsque la voie électronique est utilisée	<p>BOURGES Cécine Cheffe de service comptable 2e catégorie Cheffe de service à Paris principal</p> <p>LALOY Hélène Inspectrice régionale de 1ère classe Adjointe à la cheffe de service à Paris principal</p> <p>LORRILLARD Eric Inspecteur régional de 1ère classe Chef du pôle contrôle</p> <p>BOUDJELTI Meriem Inspectrice Adjointe au chef du pôle contrôle</p> <p>HEUVELINE Valérie Inspectrice Cheffe du pôle « gestion des procédures ».</p> <p>RAHON Lomig Inspecteur Vérificateur</p> <p>PIGNY Laurence Inspectrice cellule ex-post</p> <p>KARMOUS Houyem Inspectrice Superviseuse</p> <p>GUILLAUME Colette Contrôleuse principale Au pôle « gestion des procédures ».</p> <p>MICHELET Fabrice Contrôleur de 1ère classe Vérificateur</p> <p>PIRLOT Constance Contrôleuse de 2ème classe Vérificatrice</p> <p>SERET Sébastien Contrôleur de 1ère classe Vérificateur</p> <p>KABIWALEU Stéphane Contrôleur de 2ème classe Vérificateur</p> <p>GRUCHET Florence Contrôleuse de 1ère classe Vérificatrice</p> <p>BRANDT André Contrôleur de 1ère classe Vérificateur</p> <p>RIBOURTOUT Anne-Sophie Contrôleuse principale Vérificatrice</p> <p>- - -</p> <p>PAUL Margaux Contrôleuse de 2ème classe Vérificatrice</p> <p>HAIMEZ Johanna Contrôleuse de 2ème classe Au pôle « gestion des procédures ».</p> <p>TAIMA Gracia Agente de constatation Agente de travail d'écriture</p> <p>MORJON Sabine Agente de constatation Agente de travail d'écriture</p> <p>LUCAS Magali Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de travail d'écriture</p> <p>CASENAVE-PERE Charles Agent de constatation principal de 2ème classe Agent de travail d'écriture</p> <p>PAULIN Jocelyne Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de travail d'écriture</p> <p>ZAROW Christina Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de travail d'écriture</p>

5-1-65° 36	Article 275 du code des douanes de l'Union	Autorisation de rectification ou d'invalidation de la notification de réexportation	BOURGES LALOY LORRILLARD BOUDJELTI HEUVELINE RAHON PIGNY KARMOUS GUILLAUME MICHELET PIRLOT SERET KABIWALEU GRUCHET BRANDT RIBOURTOUT - PAUL HAIMEZ TAIMA MORJON LUCAS CASENAVE-PERE PAULIN ZAROW	Céline Hélène Eric Meriem Valérie Lomig Laurence Houyem Colette Fabrice Constance Sébastien Stéphane Florence André Anne-Sophie - Margaux Johanna Gracia Sabine Magali Charles Jocelyne Christina	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 1ère classe Inspectrice Inspectrice Inspecteur Inspectrice Inspectrice Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleuse de 1ère classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Agente de constatation Agente de constatation Agente de constatation principale de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Adjointe au chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Vérificateur cellule ex-post Superviseuse Au pôle « gestion des procédures ». Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificatrice - Vérificatrice Au pôle « gestion des procédures ». Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agent de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture
5-1-66° 37	Article 139 paragraphe 7 du code des douanes de l'Union	Autorisation d'enlever des marchandises présentées en douane de l'endroit où elles étaient initialement placées	BOURGES LALOY LORRILLARD BOUDJELTI HEUVELINE RAHON PIGNY KARMOUS GUILLAUME MICHELET PIRLOT SERET KABIWALEU GRUCHET BRANDT RIBOURTOUT - PAUL HAIMEZ TAIMA MORJON LUCAS CASENAVE-PERE PAULIN ZAROW	Céline Hélène Eric Meriem Valérie Lomig Laurence Houyem Colette Fabrice Constance Sébastien Stéphane Florence André Anne-Sophie - Margaux Johanna Gracia Sabine Magali Charles Jocelyne Christina	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 1ère classe Inspectrice Inspectrice Inspecteur Inspectrice Inspectrice Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleuse de 1ère classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Agente de constatation Agente de constatation Agente de constatation principale de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Adjointe au chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Vérificateur cellule ex-post Superviseuse Au pôle « gestion des procédures ». Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificatrice - Vérificatrice Au pôle « gestion des procédures ». Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agent de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture

5-I-67° 38	Article 9 du code des douanes de l'Union et des articles 5 et 6 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Octroi du numéro d'enregistrement et d'identification des opérateurs économiques, par la voie électronique ou par d'autres moyens	<p>BORGES Cécine Cheffe de service comptable 2e catégorie Cheffe de service à Paris principal</p> <p>LALOY Hélène Inspectrice régionale de 1ère classe Adjointe à la cheffe de service à Paris principal</p> <p>LORRILLARD Eric Inspecteur régional de 1ère classe Chef du pôle contrôle</p> <p>BOUDJELTI Meriem Inspectrice Adjointe au chef du pôle contrôle</p> <p>HEUVELINE Valérie Inspectrice Cheffe du pôle « gestion des procédures ».</p> <p>RAHON Lomig Inspecteur Vérificateur</p> <p>PIGNY Laurence Inspectrice cellule ex-post</p> <p>KARMOUS Houyem Inspectrice Superviseuse</p> <p>GUILLAUME Colette Contrôleuse principale Au pôle « gestion des procédures ».</p> <p>MICHELET Fabrice Contrôleur de 1ère classe Vérificateur</p> <p>PIRLOT Constance Contrôleuse de 2ème classe Vérificatrice</p> <p>SERET Sébastien Contrôleur de 1ère classe Vérificateur</p> <p>KABIWALEU Stéphane Contrôleur de 2ème classe Vérificateur</p> <p>GRUCHET Florence Contrôleuse de 1ère classe Vérificatrice</p> <p>BRANDT André Contrôleur de 1ère classe Vérificateur</p> <p>RIBOURTOUT Anne-Sophie Contrôleuse principale Vérificatrice</p> <p>- - -</p> <p>PAUL Margaux Contrôleuse de 2ème classe Vérificatrice</p> <p>HAIMEZ Johanna Contrôleuse de 2ème classe Au pôle « gestion des procédures ».</p> <p>TAIMA Gracia Agente de constatation Agente de travail d'écriture</p> <p>MORJON Sabine Agente de constatation Agente de travail d'écriture</p> <p>LUCAS Magali Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de travail d'écriture</p> <p>CASENAVE-PERE Charles Agent de constatation principal de 2ème classe Agente de travail d'écriture</p> <p>PAULIN Jocelyne Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de travail d'écriture</p> <p>ZAROW Christina Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de travail d'écriture</p>
5-I-67° bis 39	Article 9 du code des douanes de l'Union et article 7 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Invalidation du numéro d'enregistrement et d'identification des opérateurs économiques, par la voie électronique ou par d'autres moyens	<p>BORGES Cécine Cheffe de service comptable 2e catégorie Cheffe de service à Paris principal</p> <p>LALOY Hélène Inspectrice régionale de 1ère classe Adjointe à la cheffe de service à Paris principal</p> <p>LORRILLARD Eric Inspecteur régional de 1ère classe Chef du pôle contrôle</p> <p>BOUDJELTI Meriem Inspectrice Adjointe au chef du pôle contrôle</p> <p>HEUVELINE Valérie Inspectrice Cheffe du pôle « gestion des procédures ».</p> <p>RAHON Lomig Inspecteur Vérificateur</p> <p>PIGNY Laurence Inspectrice cellule ex-post</p> <p>KARMOUS Houyem Inspectrice Superviseuse</p> <p>GUILLAUME Colette Contrôleuse principale Au pôle « gestion des procédures ».</p> <p>MICHELET Fabrice Contrôleur de 1ère classe Vérificateur</p> <p>PIRLOT Constance Contrôleuse de 2ème classe Vérificatrice</p> <p>SERET Sébastien Contrôleur de 1ère classe Vérificateur</p> <p>KABIWALEU Stéphane Contrôleur de 2ème classe Vérificateur</p> <p>GRUCHET Florence Contrôleuse de 1ère classe Vérificatrice</p> <p>BRANDT André Contrôleur de 1ère classe Vérificateur</p> <p>RIBOURTOUT Anne-Sophie Contrôleuse principale Vérificatrice</p> <p>- - -</p> <p>PAUL Margaux Contrôleuse de 2ème classe Vérificatrice</p> <p>HAIMEZ Johanna Contrôleuse de 2ème classe Au pôle « gestion des procédures ».</p> <p>TAIMA Gracia Agente de constatation Agente de travail d'écriture</p> <p>MORJON Sabine Agente de constatation Agente de travail d'écriture</p> <p>LUCAS Magali Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de travail d'écriture</p> <p>CASENAVE-PERE Charles Agent de constatation principal de 2ème classe Agente de travail d'écriture</p> <p>PAULIN Jocelyne Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de travail d'écriture</p> <p>ZAROW Christina Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de travail d'écriture</p>

5-I-68° 40	Article 147 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 ;	Allongement du délai de dépôt des pièces justificatives dans le cas de déclarations complémentaires	BOURGES LALOY LORRILLARD BOUDJELTI HEUVELINE RAHON PIGNY KARMOUS GUILLAUME MICHELET PIRLOT SERET KABIWALEU GRUCHET BRANDT RIBOURTOUT - PAUL HAIMEZ TAIMA MORJON LUCAS CASENAVE-PERE PAULIN ZAROW	Céline Hélène Eric Meriem Valérie Lomig Laurence Houyem Colette Fabrice Constance Sébastien Stéphane Florence André Anne-Sophie - Margaux Johanna Gracia Sabine Magali Charles Jocelyne Christina	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 1ère classe Inspectrice Inspectrice Inspecteur Inspectrice Inspectrice Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleuse de 1ère classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Agente de constatation Agente de constatation Agente de constatation principale de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Adjointe au chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Vérificateur cellule ex-post Superviseuse Au pôle « gestion des procédures ». Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificatrice - Vérificatrice Au pôle « gestion des procédures ». Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agent de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture
5-I-69° 41	Article 170 du code des douanes de l'Union ;	Autorisation de déposer occasionnellement une déclaration en douane lorsque l'opérateur n'est pas établi sur le territoire douanier de l'Union	BOURGES LALOY LORRILLARD BOUDJELTI HEUVELINE RAHON PIGNY KARMOUS GUILLAUME MICHELET PIRLOT SERET KABIWALEU GRUCHET BRANDT RIBOURTOUT - PAUL HAIMEZ TAIMA MORJON LUCAS CASENAVE-PERE PAULIN ZAROW	Céline Hélène Eric Meriem Valérie Lomig Laurence Houyem Colette Fabrice Constance Sébastien Stéphane Florence André Anne-Sophie - Margaux Johanna Gracia Sabine Magali Charles Jocelyne Christina	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 1ère classe Inspectrice Inspectrice Inspecteur Inspectrice Inspectrice Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleuse de 1ère classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Agente de constatation Agente de constatation Agente de constatation principale de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Adjointe au chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Vérificateur cellule ex-post Superviseuse Au pôle « gestion des procédures ». Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificatrice - Vérificatrice Au pôle « gestion des procédures ». Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agent de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture

5-1-70° 42	Article 115 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 ;	Agrément des locaux pour les opérations avant le dédouanement et pour les opérations de dédouanement	<table border="0"> <tr><td>BOURGES</td><td>Céline</td><td>Cheffe de service comptable 2e catégorie</td><td>Cheffe de service à Paris principal</td></tr> <tr><td>LALOY</td><td>Hélène</td><td>Inspectrice régionale de 1ère classe</td><td>Adjointe à la cheffe de service à Paris principal</td></tr> <tr><td>LORRILLARD</td><td>Eric</td><td>Inspecteur régional de 1ère classe</td><td>Chef du pôle contrôle</td></tr> <tr><td>BOUDJELTI</td><td>Meriem</td><td>Inspectrice</td><td>Adjointe au chef du pôle contrôle</td></tr> <tr><td>HEUVELINE</td><td>Valérie</td><td>Inspectrice</td><td>Cheffe du pôle « gestion des procédures ».</td></tr> <tr><td>RAHON</td><td>Lomig</td><td>Inspecteur</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>PIGNY</td><td>Laurence</td><td>Inspectrice</td><td>cellule ex-post</td></tr> <tr><td>KARMOUS</td><td>Houyem</td><td>Inspectrice</td><td>Superviseuse</td></tr> <tr><td>GUILLAUME</td><td>Colette</td><td>Contrôleuse principale</td><td>Au pôle « gestion des procédures ».</td></tr> <tr><td>MICHELET</td><td>Fabrice</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>PIRLOT</td><td>Constance</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>SERET</td><td>Sébastien</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>KABIWALEU</td><td>Stéphane</td><td>Contrôleur de 2ème classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>GRUCHET</td><td>Florence</td><td>Contrôleuse de 1ère classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>BRANDT</td><td>André</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>RIBOURTOUT</td><td>Anne-Sophie</td><td>Contrôleuse principale</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>-</td><td>-</td><td>-</td><td>-</td></tr> <tr><td>PAUL</td><td>Margaux</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>HAIMEZ</td><td>Johanna</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Au pôle « gestion des procédures ».</td></tr> <tr><td>TAIMA</td><td>Gracia</td><td>Agente de constatation</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>MORJON</td><td>Sabine</td><td>Agente de constatation</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>LUCAS</td><td>Magali</td><td>Agente de constatation principale de 2ème classe</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>CASENAVE-PERE</td><td>Charles</td><td>Agent de constatation principal de 2ème classe</td><td>Agent de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>PAULIN</td><td>Jocelyne</td><td>Agente de constatation principale de 2ème classe</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>ZAROW</td><td>Christina</td><td>Agente de constatation principale de 2ème classe</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> </table>	BOURGES	Céline	Cheffe de service comptable 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal	LALOY	Hélène	Inspectrice régionale de 1ère classe	Adjointe à la cheffe de service à Paris principal	LORRILLARD	Eric	Inspecteur régional de 1ère classe	Chef du pôle contrôle	BOUDJELTI	Meriem	Inspectrice	Adjointe au chef du pôle contrôle	HEUVELINE	Valérie	Inspectrice	Cheffe du pôle « gestion des procédures ».	RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur	PIGNY	Laurence	Inspectrice	cellule ex-post	KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse	GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Au pôle « gestion des procédures ».	MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice	SERET	Sébastien	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	KABIWALEU	Stéphane	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur	GRUCHET	Florence	Contrôleuse de 1ère classe	Vérificatrice	BRANDT	André	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice	-	-	-	-	PAUL	Margaux	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice	HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Au pôle « gestion des procédures ».	TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture	MORJON	Sabine	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture	LUCAS	Magali	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture	CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 2ème classe	Agent de travail d'écriture	PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture	ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
BOURGES	Céline	Cheffe de service comptable 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal																																																																																																				
LALOY	Hélène	Inspectrice régionale de 1ère classe	Adjointe à la cheffe de service à Paris principal																																																																																																				
LORRILLARD	Eric	Inspecteur régional de 1ère classe	Chef du pôle contrôle																																																																																																				
BOUDJELTI	Meriem	Inspectrice	Adjointe au chef du pôle contrôle																																																																																																				
HEUVELINE	Valérie	Inspectrice	Cheffe du pôle « gestion des procédures ».																																																																																																				
RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur																																																																																																				
PIGNY	Laurence	Inspectrice	cellule ex-post																																																																																																				
KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse																																																																																																				
GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Au pôle « gestion des procédures ».																																																																																																				
MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																				
PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice																																																																																																				
SERET	Sébastien	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																				
KABIWALEU	Stéphane	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur																																																																																																				
GRUCHET	Florence	Contrôleuse de 1ère classe	Vérificatrice																																																																																																				
BRANDT	André	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																				
RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice																																																																																																				
-	-	-	-																																																																																																				
PAUL	Margaux	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice																																																																																																				
HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Au pôle « gestion des procédures ».																																																																																																				
TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
MORJON	Sabine	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
LUCAS	Magali	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 2ème classe	Agent de travail d'écriture																																																																																																				
PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
5-1-72° 43	Article 129 du code des douanes de l'Union et 188 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation de rectification ou d'invalidation de la déclaration sommaire d'entrée	<table border="0"> <tr><td>BOURGES</td><td>Céline</td><td>Cheffe de service comptable 2e catégorie</td><td>Cheffe de service à Paris principal</td></tr> <tr><td>LALOY</td><td>Hélène</td><td>Inspectrice régionale de 1ère classe</td><td>Adjointe à la cheffe de service à Paris principal</td></tr> <tr><td>LORRILLARD</td><td>Eric</td><td>Inspecteur régional de 1ère classe</td><td>Chef du pôle contrôle</td></tr> <tr><td>BOUDJELTI</td><td>Meriem</td><td>Inspectrice</td><td>Adjointe au chef du pôle contrôle</td></tr> <tr><td>HEUVELINE</td><td>Valérie</td><td>Inspectrice</td><td>Cheffe du pôle « gestion des procédures ».</td></tr> <tr><td>RAHON</td><td>Lomig</td><td>Inspecteur</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>PIGNY</td><td>Laurence</td><td>Inspectrice</td><td>cellule ex-post</td></tr> <tr><td>KARMOUS</td><td>Houyem</td><td>Inspectrice</td><td>Superviseuse</td></tr> <tr><td>GUILLAUME</td><td>Colette</td><td>Contrôleuse principale</td><td>Au pôle « gestion des procédures ».</td></tr> <tr><td>MICHELET</td><td>Fabrice</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>PIRLOT</td><td>Constance</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>SERET</td><td>Sébastien</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>KABIWALEU</td><td>Stéphane</td><td>Contrôleur de 2ème classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>GRUCHET</td><td>Florence</td><td>Contrôleuse de 1ère classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>BRANDT</td><td>André</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>RIBOURTOUT</td><td>Anne-Sophie</td><td>Contrôleuse principale</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>-</td><td>-</td><td>-</td><td>-</td></tr> <tr><td>PAUL</td><td>Margaux</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>HAIMEZ</td><td>Johanna</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Au pôle « gestion des procédures ».</td></tr> <tr><td>TAIMA</td><td>Gracia</td><td>Agente de constatation</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>MORJON</td><td>Sabine</td><td>Agente de constatation</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>LUCAS</td><td>Magali</td><td>Agente de constatation principale de 2ème classe</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>CASENAVE-PERE</td><td>Charles</td><td>Agent de constatation principal de 2ème classe</td><td>Agent de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>PAULIN</td><td>Jocelyne</td><td>Agente de constatation principale de 2ème classe</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>ZAROW</td><td>Christina</td><td>Agente de constatation principale de 2ème classe</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> </table>	BOURGES	Céline	Cheffe de service comptable 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal	LALOY	Hélène	Inspectrice régionale de 1ère classe	Adjointe à la cheffe de service à Paris principal	LORRILLARD	Eric	Inspecteur régional de 1ère classe	Chef du pôle contrôle	BOUDJELTI	Meriem	Inspectrice	Adjointe au chef du pôle contrôle	HEUVELINE	Valérie	Inspectrice	Cheffe du pôle « gestion des procédures ».	RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur	PIGNY	Laurence	Inspectrice	cellule ex-post	KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse	GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Au pôle « gestion des procédures ».	MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice	SERET	Sébastien	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	KABIWALEU	Stéphane	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur	GRUCHET	Florence	Contrôleuse de 1ère classe	Vérificatrice	BRANDT	André	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice	-	-	-	-	PAUL	Margaux	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice	HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Au pôle « gestion des procédures ».	TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture	MORJON	Sabine	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture	LUCAS	Magali	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture	CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 2ème classe	Agent de travail d'écriture	PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture	ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
BOURGES	Céline	Cheffe de service comptable 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal																																																																																																				
LALOY	Hélène	Inspectrice régionale de 1ère classe	Adjointe à la cheffe de service à Paris principal																																																																																																				
LORRILLARD	Eric	Inspecteur régional de 1ère classe	Chef du pôle contrôle																																																																																																				
BOUDJELTI	Meriem	Inspectrice	Adjointe au chef du pôle contrôle																																																																																																				
HEUVELINE	Valérie	Inspectrice	Cheffe du pôle « gestion des procédures ».																																																																																																				
RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur																																																																																																				
PIGNY	Laurence	Inspectrice	cellule ex-post																																																																																																				
KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse																																																																																																				
GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Au pôle « gestion des procédures ».																																																																																																				
MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																				
PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice																																																																																																				
SERET	Sébastien	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																				
KABIWALEU	Stéphane	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur																																																																																																				
GRUCHET	Florence	Contrôleuse de 1ère classe	Vérificatrice																																																																																																				
BRANDT	André	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																				
RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice																																																																																																				
-	-	-	-																																																																																																				
PAUL	Margaux	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice																																																																																																				
HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Au pôle « gestion des procédures ».																																																																																																				
TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
MORJON	Sabine	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
LUCAS	Magali	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 2ème classe	Agent de travail d'écriture																																																																																																				
PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture																																																																																																				

5-1-75° 46	Article 134 paragraphe 2 du code des douanes de l'Union	Autorisation d'examen ou d'échantillonnage des marchandises faisant l'objet de surveillance	BOURGES LALOY LORRILLARD BOUDJELTI HEUVELINE RAHON PIGNY KARMOUS GUILLAUME MICHELET PIRLOT SERET KABIWALEU GRUCHET BRANDT RIBOURTOUT - PAUL HAIMEZ TAIMA MORJON LUCAS CASENAVE-PERE PAULIN ZAROW	Céline Hélène Eric Meriem Valérie Lomig Laurence Houyem Colette Fabrice Constance Sébastien Stéphane Florence André Anne-Sophie - Margaux Johanna Gracia Sabine Magali Charles Jocelyne Christina	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 1ère classe Inspectrice Inspectrice Inspecteur Inspectrice Inspectrice Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Agente de constatation Agente de constatation Agente de constatation principale de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Adjointe au chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Vérificateur cellule ex-post Superviseuse Au pôle « gestion des procédures ». Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificatrice Vérificatrice - Vérificatrice Au pôle « gestion des procédures ». Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agent de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture
5-1-76° 47	Article 148 du code des douanes de l'Union	Décisions relatives à une autorisation d'exploitation d'installation de stockage temporaire située sur le territoire français	BOURGES LALOY LORRILLARD BOUDJELTI HEUVELINE RAHON PIGNY KARMOUS GUILLAUME MICHELET PIRLOT SERET KABIWALEU GRUCHET BRANDT RIBOURTOUT - PAUL HAIMEZ TAIMA MORJON LUCAS CASENAVE-PERE PAULIN ZAROW	Céline Hélène Eric Meriem Valérie Lomig Laurence Houyem Colette Fabrice Constance Sébastien Stéphane Florence André Anne-Sophie - Margaux Johanna Gracia Sabine Magali Charles Jocelyne Christina	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 1ère classe Inspectrice Inspectrice Inspecteur Inspectrice Inspectrice Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Agente de constatation Agente de constatation Agente de constatation principale de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Adjointe au chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Vérificateur cellule ex-post Superviseuse Au pôle « gestion des procédures ». Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificatrice Vérificatrice - Vérificatrice Au pôle « gestion des procédures ». Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agent de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture

5-1-77° 48	Article 148 paragraphe 5 du code des douanes de l'Union et de l'article 193 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation de transfert entre installations de stockage temporaire situées sur le territoire français	<table border="1"> <tr><td>BOURGES</td><td>Céline</td><td>Cheffe de service comptable 2e catégorie</td><td>Cheffe de service à Paris principal</td></tr> <tr><td>LALOY</td><td>Hélène</td><td>Inspectrice régionale de 1ère classe</td><td>Adjointe à la cheffe de service à Paris principal</td></tr> <tr><td>LORRILLARD</td><td>Eric</td><td>Inspecteur régional de 1ère classe</td><td>Chef du pôle contrôle</td></tr> <tr><td>BOUDJELTI</td><td>Meriem</td><td>Inspectrice</td><td>Adjointe au chef du pôle contrôle</td></tr> <tr><td>HEUVELINE</td><td>Valérie</td><td>Inspectrice</td><td>Cheffe du pôle « gestion des procédures ».</td></tr> <tr><td>RAHON</td><td>Lomig</td><td>Inspecteur</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>PIGNY</td><td>Laurence</td><td>Inspectrice</td><td>cellule ex-post</td></tr> <tr><td>KARMOUS</td><td>Houyem</td><td>Inspectrice</td><td>Superviseuse</td></tr> <tr><td>GUILLAUME</td><td>Colette</td><td>Contrôleuse principale</td><td>Au pôle « gestion des procédures ».</td></tr> <tr><td>MICHELET</td><td>Fabrice</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>PIRLOT</td><td>Constance</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>SERET</td><td>Sébastien</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>KABIWALEU</td><td>Stéphane</td><td>Contrôleur de 2ème classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>GRUCHET</td><td>Florence</td><td>Contrôleuse de 1ère classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>BRANDT</td><td>André</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>RIBOURTOUT</td><td>Anne-Sophie</td><td>Contrôleuse principale</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>-</td><td>-</td><td>-</td><td>-</td></tr> <tr><td>PAUL</td><td>Margaux</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>HAIMEZ</td><td>Johanna</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Au pôle « gestion des procédures ».</td></tr> <tr><td>TAIMA</td><td>Gracia</td><td>Agente de constatation</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>MORJON</td><td>Sabine</td><td>Agente de constatation</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>LUCAS</td><td>Magali</td><td>Agente de constatation principale de 2ème classe</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>CASENAVE-PERE</td><td>Charles</td><td>Agent de constatation principal de 2ème classe</td><td>Agent de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>PAULIN</td><td>Jocelyne</td><td>Agente de constatation principale de 2ème classe</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>ZAROW</td><td>Christina</td><td>Agente de constatation principale de 2ème classe</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> </table>	BOURGES	Céline	Cheffe de service comptable 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal	LALOY	Hélène	Inspectrice régionale de 1ère classe	Adjointe à la cheffe de service à Paris principal	LORRILLARD	Eric	Inspecteur régional de 1ère classe	Chef du pôle contrôle	BOUDJELTI	Meriem	Inspectrice	Adjointe au chef du pôle contrôle	HEUVELINE	Valérie	Inspectrice	Cheffe du pôle « gestion des procédures ».	RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur	PIGNY	Laurence	Inspectrice	cellule ex-post	KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse	GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Au pôle « gestion des procédures ».	MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice	SERET	Sébastien	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	KABIWALEU	Stéphane	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur	GRUCHET	Florence	Contrôleuse de 1ère classe	Vérificatrice	BRANDT	André	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice	-	-	-	-	PAUL	Margaux	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice	HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Au pôle « gestion des procédures ».	TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture	MORJON	Sabine	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture	LUCAS	Magali	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture	CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 2ème classe	Agent de travail d'écriture	PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture	ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
BOURGES	Céline	Cheffe de service comptable 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal																																																																																																				
LALOY	Hélène	Inspectrice régionale de 1ère classe	Adjointe à la cheffe de service à Paris principal																																																																																																				
LORRILLARD	Eric	Inspecteur régional de 1ère classe	Chef du pôle contrôle																																																																																																				
BOUDJELTI	Meriem	Inspectrice	Adjointe au chef du pôle contrôle																																																																																																				
HEUVELINE	Valérie	Inspectrice	Cheffe du pôle « gestion des procédures ».																																																																																																				
RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur																																																																																																				
PIGNY	Laurence	Inspectrice	cellule ex-post																																																																																																				
KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse																																																																																																				
GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Au pôle « gestion des procédures ».																																																																																																				
MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																				
PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice																																																																																																				
SERET	Sébastien	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																				
KABIWALEU	Stéphane	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur																																																																																																				
GRUCHET	Florence	Contrôleuse de 1ère classe	Vérificatrice																																																																																																				
BRANDT	André	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																				
RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice																																																																																																				
-	-	-	-																																																																																																				
PAUL	Margaux	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice																																																																																																				
HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Au pôle « gestion des procédures ».																																																																																																				
TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
MORJON	Sabine	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
LUCAS	Magali	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 2ème classe	Agent de travail d'écriture																																																																																																				
PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
5-1-78° 49	Article 148 paragraphe 6 du code des douanes de l'Union	Autorisation d'entreposage des marchandises de l'Union dans une installation de stockage temporaire	<table border="1"> <tr><td>BOURGES</td><td>Céline</td><td>Cheffe de service comptable 2e catégorie</td><td>Cheffe de service à Paris principal</td></tr> <tr><td>LALOY</td><td>Hélène</td><td>Inspectrice régionale de 1ère classe</td><td>Adjointe à la cheffe de service à Paris principal</td></tr> <tr><td>LORRILLARD</td><td>Eric</td><td>Inspecteur régional de 1ère classe</td><td>Chef du pôle contrôle</td></tr> <tr><td>BOUDJELTI</td><td>Meriem</td><td>Inspectrice</td><td>Adjointe au chef du pôle contrôle</td></tr> <tr><td>HEUVELINE</td><td>Valérie</td><td>Inspectrice</td><td>Cheffe du pôle « gestion des procédures ».</td></tr> <tr><td>RAHON</td><td>Lomig</td><td>Inspecteur</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>PIGNY</td><td>Laurence</td><td>Inspectrice</td><td>cellule ex-post</td></tr> <tr><td>KARMOUS</td><td>Houyem</td><td>Inspectrice</td><td>Superviseuse</td></tr> <tr><td>GUILLAUME</td><td>Colette</td><td>Contrôleuse principale</td><td>Au pôle « gestion des procédures ».</td></tr> <tr><td>MICHELET</td><td>Fabrice</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>PIRLOT</td><td>Constance</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>SERET</td><td>Sébastien</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>KABIWALEU</td><td>Stéphane</td><td>Contrôleur de 2ème classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>GRUCHET</td><td>Florence</td><td>Contrôleuse de 1ère classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>BRANDT</td><td>André</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>RIBOURTOUT</td><td>Anne-Sophie</td><td>Contrôleuse principale</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>-</td><td>-</td><td>-</td><td>-</td></tr> <tr><td>PAUL</td><td>Margaux</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>HAIMEZ</td><td>Johanna</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Au pôle « gestion des procédures ».</td></tr> <tr><td>TAIMA</td><td>Gracia</td><td>Agente de constatation</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>MORJON</td><td>Sabine</td><td>Agente de constatation</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>LUCAS</td><td>Magali</td><td>Agente de constatation principale de 2ème classe</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>CASENAVE-PERE</td><td>Charles</td><td>Agent de constatation principal de 2ème classe</td><td>Agent de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>PAULIN</td><td>Jocelyne</td><td>Agente de constatation principale de 2ème classe</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>ZAROW</td><td>Christina</td><td>Agente de constatation principale de 2ème classe</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> </table>	BOURGES	Céline	Cheffe de service comptable 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal	LALOY	Hélène	Inspectrice régionale de 1ère classe	Adjointe à la cheffe de service à Paris principal	LORRILLARD	Eric	Inspecteur régional de 1ère classe	Chef du pôle contrôle	BOUDJELTI	Meriem	Inspectrice	Adjointe au chef du pôle contrôle	HEUVELINE	Valérie	Inspectrice	Cheffe du pôle « gestion des procédures ».	RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur	PIGNY	Laurence	Inspectrice	cellule ex-post	KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse	GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Au pôle « gestion des procédures ».	MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice	SERET	Sébastien	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	KABIWALEU	Stéphane	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur	GRUCHET	Florence	Contrôleuse de 1ère classe	Vérificatrice	BRANDT	André	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice	-	-	-	-	PAUL	Margaux	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice	HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Au pôle « gestion des procédures ».	TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture	MORJON	Sabine	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture	LUCAS	Magali	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture	CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 2ème classe	Agent de travail d'écriture	PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture	ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
BOURGES	Céline	Cheffe de service comptable 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal																																																																																																				
LALOY	Hélène	Inspectrice régionale de 1ère classe	Adjointe à la cheffe de service à Paris principal																																																																																																				
LORRILLARD	Eric	Inspecteur régional de 1ère classe	Chef du pôle contrôle																																																																																																				
BOUDJELTI	Meriem	Inspectrice	Adjointe au chef du pôle contrôle																																																																																																				
HEUVELINE	Valérie	Inspectrice	Cheffe du pôle « gestion des procédures ».																																																																																																				
RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur																																																																																																				
PIGNY	Laurence	Inspectrice	cellule ex-post																																																																																																				
KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse																																																																																																				
GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Au pôle « gestion des procédures ».																																																																																																				
MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																				
PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice																																																																																																				
SERET	Sébastien	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																				
KABIWALEU	Stéphane	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur																																																																																																				
GRUCHET	Florence	Contrôleuse de 1ère classe	Vérificatrice																																																																																																				
BRANDT	André	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																				
RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice																																																																																																				
-	-	-	-																																																																																																				
PAUL	Margaux	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice																																																																																																				
HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Au pôle « gestion des procédures ».																																																																																																				
TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
MORJON	Sabine	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
LUCAS	Magali	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 2ème classe	Agent de travail d'écriture																																																																																																				
PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture																																																																																																				

5-1-84° 55	Article 304 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions relatives à l'inspection des marchandises au bureau de passage	<table border="1"> <tr><td>BOURGES</td><td>Céline</td><td>Cheffe de service comptable 2e catégorie</td><td>Cheffe de service à Paris principal</td></tr> <tr><td>LALOY</td><td>Hélène</td><td>Inspectrice régionale de 1ère classe</td><td>Adjointe à la cheffe de service à Paris principal</td></tr> <tr><td>LORRILLARD</td><td>Eric</td><td>Inspecteur régional de 1ère classe</td><td>Chef du pôle contrôle</td></tr> <tr><td>BOUDJELTI</td><td>Meriem</td><td>Inspectrice</td><td>Adjointe au chef du pôle contrôle</td></tr> <tr><td>HEUVELINE</td><td>Valérie</td><td>Inspectrice</td><td>Cheffe du pôle « gestion des procédures ».</td></tr> <tr><td>RAHON</td><td>Lomig</td><td>Inspecteur</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>PIGNY</td><td>Laurence</td><td>Inspectrice</td><td>cellule ex-post</td></tr> <tr><td>KARMOUS</td><td>Houyem</td><td>Inspectrice</td><td>Superviseuse</td></tr> <tr><td>GUILLAUME</td><td>Colette</td><td>Contrôleuse principale</td><td>Au pôle « gestion des procédures ».</td></tr> <tr><td>MICHELET</td><td>Fabrice</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>PIRLOT</td><td>Constance</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>SERET</td><td>Sébastien</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>KABIWALEU</td><td>Stéphane</td><td>Contrôleur de 2ème classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>GRUCHET</td><td>Florence</td><td>Contrôleuse de 1ère classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>BRANDT</td><td>André</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>RIBOURTOUT</td><td>Anne-Sophie</td><td>Contrôleuse principale</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>-</td><td>-</td><td>-</td><td>-</td></tr> <tr><td>PAUL</td><td>Margaux</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>HAIMEZ</td><td>Johanna</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Au pôle « gestion des procédures ».</td></tr> <tr><td>TAIMA</td><td>Gracia</td><td>Agente de constatation</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>MORJON</td><td>Sabine</td><td>Agente de constatation</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>LUCAS</td><td>Magali</td><td>Agente de constatation principale de 2ème classe</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>CASENAVE-PERE</td><td>Charles</td><td>Agent de constatation principal de 2ème classe</td><td>Agent de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>PAULIN</td><td>Jocelyne</td><td>Agente de constatation principale de 2ème classe</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>ZAROW</td><td>Christina</td><td>Agente de constatation principale de 2ème classe</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> </table>	BOURGES	Céline	Cheffe de service comptable 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal	LALOY	Hélène	Inspectrice régionale de 1ère classe	Adjointe à la cheffe de service à Paris principal	LORRILLARD	Eric	Inspecteur régional de 1ère classe	Chef du pôle contrôle	BOUDJELTI	Meriem	Inspectrice	Adjointe au chef du pôle contrôle	HEUVELINE	Valérie	Inspectrice	Cheffe du pôle « gestion des procédures ».	RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur	PIGNY	Laurence	Inspectrice	cellule ex-post	KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse	GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Au pôle « gestion des procédures ».	MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice	SERET	Sébastien	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	KABIWALEU	Stéphane	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur	GRUCHET	Florence	Contrôleuse de 1ère classe	Vérificatrice	BRANDT	André	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice	-	-	-	-	PAUL	Margaux	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice	HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Au pôle « gestion des procédures ».	TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture	MORJON	Sabine	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture	LUCAS	Magali	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture	CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 2ème classe	Agent de travail d'écriture	PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture	ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
BOURGES	Céline	Cheffe de service comptable 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal																																																																																																				
LALOY	Hélène	Inspectrice régionale de 1ère classe	Adjointe à la cheffe de service à Paris principal																																																																																																				
LORRILLARD	Eric	Inspecteur régional de 1ère classe	Chef du pôle contrôle																																																																																																				
BOUDJELTI	Meriem	Inspectrice	Adjointe au chef du pôle contrôle																																																																																																				
HEUVELINE	Valérie	Inspectrice	Cheffe du pôle « gestion des procédures ».																																																																																																				
RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur																																																																																																				
PIGNY	Laurence	Inspectrice	cellule ex-post																																																																																																				
KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse																																																																																																				
GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Au pôle « gestion des procédures ».																																																																																																				
MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																				
PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice																																																																																																				
SERET	Sébastien	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																				
KABIWALEU	Stéphane	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur																																																																																																				
GRUCHET	Florence	Contrôleuse de 1ère classe	Vérificatrice																																																																																																				
BRANDT	André	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																				
RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice																																																																																																				
-	-	-	-																																																																																																				
PAUL	Margaux	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice																																																																																																				
HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Au pôle « gestion des procédures ».																																																																																																				
TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
MORJON	Sabine	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
LUCAS	Magali	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 2ème classe	Agent de travail d'écriture																																																																																																				
PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
5-1-85° 56	Articles 306 et 312 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions relatives aux formalités accomplies à destination, à la possibilité d'autoriser la présentation des marchandises en dehors des heures d'ouverture officielles du bureau dans un autre lieu, à l'appréciation du retard non imputable au titulaire du régime ou au	<table border="1"> <tr><td>BOURGES</td><td>Céline</td><td>Cheffe de service comptable 2e catégorie</td><td>Cheffe de service à Paris principal</td></tr> <tr><td>LALOY</td><td>Hélène</td><td>Inspectrice régionale de 1ère classe</td><td>Adjointe à la cheffe de service à Paris principal</td></tr> </table>	BOURGES	Céline	Cheffe de service comptable 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal	LALOY	Hélène	Inspectrice régionale de 1ère classe	Adjointe à la cheffe de service à Paris principal																																																																																												
BOURGES	Céline	Cheffe de service comptable 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal																																																																																																				
LALOY	Hélène	Inspectrice régionale de 1ère classe	Adjointe à la cheffe de service à Paris principal																																																																																																				
5-1-86° 57	Article 291 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions relatives à l'application de la procédure de secours, à l'utilisation de listes de chargement spéciales, de scellés d'un modèle spécial, de dispense d'itinéraire contraignant, du statut expéditeur agréé, de dispense de signature des déclarations, du statut de destinataire agréé	<table border="1"> <tr><td>BOURGES</td><td>Céline</td><td>Cheffe de service comptable 2e catégorie</td><td>Cheffe de service à Paris principal</td></tr> <tr><td>LALOY</td><td>Hélène</td><td>Inspectrice régionale de 1ère classe</td><td>Adjointe à la cheffe de service à Paris principal</td></tr> <tr><td>LORRILLARD</td><td>Eric</td><td>Inspecteur régional de 1ère classe</td><td>Chef du pôle contrôle</td></tr> <tr><td>BOUDJELTI</td><td>Meriem</td><td>Inspectrice</td><td>Adjointe au chef du pôle contrôle</td></tr> <tr><td>HEUVELINE</td><td>Valérie</td><td>Inspectrice</td><td>Cheffe du pôle « gestion des procédures ».</td></tr> <tr><td>RAHON</td><td>Lomig</td><td>Inspecteur</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>PIGNY</td><td>Laurence</td><td>Inspectrice</td><td>cellule ex-post</td></tr> <tr><td>KARMOUS</td><td>Houyem</td><td>Inspectrice</td><td>Superviseuse</td></tr> <tr><td>GUILLAUME</td><td>Colette</td><td>Contrôleuse principale</td><td>Au pôle « gestion des procédures ».</td></tr> <tr><td>MICHELET</td><td>Fabrice</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>PIRLOT</td><td>Constance</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>SERET</td><td>Sébastien</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>KABIWALEU</td><td>Stéphane</td><td>Contrôleur de 2ème classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>GRUCHET</td><td>Florence</td><td>Contrôleuse de 1ère classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>BRANDT</td><td>André</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>RIBOURTOUT</td><td>Anne-Sophie</td><td>Contrôleuse principale</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>-</td><td>-</td><td>-</td><td>-</td></tr> <tr><td>PAUL</td><td>Margaux</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>HAIMEZ</td><td>Johanna</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Au pôle « gestion des procédures ».</td></tr> <tr><td>TAIMA</td><td>Gracia</td><td>Agente de constatation</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>MORJON</td><td>Sabine</td><td>Agente de constatation</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>LUCAS</td><td>Magali</td><td>Agente de constatation principale de 2ème classe</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>CASENAVE-PERE</td><td>Charles</td><td>Agent de constatation principal de 2ème classe</td><td>Agent de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>PAULIN</td><td>Jocelyne</td><td>Agente de constatation principale de 2ème classe</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>ZAROW</td><td>Christina</td><td>Agente de constatation principale de 2ème classe</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> </table>	BOURGES	Céline	Cheffe de service comptable 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal	LALOY	Hélène	Inspectrice régionale de 1ère classe	Adjointe à la cheffe de service à Paris principal	LORRILLARD	Eric	Inspecteur régional de 1ère classe	Chef du pôle contrôle	BOUDJELTI	Meriem	Inspectrice	Adjointe au chef du pôle contrôle	HEUVELINE	Valérie	Inspectrice	Cheffe du pôle « gestion des procédures ».	RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur	PIGNY	Laurence	Inspectrice	cellule ex-post	KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse	GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Au pôle « gestion des procédures ».	MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice	SERET	Sébastien	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	KABIWALEU	Stéphane	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur	GRUCHET	Florence	Contrôleuse de 1ère classe	Vérificatrice	BRANDT	André	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice	-	-	-	-	PAUL	Margaux	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice	HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Au pôle « gestion des procédures ».	TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture	MORJON	Sabine	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture	LUCAS	Magali	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture	CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 2ème classe	Agent de travail d'écriture	PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture	ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
BOURGES	Céline	Cheffe de service comptable 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal																																																																																																				
LALOY	Hélène	Inspectrice régionale de 1ère classe	Adjointe à la cheffe de service à Paris principal																																																																																																				
LORRILLARD	Eric	Inspecteur régional de 1ère classe	Chef du pôle contrôle																																																																																																				
BOUDJELTI	Meriem	Inspectrice	Adjointe au chef du pôle contrôle																																																																																																				
HEUVELINE	Valérie	Inspectrice	Cheffe du pôle « gestion des procédures ».																																																																																																				
RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur																																																																																																				
PIGNY	Laurence	Inspectrice	cellule ex-post																																																																																																				
KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse																																																																																																				
GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Au pôle « gestion des procédures ».																																																																																																				
MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																				
PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice																																																																																																				
SERET	Sébastien	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																				
KABIWALEU	Stéphane	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur																																																																																																				
GRUCHET	Florence	Contrôleuse de 1ère classe	Vérificatrice																																																																																																				
BRANDT	André	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																				
RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice																																																																																																				
-	-	-	-																																																																																																				
PAUL	Margaux	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice																																																																																																				
HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Au pôle « gestion des procédures ».																																																																																																				
TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
MORJON	Sabine	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
LUCAS	Magali	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 2ème classe	Agent de travail d'écriture																																																																																																				
PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture																																																																																																				

5-1-89° 61	Articles 233 paragraphe 4 d) du code des douanes de l'Union européenne, 198 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et 15 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447 ;	Décisions relatives à l'autorisation d'utiliser une déclaration de transit assortie d'exigences réduites en matière de données lors du transport de marchandises par chemin de fer et transport de marchandises par voie aérienne et maritime lorsqu'un document de transport	BOURGES LALOY	Céline Hélène	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal
5-1-90° 62	Articles 186 et 187 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 ;	Décisions relatives au statut de destinataire agréé dans le cadre du régime de transit « transport international routier »	BOURGES LALOY HEUVELINE GUILLAUME HAIMEZ	Céline Hélène Valérie Colette Johanna	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspectrice Contrôleuse principale Contrôleuse de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Au pôle « gestion des procédures ». Au pôle « gestion des procédures ».
5-1-91° 63	Article 275 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Décision tendant à imposer un itinéraire économiquement justifié aux marchandises placées sous le régime de transit « transport international routier »	BOURGES LALOY LORRILLARD BOUJELTI HEUVELINE RAHON PIGNY KARMOUS GUILLAUME MICHELET PIRLOT SERET KABIWALEU GRUCHET BRANDT RIBOURTOUT - PAUL HAIMEZ TAIMA MORJON LUCAS CASENAVE-PERE PAULIN ZAROW	Céline Hélène Eric Meriem Valérie Lomig Laurence Houyem Colette Fabrice Constance Sébastien Stéphane Florence André Anne-Sophie - Margaux Johanna Gracia Sabine Magali Charles Jocelyne Christina	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 1ère classe Inspectrice Inspectrice Inspecteur Inspectrice Inspectrice Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Agente de constatation Agente de constatation Agente de constatation principale de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Adjointe au chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Vérificateur cellule ex-post Superviseuse Au pôle « gestion des procédures ». Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificateur Vérificatrice Vérificatrice Vérificatrice Vérificatrice Vérificatrice - Vérificatrice Au pôle « gestion des procédures ». Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture
5-1-92° 64	Articles 199 à 203 et 207 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Visa des documents utilisés aux fins de preuve du statut douanier de l'Union des marchandises, et authentification du sigle T2L/T2LF apposé sur les carnets TIR, les carnets ATA et les formulaires 302.	BOURGES LALOY LORRILLARD BOUJELTI HEUVELINE RAHON PIGNY KARMOUS GUILLAUME MICHELET PIRLOT SERET KABIWALEU GRUCHET BRANDT RIBOURTOUT - PAUL HAIMEZ TAIMA MORJON LUCAS CASENAVE-PERE PAULIN ZAROW	Céline Hélène Eric Meriem Valérie Lomig Laurence Houyem Colette Fabrice Constance Sébastien Stéphane Florence André Anne-Sophie - Margaux Johanna Gracia Sabine Magali Charles Jocelyne Christina	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 1ère classe Inspectrice Inspectrice Inspecteur Inspectrice Inspectrice Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 1ère classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Agente de constatation Agente de constatation Agente de constatation principale de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Adjointe au chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Vérificateur cellule ex-post Superviseuse Au pôle « gestion des procédures ». Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificateur Vérificatrice Vérificatrice Vérificatrice Vérificatrice Vérificatrice - Vérificatrice Au pôle « gestion des procédures ». Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture

5-1-93° 65	Article 199 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Visa a posteriori des documents utilisés aux fins de preuve du statut de l'Union des marchandises	<table border="1"> <tr><td>BOURGES</td><td>Céline</td><td>Cheffe de service comptable 2e catégorie</td><td>Cheffe de service à Paris principal</td></tr> <tr><td>LALOY</td><td>Hélène</td><td>Inspectrice régionale de 1ère classe</td><td>Adjointe à la cheffe de service à Paris principal</td></tr> <tr><td>LORRILLARD</td><td>Eric</td><td>Inspecteur régional de 1ère classe</td><td>Chef du pôle contrôle</td></tr> <tr><td>BOUDJELTI</td><td>Meriem</td><td>Inspectrice</td><td>Adjointe au chef du pôle contrôle</td></tr> <tr><td>HEUVELINE</td><td>Valérie</td><td>Inspectrice</td><td>Cheffe du pôle « gestion des procédures ».</td></tr> <tr><td>RAHON</td><td>Lomig</td><td>Inspecteur</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>PIGNY</td><td>Laurence</td><td>Inspectrice</td><td>cellule ex-post</td></tr> <tr><td>KARMOUS</td><td>Houyem</td><td>Inspectrice</td><td>Superviseuse</td></tr> <tr><td>GUILLAUME</td><td>Colette</td><td>Contrôleuse principale</td><td>Au pôle « gestion des procédures ».</td></tr> <tr><td>MICHELET</td><td>Fabrice</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>PIRLOT</td><td>Constance</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>SERET</td><td>Sébastien</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>KABIWALEU</td><td>Stéphane</td><td>Contrôleur de 2ème classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>GRUCHET</td><td>Florence</td><td>Contrôleuse de 1ère classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>BRANDT</td><td>André</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>RIBOURTOUT</td><td>Anne-Sophie</td><td>Contrôleuse principale</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>-</td><td>-</td><td>-</td><td>-</td></tr> <tr><td>PAUL</td><td>Margaux</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>HAIMEZ</td><td>Johanna</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Au pôle « gestion des procédures ».</td></tr> <tr><td>TAIMA</td><td>Gracia</td><td>Agente de constatation</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>MORJON</td><td>Sabine</td><td>Agente de constatation</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>LUCAS</td><td>Magali</td><td>Agente de constatation principale de 2ème classe</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>CASENAVE-PERE</td><td>Charles</td><td>Agent de constatation principal de 2ème classe</td><td>Agent de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>PAULIN</td><td>Jocelyne</td><td>Agente de constatation principale de 2ème classe</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>ZAROW</td><td>Christina</td><td>Agente de constatation principale de 2ème classe</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> </table>	BOURGES	Céline	Cheffe de service comptable 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal	LALOY	Hélène	Inspectrice régionale de 1ère classe	Adjointe à la cheffe de service à Paris principal	LORRILLARD	Eric	Inspecteur régional de 1ère classe	Chef du pôle contrôle	BOUDJELTI	Meriem	Inspectrice	Adjointe au chef du pôle contrôle	HEUVELINE	Valérie	Inspectrice	Cheffe du pôle « gestion des procédures ».	RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur	PIGNY	Laurence	Inspectrice	cellule ex-post	KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse	GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Au pôle « gestion des procédures ».	MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice	SERET	Sébastien	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	KABIWALEU	Stéphane	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur	GRUCHET	Florence	Contrôleuse de 1ère classe	Vérificatrice	BRANDT	André	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice	-	-	-	-	PAUL	Margaux	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice	HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Au pôle « gestion des procédures ».	TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture	MORJON	Sabine	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture	LUCAS	Magali	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture	CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 2ème classe	Agent de travail d'écriture	PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture	ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
BOURGES	Céline	Cheffe de service comptable 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal																																																																																																				
LALOY	Hélène	Inspectrice régionale de 1ère classe	Adjointe à la cheffe de service à Paris principal																																																																																																				
LORRILLARD	Eric	Inspecteur régional de 1ère classe	Chef du pôle contrôle																																																																																																				
BOUDJELTI	Meriem	Inspectrice	Adjointe au chef du pôle contrôle																																																																																																				
HEUVELINE	Valérie	Inspectrice	Cheffe du pôle « gestion des procédures ».																																																																																																				
RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur																																																																																																				
PIGNY	Laurence	Inspectrice	cellule ex-post																																																																																																				
KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse																																																																																																				
GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Au pôle « gestion des procédures ».																																																																																																				
MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																				
PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice																																																																																																				
SERET	Sébastien	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																				
KABIWALEU	Stéphane	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur																																																																																																				
GRUCHET	Florence	Contrôleuse de 1ère classe	Vérificatrice																																																																																																				
BRANDT	André	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																				
RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice																																																																																																				
-	-	-	-																																																																																																				
PAUL	Margaux	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice																																																																																																				
HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Au pôle « gestion des procédures ».																																																																																																				
TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
MORJON	Sabine	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
LUCAS	Magali	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 2ème classe	Agent de travail d'écriture																																																																																																				
PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
5-1-94° 66	Article 204 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Autorisation d'utiliser le manifeste visé à l'article 199 paragraphe 2 comme justificatif du statut douanier des marchandises	<table border="1"> <tr><td>BOURGES</td><td>Céline</td><td>Cheffe de service comptable 2e catégorie</td><td>Cheffe de service à Paris principal</td></tr> <tr><td>LALOY</td><td>Hélène</td><td>Inspectrice régionale de 1ère classe</td><td>Adjointe à la cheffe de service à Paris principal</td></tr> <tr><td>LORRILLARD</td><td>Eric</td><td>Inspecteur régional de 1ère classe</td><td>Chef du pôle contrôle</td></tr> <tr><td>BOUDJELTI</td><td>Meriem</td><td>Inspectrice</td><td>Adjointe au chef du pôle contrôle</td></tr> <tr><td>HEUVELINE</td><td>Valérie</td><td>Inspectrice</td><td>Cheffe du pôle « gestion des procédures ».</td></tr> <tr><td>RAHON</td><td>Lomig</td><td>Inspecteur</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>PIGNY</td><td>Laurence</td><td>Inspectrice</td><td>cellule ex-post</td></tr> <tr><td>KARMOUS</td><td>Houyem</td><td>Inspectrice</td><td>Superviseuse</td></tr> <tr><td>GUILLAUME</td><td>Colette</td><td>Contrôleuse principale</td><td>Au pôle « gestion des procédures ».</td></tr> <tr><td>MICHELET</td><td>Fabrice</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>PIRLOT</td><td>Constance</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>SERET</td><td>Sébastien</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>KABIWALEU</td><td>Stéphane</td><td>Contrôleur de 2ème classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>GRUCHET</td><td>Florence</td><td>Contrôleuse de 1ère classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>BRANDT</td><td>André</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>RIBOURTOUT</td><td>Anne-Sophie</td><td>Contrôleuse principale</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>-</td><td>-</td><td>-</td><td>-</td></tr> <tr><td>PAUL</td><td>Margaux</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>HAIMEZ</td><td>Johanna</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Au pôle « gestion des procédures ».</td></tr> <tr><td>TAIMA</td><td>Gracia</td><td>Agente de constatation</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>MORJON</td><td>Sabine</td><td>Agente de constatation</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>LUCAS</td><td>Magali</td><td>Agente de constatation principale de 2ème classe</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>CASENAVE-PERE</td><td>Charles</td><td>Agent de constatation principal de 2ème classe</td><td>Agent de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>PAULIN</td><td>Jocelyne</td><td>Agente de constatation principale de 2ème classe</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>ZAROW</td><td>Christina</td><td>Agente de constatation principale de 2ème classe</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> </table>	BOURGES	Céline	Cheffe de service comptable 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal	LALOY	Hélène	Inspectrice régionale de 1ère classe	Adjointe à la cheffe de service à Paris principal	LORRILLARD	Eric	Inspecteur régional de 1ère classe	Chef du pôle contrôle	BOUDJELTI	Meriem	Inspectrice	Adjointe au chef du pôle contrôle	HEUVELINE	Valérie	Inspectrice	Cheffe du pôle « gestion des procédures ».	RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur	PIGNY	Laurence	Inspectrice	cellule ex-post	KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse	GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Au pôle « gestion des procédures ».	MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice	SERET	Sébastien	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	KABIWALEU	Stéphane	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur	GRUCHET	Florence	Contrôleuse de 1ère classe	Vérificatrice	BRANDT	André	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice	-	-	-	-	PAUL	Margaux	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice	HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Au pôle « gestion des procédures ».	TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture	MORJON	Sabine	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture	LUCAS	Magali	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture	CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 2ème classe	Agent de travail d'écriture	PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture	ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
BOURGES	Céline	Cheffe de service comptable 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal																																																																																																				
LALOY	Hélène	Inspectrice régionale de 1ère classe	Adjointe à la cheffe de service à Paris principal																																																																																																				
LORRILLARD	Eric	Inspecteur régional de 1ère classe	Chef du pôle contrôle																																																																																																				
BOUDJELTI	Meriem	Inspectrice	Adjointe au chef du pôle contrôle																																																																																																				
HEUVELINE	Valérie	Inspectrice	Cheffe du pôle « gestion des procédures ».																																																																																																				
RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur																																																																																																				
PIGNY	Laurence	Inspectrice	cellule ex-post																																																																																																				
KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse																																																																																																				
GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Au pôle « gestion des procédures ».																																																																																																				
MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																				
PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice																																																																																																				
SERET	Sébastien	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																				
KABIWALEU	Stéphane	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur																																																																																																				
GRUCHET	Florence	Contrôleuse de 1ère classe	Vérificatrice																																																																																																				
BRANDT	André	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																				
RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice																																																																																																				
-	-	-	-																																																																																																				
PAUL	Margaux	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice																																																																																																				
HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Au pôle « gestion des procédures ».																																																																																																				
TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
MORJON	Sabine	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
LUCAS	Magali	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 2ème classe	Agent de travail d'écriture																																																																																																				
PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture																																																																																																				

54-95° 67	Article 128 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Décisions relatives à l'autorisation d'émetteur agréé	BOURGES LALOY LORRILLARD BOUDJELTI HEUVELINE RAHON PIGNY KARMOUS GUILLAUME MICHELET PIRLOT SERET KABIWALEU GRUCHET BRANDT RIBOURTOUT - PAUL HAIMEZ TAIMA MORJON LUCAS CASENAVE-PERE PAULIN ZAROW	Céline Hélène Eric Meriem Valérie Lomig Laurence Houyem Colette Fabrice Constance Sébastien Stéphane Florence André Anne-Sophie - Margaux Johanna Gracia Sabine Magali Charles Jocelyne Christina	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 1ère classe Inspectrice Inspectrice Inspecteur Inspectrice Inspectrice Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleuse de 1ère classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Agente de constatation Agente de constatation Agente de constatation principale de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Adjointe au chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Vérificateur cellule ex-post Superviseuse Au pôle « gestion des procédures ». Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificatrice Vérificatrice Au pôle « gestion des procédures ». Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agent de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture
54-96° 68	Article 123 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Allongement de la durée de validité d'un document T2L ou T2LF ou d'un manifeste douanier des marchandises	BOURGES LALOY LORRILLARD BOUDJELTI HEUVELINE RAHON PIGNY KARMOUS GUILLAUME MICHELET PIRLOT SERET KABIWALEU GRUCHET BRANDT RIBOURTOUT - PAUL HAIMEZ TAIMA MORJON LUCAS CASENAVE-PERE PAULIN ZAROW	Céline Hélène Eric Meriem Valérie Lomig Laurence Houyem Colette Fabrice Constance Sébastien Stéphane Florence André Anne-Sophie - Margaux Johanna Gracia Sabine Magali Charles Jocelyne Christina	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 1ère classe Inspectrice Inspectrice Inspecteur Inspectrice Inspectrice Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleuse de 1ère classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Agente de constatation Agente de constatation Agente de constatation principale de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Adjointe au chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Vérificateur cellule ex-post Superviseuse Au pôle « gestion des procédures ». Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificatrice Vérificatrice Au pôle « gestion des procédures ». Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agent de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture

5-1-97° 69	Article 205 paragraphe 2 du règlement d'exécution UE n° 2015/2447	Visa d'un document T2L ou T2LF pour les voyageurs	BOURGES LALOY LORRILLARD BOUJELTI HEUVELINE RAHON PIGNY KARMOUS GUILLAUME MICHELET PIRLOT SERET KABIWALEU GRUCHET BRANDT RIBOURTOUT - PAUL HAIMEZ TAIMA MORJON LUCAS CASENAVE-PERE PAULIN ZAROW	Céline Hélène Eric Meriem Valérie Lomig Laurence Houyem Colette Fabrice Constance Sébastien Stéphane Florence André Anne-Sophie - Margaux Johanna Gracia Sabine Magali Charles Jocelyne Christina	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 1ère classe Inspectrice Inspectrice Inspecteur Inspectrice Inspectrice Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleuse de 1ère classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Agente de constatation Agente de constatation Agente de constatation principale de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Adjointe au chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Vérificateur cellule ex-post Superviseuse Au pôle « gestion des procédures ». Vérificateur Vérificatrice Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificatrice Vérificatrice Au pôle « gestion des procédures ». Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agent de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture
5-1-99° 71	Articles 211, 214, 215 à 223 et 255 à 258 du code des douanes de l'Union, 161 à 164, 166 à 170, 171, 172 à 181, 183, 240 et 241 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et 259 à 269, 271 du règlement d'exécution UE n° 2015/2447	Décisions liées au régime du perfectionnement actif lorsque plusieurs États-membres de l'Union européenne sont concernés	BOURGES LALOY HEUVELINE	Céline Hélène Valérie	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspectrice	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Cheffe du pôle « gestion des procédures ».
5-1-100° 72	Articles 211, 214, 215, 218 à 223 et 255 à 258 du code des douanes de l'Union, 161 à 164, 166 à 181, 183 et 240 à 241 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et 259 à 269, 271 du règlement d'exécution UE n° 2015/2447	Décisions liées au régime du perfectionnement actif lorsque seule la France est concernée	BOURGES LALOY HEUVELINE	Céline Hélène Valérie	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspectrice	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Cheffe du pôle « gestion des procédures ».
5-1-101° 73	Articles 211, 214, 215, 218 à 223, 255, 259 à 262 du code des douanes, 75, 161 à 164, 166, 169, 171, 172 à 174, 176 à 181, 183, 240, 242 à 243, du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et 259 à 264, 266 à 269, 271 du règlement d'exécution UE n° 2015/2447	Décisions liées au régime du perfectionnement passif lorsque plusieurs États-membres de l'Union européenne sont concernés	BOURGES LALOY HEUVELINE	Céline Hélène Valérie	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspectrice	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Cheffe du pôle « gestion des procédures ».
5-1-102° 74	Articles 211, 214, 215, 218 à 223, 255, 259 à 262 du code des douanes de l'Union, 75, 161 à 164, 166, 169, 171 à 174, 176 à 181, 183, 240, 242 à 243 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et 259 à 264, 266 à 269, 271 du règlement d'exécution UE n° 2015/2447	Décisions liées au régime du perfectionnement passif lorsque seule la France est concernée	BOURGES LALOY HEUVELINE	Céline Hélène Valérie	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspectrice	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Cheffe du pôle « gestion des procédures ».
5-1-103° 75	Articles 211, 214, 215, 218 à 223 et 254 du code des douanes de l'Union, des articles 161 à 164, 166, 169, 171, 172 à 175, 177 à 180, 183 et 239 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et 1, 2, 8 à 15, 259 à 269 du règlement d'exécution UE n° 2015/2447	Décisions liées au régime de la destination particulière lorsque plusieurs États-membres de l'Union européenne sont concernés,	BOURGES LALOY HEUVELINE	Céline Hélène Valérie	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspectrice	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Cheffe du pôle « gestion des procédures ».
5-1-104° 76	Articles 211, 214, 215, 218 à 223 et 254 du code des douanes de l'Union, 161 à 164, 166, 169, 171 à 175, 177 à 180, 183 et 239 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et 259 à 269 du règlement d'exécution UE n° 2015/2447	Décisions liées au régime de la destination particulière lorsque seule la France est concernée	BOURGES LALOY HEUVELINE	Céline Hélène Valérie	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspectrice	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Cheffe du pôle « gestion des procédures ».
5-1-105° 77	Articles 211, 214, 215, 218 à 223, 237 à 242 du code des douanes de l'Union, 161 à 164, 166, 169, 171, 172 à 174, 177 à 180, 183 et 201 à 203 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et 259 à 264, 266 à 269 du règlement d'exécution UE n° 2015/2447	Décisions liées au régime de l'entrepôt douanier lorsque plusieurs États-membres de l'Union européenne sont concernés	BOURGES LALOY HEUVELINE	Céline Hélène Valérie	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspectrice	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Cheffe du pôle « gestion des procédures ».
5-1-106° 78	Articles 211, 214, 215, 218 à 223, 237 à 242 du code des douanes de l'Union, 161 à 164, 166, 169, 171 à 174, 177 à 180, 183 et 201 à 203 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et 1, 2, 8 à 15, 259 à 264, 266 à 269 du règlement d'exécution UE n° 2015/2447	Décisions liées au régime de l'entrepôt douanier lorsque seule la France est concernée	BOURGES LALOY HEUVELINE	Céline Hélène Valérie	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspectrice	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Cheffe du pôle « gestion des procédures ».
5-1-107° 79	Articles 211, 214, 215, 218 à 223 et 250 à 252 du code des douanes de l'Union, 161 à 166, 169, 171, 172 à 174, 177 à 180, 183 et 204 à 238 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et 9 à 15, 259 à 264, 266 à 270, 322 à 323 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime de l'admission temporaire lorsque plusieurs États-membres de l'Union européenne sont concernés	BOURGES LALOY HEUVELINE	Céline Hélène Valérie	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspectrice	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Cheffe du pôle « gestion des procédures ».

5-I-125° 87	Article 148 du code des douanes de l'Union et article 191 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation d'exploitation des installations de stockage temporaire	BORGES LALOY LORRILLARD BOUJELTI HEUVELINE RAHON PIGNY KARMOUS	Céline Hélène Eric Meriem Valérie Lomig Laurence Houyem	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 1ère classe Inspectrice Inspectrice Inspecteur Inspectrice Inspectrice	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Adjointe au chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Vérificateur cellule ex-post Superviseuse
5-I-126° 88	4° de l'article 24 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Autorisation, pour un opérateur économique agréé de soumettre les marchandises au contrôle dans un lieu autre que celui où elles doivent être présentées en douane	BORGES LALOY LORRILLARD BOUJELTI HEUVELINE RAHON PIGNY KARMOUS	Céline Hélène Eric Meriem Valérie Lomig Laurence Houyem	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 1ère classe Inspectrice Inspectrice Inspecteur Inspectrice Inspectrice	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Adjointe au chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Vérificateur cellule ex-post Superviseuse
5-I-127° 89	8° de l'article 127 du code des douanes de l'Union	Autorisation, en remplacement du dépôt d'une déclaration sommaire d'entrée, du dépôt d'une notification et de l'accès aux énonciations figurant dans la déclaration sommaire d'entrée se trouvant dans le système informatique de l'opérateur économique	BORGES LALOY LORRILLARD BOUJELTI HEUVELINE RAHON PIGNY KARMOUS	Céline Hélène Eric Meriem Valérie Lomig Laurence Houyem	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 1ère classe Inspectrice Inspectrice Inspecteur Inspectrice Inspectrice	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Adjointe au chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Vérificateur cellule ex-post Superviseuse
5-I-128° 90	2° de l'article 192 du code des douanes de l'Union	Autorisation d'enlever ou détruire les moyens d'identification	BORGES LALOY LORRILLARD BOUJELTI HEUVELINE RAHON PIGNY KARMOUS	Céline Hélène Eric Meriem Valérie Lomig Laurence Houyem	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 1ère classe Inspectrice Inspectrice Inspecteur Inspectrice Inspectrice	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Adjointe au chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Vérificateur cellule ex-post Superviseuse
5-I-129° 91	Article 147 du code des douanes de l'Union	Agrément de lieux aux fins du dépôt temporaire	BORGES LALOY LORRILLARD BOUJELTI HEUVELINE RAHON PIGNY KARMOUS	Céline Hélène Eric Meriem Valérie Lomig Laurence Houyem	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 1ère classe Inspectrice Inspectrice Inspecteur Inspectrice Inspectrice	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Adjointe au chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Vérificateur cellule ex-post Superviseuse
5-I-130° 92	Article 7 bis du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Autorisation d'utilisation de moyens autres que des procédés informatiques de traitement des données aux fins des demandes et décisions pour lesquelles les exigences applicables en matière de données ne figurent pas à l'annexe A du règlement délégué (UE) n° 2015/2446, ainsi que pour toute demande et tout acte ultérieurs relatifs à la gestion de ces décisions	BORGES LALOY LORRILLARD BOUJELTI HEUVELINE RAHON PIGNY KARMOUS	Céline Hélène Eric Meriem Valérie Lomig Laurence Houyem	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 1ère classe Inspectrice Inspectrice Inspecteur Inspectrice Inspectrice	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Adjointe au chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Vérificateur cellule ex-post Superviseuse
5-I-131° 93	Article 11 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Acceptation d'une demande de décision relative à l'application de la législation douanière	BORGES LALOY LORRILLARD BOUJELTI HEUVELINE RAHON PIGNY KARMOUS	Céline Hélène Eric Meriem Valérie Lomig Laurence Houyem	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 1ère classe Inspectrice Inspectrice Inspecteur Inspectrice Inspectrice	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Adjointe au chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Vérificateur cellule ex-post Superviseuse

10 quater 1° 94	Article 6 de la convention relative à un régime de transit commun du 20 mai 1987.	Octroi, pour la partie française, de procédures simplifiées de transit par voie d'arrangements bilatéraux ou multilatéraux applicables à certains trafics ou entreprises déterminées, auprès de bureaux de douane situés dans le ressort d'une ou de plusieurs directions interrégionales des douanes et droits indirects. <i>(Lorsque la décision concerne plusieurs directions interrégionales, est compétent le directeur interrégional des douanes et droits indirects ou, en Guyane, en Guadeloupe, à La Réunion et à Mayotte, le directeur régional des douanes et droits indirects du lieu du domicile du demandeur ou du lieu où le demandeur a son siège)</i>	BOURGES LALOY LORRILLARD BOUJELTI HEUVELINE RAHON PIGNY KARMOUS	Céline Hélène Eric Meriem Valérie Lomig Laurence Houyem	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 1ère classe Inspectrice Inspectrice Inspecteur Inspectrice Inspectrice	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Adjointe au chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Vérificateur cellule ex-post Superviseuse
10 quater 2° 95	Article 6 § 1 de la Convention douanière de Genève relative au transport international de marchandises, sous le couvert de carnets TIR, du 14 novembre 1975	Habilitation des associations à délivrer des carnets TIR et à se porter caution	BOURGES LALOY LORRILLARD BOUJELTI HEUVELINE RAHON PIGNY KARMOUS	Céline Hélène Eric Meriem Valérie Lomig Laurence Houyem	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 1ère classe Inspectrice Inspectrice Inspecteur Inspectrice Inspectrice	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Adjointe au chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Vérificateur cellule ex-post Superviseuse
10 quater 3° 96	Convention douanière de Genève relative au transport international de marchandises, sous le couvert de carnets TIR, du 14 novembre 1975	Habilitation des personnes physiques et morales à utiliser des carnets TIR	BOURGES LALOY LORRILLARD BOUJELTI HEUVELINE RAHON PIGNY KARMOUS	Céline Hélène Eric Meriem Valérie Lomig Laurence Houyem	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 1ère classe Inspectrice Inspectrice Inspecteur Inspectrice Inspectrice	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Adjointe au chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Vérificateur cellule ex-post Superviseuse

Bureau COMINT 3

5-1-1° 97	Article 176 paragraphe 4 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation d'accomplir des formalités douanières auxquelles est subordonné le remboursement ou la remise de droits.	BOURGES LALOY LORRILLARD BOUJELTI HEUVELINE RAHON PIGNY KARMOUS GUILLAUME MICHELET PIRLOT SERET KABIWALEU GRUCHET BRANDT RIBOURTOUT - PAUL HAIMEZ	Céline Hélène Eric Meriem Valérie Lomig Laurence Houyem Colette Fabrice Constance Sébastien Stéphane Florence André Anne-Sophie - Margaux Johanna	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 1ère classe Inspectrice Inspectrice Inspecteur Inspectrice Inspectrice Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleuse de 1ère classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Adjointe au chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Vérificateur cellule ex-post Superviseuse Au pôle « gestion des procédures ». Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificateur Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice - Vérificatrice Au pôle « gestion des procédures ».
5-1-2° 98	Article 177 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Fixation d'un délai pour l'accomplissement des formalités auxquelles est subordonné le remboursement ou la remise des droits	BOURGES LALOY LORRILLARD BOUJELTI HEUVELINE RAHON PIGNY KARMOUS GUILLAUME MICHELET PIRLOT SERET KABIWALEU GRUCHET BRANDT RIBOURTOUT - PAUL HAIMEZ	Céline Hélène Eric Meriem Valérie Lomig Laurence Houyem Colette Fabrice Constance Sébastien Stéphane Florence André Anne-Sophie - Margaux Johanna	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 1ère classe Inspectrice Inspectrice Inspecteur Inspectrice Inspectrice Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleuse de 1ère classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Adjointe au chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Vérificateur cellule ex-post Superviseuse Au pôle « gestion des procédures ». Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificateur Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice - Vérificatrice Au pôle « gestion des procédures ».

5-1-7° 103	Article 58 paragraphe 2 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décision de refus d'utiliser le régime particulier d'importation non préférentiel lorsqu'un pays tiers n'envoie pas à la Commission les informations visées au paragraphe 1 de l'article 58 du règlement d'exécution	BOURGES LALOY LORRILLARD BOUDJELTI HEUVELINE RAHON PIGNY KARMOUS GUILLAUME MICHELET PIRLOT SERET KABIWALEU GRUCHET BRANDT RIBOURTOUT - PAUL HAIMEZ	Céline Hélène Eric Meriem Valérie Lomig Laurence Houyem Colette Fabrice Constance Sébastien Stéphane Florence André Anne-Sophie - Margaux Johanna	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 1ère classe Inspectrice Inspectrice Inspecteur Inspectrice Inspectrice Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 1ère classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Adjointe au chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Vérificateur cellule ex-post Superviseuse Au pôle « gestion des procédures ». Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificatrice Vérificatrice Vérificatrice Vérificatrice - Vérificatrice Au pôle « gestion des procédures ».
5-1-8° 104	Article 59 paragraphe 3 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décision de refus d'utiliser le régime particulier non préférentiel pour les produits visés par une demande de contrôle <i>a posteriori</i> restée sans réponse dans les six mois qui suivent son envoi	BOURGES LALOY LORRILLARD BOUDJELTI HEUVELINE RAHON PIGNY KARMOUS GUILLAUME MICHELET PIRLOT SERET KABIWALEU GRUCHET BRANDT RIBOURTOUT - PAUL HAIMEZ	Céline Hélène Eric Meriem Valérie Lomig Laurence Houyem Colette Fabrice Constance Sébastien Stéphane Florence André Anne-Sophie - Margaux Johanna	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 1ère classe Inspectrice Inspectrice Inspecteur Inspectrice Inspectrice Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleuse de 1ère classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Adjointe au chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Vérificateur cellule ex-post Superviseuse Au pôle « gestion des procédures ». Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificatrice - Vérificatrice Au pôle « gestion des procédures ».

5-1-9° 105	Article 64 paragraphes 2 et 3 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Délivrance, à la demande du fournisseur, du certificat d'information INF 4 par les autorités douanières de l'Etat membre dans lequel la déclaration du fournisseur a été établie à l'aide du formulaire figurant à l'annexe 22-02, dans le respect des spécifications techniques qui y sont énoncées	BOURGES LALOY LORRILLARD BOUDJELTI HEUVELINE RAHON PIGNY KARMOUS GUILLAUME MICHELET PIRLOT SERET KABIWALEU GRUCHET BRANDT RIBOURTOUT - PAUL HAIMEZ TAIMA MORJON LUCAS CASENAVE-PERE PAULIN ZAROW	Céline Hélène Eric Meriem Valérie Lomig Laurence Houyem Colette Fabrice Constance Sébastien Stéphane Florence André Anne-Sophie - Margaux Johanna Gracia Sabine Magali Charles Jocelyne Christina	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 1ère classe Inspectrice Inspectrice Inspecteur Inspectrice Inspectrice Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Agente de constatation Agente de constatation Agente de constatation principale de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Adjointe au chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Vérificateur cellule ex-post Superviseuse Au pôle « gestion des procédures ». Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificatrice - Vérificatrice Au pôle « gestion des procédures ». Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agent de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture
5-1-10° 106	Article 66 paragraphe 5 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Invalidation de la preuve d'origine établie sur la base de la déclaration du fournisseur faute de réponse à l'expiration d'un délai de 150 jours à compter de la date de demande de vérification ou si la réponse ne contient pas de renseignements suffisants pour déterminer l'origine des produits concernés,	BOURGES LALOY LORRILLARD BOUDJELTI HEUVELINE RAHON PIGNY KARMOUS GUILLAUME MICHELET PIRLOT SERET KABIWALEU GRUCHET BRANDT RIBOURTOUT - PAUL HAIMEZ TAIMA MORJON LUCAS CASENAVE-PERE PAULIN ZAROW	Céline Hélène Eric Meriem Valérie Lomig Laurence Houyem Colette Fabrice Constance Sébastien Stéphane Florence André Anne-Sophie - Margaux Johanna Gracia Sabine Magali Charles Jocelyne Christina	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 1ère classe Inspectrice Inspectrice Inspecteur Inspectrice Inspectrice Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Agente de constatation Agente de constatation Agente de constatation principale de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Adjointe au chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Vérificateur cellule ex-post Superviseuse Au pôle « gestion des procédures ». Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificatrice - Vérificatrice Au pôle « gestion des procédures ». Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agent de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture

5-1-11° 107	Articles 67 et 120 paragraphe 2 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions liées à l'autorisation d'exportateur agréé aux personnes qui remplissent les conditions fixées dans les dispositions concernant l'origine figurant soit dans des accords conclus par l'Union avec certains pays ou territoires situés hors du territoire douanier de l'Union, soit dans des mesures arrêtées unilatéralement par l'Union pour ces pays ou territoires	BOURGES LALOY HEUVELINE GUILLAUME HAIMEZ	Céline Hélène Valérie Colette Johanna	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspectrice Contrôleuse principale Contrôleuse de 1ère classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Au pôle « gestion des procédures ». Au pôle « gestion des procédures ».
5-1-12° 108	Article 68 paragraphe 1 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Attribution du numéro d'exportateur enregistré lorsque l'Union a convenu d'un régime préférentiel avec un pays tiers qui prévoit qu'un document relatif à l'origine peut être rempli par un exportateur conformément à la législation pertinente de l'Union	BOURGES LALOY HEUVELINE GUILLAUME HAIMEZ	Céline Hélène Valérie Colette Johanna	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspectrice Contrôleuse principale Contrôleuse de 1ère classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Au pôle « gestion des procédures ». Au pôle « gestion des procédures ».
5-1-16° 109	Article 69 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Délivrance d'une preuve de l'origine de remplacement sous la forme d'un certificat de circulation EUR.1 délivré par le bureau de douane sous le contrôle duquel les produits sont placés	BOURGES LALOY LORRILLARD BOUDJELTI HEUVELINE RAHON PIGNY KARMOUS GUILLAUME MICHELET PIRLOT SERET KABIWALEU GRUCHET BRANDT RIBOURTOUT - PAUL HAIMEZ TAIMA MORJON LUCAS CASENAVE-PERE PAULIN ZAROW	Céline Hélène Eric Meriem Valérie Lomig Laurence Houyem Colette Fabrice Constance Sébastien Stéphane Florence André Anne-Sophie - Margaux Johanna Gracia Sabine Magali Charles Jocelyne Christina	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 1ère classe Inspectrice Inspectrice Inspecteur Inspectrice Inspectrice Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleuse de 1ère classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Agent de constatation Agent de constatation Agent de constatation principale de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème classe Agent de constatation principale de 2ème classe Agent de constatation principale de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Adjointe au chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Vérificateur cellule ex-post Superviseuse Au pôle « gestion des procédures ». Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificatrice Vérificatrice Vérificatrice - Vérificatrice Au pôle « gestion des procédures ». Agent de travail d'écriture Agent de travail d'écriture
5-1-17° 110	Articles 77 paragraphe 1 et 85 paragraphe 2 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Délivrance d'un certificat de circulation des marchandises EUR.1, au moyen du formulaire figurant à l'annexe 22-10 du règlement d'exécution comme preuve du caractère originnaire de l'Union aux fins du cumul bilatéral dans le cadre du schéma des préférences généralisées	BOURGES LALOY LORRILLARD BOUDJELTI HEUVELINE RAHON PIGNY KARMOUS GUILLAUME MICHELET PIRLOT SERET KABIWALEU GRUCHET BRANDT RIBOURTOUT - PAUL HAIMEZ TAIMA MORJON LUCAS CASENAVE-PERE PAULIN ZAROW	Céline Hélène Eric Meriem Valérie Lomig Laurence Houyem Colette Fabrice Constance Sébastien Stéphane Florence André Anne-Sophie - Margaux Johanna Gracia Sabine Magali Charles Jocelyne Christina	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 1ère classe Inspectrice Inspectrice Inspecteur Inspectrice Inspectrice Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleuse de 1ère classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Agent de constatation Agent de constatation Agent de constatation principale de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème classe Agent de constatation principale de 2ème classe Agent de constatation principale de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Adjointe au chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Vérificateur cellule ex-post Superviseuse Au pôle « gestion des procédures ». Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificatrice Vérificatrice - Vérificatrice Au pôle « gestion des procédures ». Agent de travail d'écriture Agent de travail d'écriture

5-I-19° 111	Articles 80 paragraphe 2 et 86 paragraphe 4 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Attribution par les autorités douanières des États-membres du numéro d'exportateur enregistré à l'exportateur, en vue du cumul bilatéral, ou, le cas échéant, au ré-expéditeur des marchandises lorsqu'il a présenté une demande complète dans le cadre du schéma des préférences généralisées	BOURGES LALOY HEUVELINE GUILLAUME HAIMEZ	Céline Hélène Valérie Colette Johanna	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspectrice Contrôleuse principale Contrôleuse de 1ère classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Au pôle « gestion des procédures ». Au pôle « gestion des procédures ».
5-I-20° 112	Articles 85 paragraphe 3 et 95 paragraphe 1 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Délivrance des certificats d'origine "formule A" de remplacement à la demande des exportateurs ou ré-expéditeurs de marchandises qui ne sont pas encore enregistrés pour l'envoi en Norvège ou en Suisse de l'ensemble ou d'une partie de produits originaires qui n'ont pas encore été mis en libre pratique et sont placés sous le contrôle du bureau de douane d'un État membre dans le cadre du schéma des préférences généralisées	BOURGES LALOY LORRILLARD BOUJELTI HEUVELINE RAHON PIGNY KARMOUS GUILLAUME MICHELET PIRLOT SERET KABIWALEU GRUCHET BRANDT RIBOURTOUT - PAUL HAIMEZ TAIMA MORJON LUCAS CASENAVE-PERE PAULIN ZAROW	Céline Hélène Eric Meriem Valérie Lomig Laurence Houyem Colette Fabrice Constance Sébastien Stéphane Florence André Anne-Sophie - Margaux Johanna Gracia Sabine Magali Charles Jacelyne Christina	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 1ère classe Inspectrice Inspectrice Inspecteur Inspectrice Inspectrice Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleuse de 1ère classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse principale - - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Agente de constatation Agente de constatation Agente de constatation principale de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Adjointe au chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Vérificateur cellule ex-post Superviseuse Au pôle « gestion des procédures ». Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice - Vérificatrice Au pôle « gestion des procédures ». Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture
5-I-21° 113	Article 89 paragraphes 3 et 4 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Révocation de l'enregistrement de l'exportateur enregistré	BOURGES LALOY LORRILLARD BOUJELTI HEUVELINE RAHON PIGNY KARMOUS	Céline Hélène Eric Meriem Valérie Lomig Laurence Houyem	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 1ère classe Inspectrice Inspectrice Inspecteur Inspectrice Inspectrice	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Adjointe au chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Vérificateur cellule ex-post Superviseuse
5-I-22° 114	Article 89 paragraphe 8 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Annulation de la révocation de l'enregistrement de l'exportateur enregistré dans le cadre du schéma des préférences généralisées	BOURGES LALOY LORRILLARD BOUJELTI HEUVELINE RAHON KARMOUS	Céline Hélène Eric Meriem Valérie Lomig Houyem	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 1ère classe Inspectrice Inspectrice Inspecteur Inspectrice	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Adjointe au chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Vérificateur Superviseuse

<p>5-1-23° 115</p>	<p>Article 89 paragraphe 9 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447</p>	<p>Ré-enregistrement d'un exportateur dont l'enregistrement a été révoqué</p>	<table border="1"> <tr><td>BORGES</td><td>Céline</td><td>Cheffe de service comptable 2e catégorie</td><td>Cheffe de service à Paris principal</td></tr> <tr><td>LALOY</td><td>Hélène</td><td>Inspectrice régionale de 1ère classe</td><td>Adjointe à la cheffe de service à Paris principal</td></tr> <tr><td>LORRILLARD</td><td>Eric</td><td>Inspecteur régional de 1ère classe</td><td>Chef du pôle contrôle</td></tr> <tr><td>BOUDJELTI</td><td>Meriem</td><td>Inspectrice</td><td>Adjointe au chef du pôle contrôle</td></tr> <tr><td>HEUVELINE</td><td>Valérie</td><td>Inspectrice</td><td>Cheffe du pôle « gestion des procédures ».</td></tr> <tr><td>RAHON</td><td>Lomig</td><td>Inspecteur</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>PIGNY</td><td>Laurence</td><td>Inspectrice</td><td>cellule ex-post</td></tr> <tr><td>KARMOUS</td><td>Houyem</td><td>Inspectrice</td><td>Superviseuse</td></tr> <tr><td>GUILLAUME</td><td>Colette</td><td>Contrôleuse principale</td><td>Au pôle « gestion des procédures ».</td></tr> <tr><td>MICHELET</td><td>Fabrice</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>PIRLOT</td><td>Constance</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>SERET</td><td>Sébastien</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>KABIWALEU</td><td>Stéphane</td><td>Contrôleur de 2ème classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>GRUCHET</td><td>Florence</td><td>Contrôleuse de 1ère classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>BRANDT</td><td>André</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>RIBOURTOUT</td><td>Anne-Sophie</td><td>Contrôleuse principale</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>-</td><td>-</td><td>-</td><td>-</td></tr> <tr><td>PAUL</td><td>Margaux</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>HAIMEZ</td><td>Johanna</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Au pôle « gestion des procédures ».</td></tr> <tr><td>TAIMA</td><td>Gracia</td><td>Agente de constatation</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>MORJON</td><td>Sabine</td><td>Agente de constatation</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>LUCAS</td><td>Magali</td><td>Agente de constatation principale de 2ème classe</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>CASENAVE-PERE</td><td>Charles</td><td>Agent de constatation principal de 2ème classe</td><td>Agent de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>PAULIN</td><td>Jocelyne</td><td>Agente de constatation principale de 2ème classe</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>ZAROW</td><td>Christina</td><td>Agente de constatation principale de 2ème classe</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> </table>	BORGES	Céline	Cheffe de service comptable 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal	LALOY	Hélène	Inspectrice régionale de 1ère classe	Adjointe à la cheffe de service à Paris principal	LORRILLARD	Eric	Inspecteur régional de 1ère classe	Chef du pôle contrôle	BOUDJELTI	Meriem	Inspectrice	Adjointe au chef du pôle contrôle	HEUVELINE	Valérie	Inspectrice	Cheffe du pôle « gestion des procédures ».	RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur	PIGNY	Laurence	Inspectrice	cellule ex-post	KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse	GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Au pôle « gestion des procédures ».	MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice	SERET	Sébastien	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	KABIWALEU	Stéphane	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur	GRUCHET	Florence	Contrôleuse de 1ère classe	Vérificatrice	BRANDT	André	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice	-	-	-	-	PAUL	Margaux	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice	HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Au pôle « gestion des procédures ».	TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture	MORJON	Sabine	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture	LUCAS	Magali	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture	CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 2ème classe	Agent de travail d'écriture	PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture	ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
BORGES	Céline	Cheffe de service comptable 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal																																																																																																				
LALOY	Hélène	Inspectrice régionale de 1ère classe	Adjointe à la cheffe de service à Paris principal																																																																																																				
LORRILLARD	Eric	Inspecteur régional de 1ère classe	Chef du pôle contrôle																																																																																																				
BOUDJELTI	Meriem	Inspectrice	Adjointe au chef du pôle contrôle																																																																																																				
HEUVELINE	Valérie	Inspectrice	Cheffe du pôle « gestion des procédures ».																																																																																																				
RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur																																																																																																				
PIGNY	Laurence	Inspectrice	cellule ex-post																																																																																																				
KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse																																																																																																				
GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Au pôle « gestion des procédures ».																																																																																																				
MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																				
PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice																																																																																																				
SERET	Sébastien	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																				
KABIWALEU	Stéphane	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur																																																																																																				
GRUCHET	Florence	Contrôleuse de 1ère classe	Vérificatrice																																																																																																				
BRANDT	André	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																				
RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice																																																																																																				
-	-	-	-																																																																																																				
PAUL	Margaux	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice																																																																																																				
HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Au pôle « gestion des procédures ».																																																																																																				
TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
MORJON	Sabine	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
LUCAS	Magali	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 2ème classe	Agent de travail d'écriture																																																																																																				
PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
<p>5-1-24° 116</p>	<p>Article 94 paragraphe 2 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447</p>	<p>Acceptation des certificats d'origine "formule A" et des déclarations d'origine sur facture présentées tardivement dans le cadre du schéma des préférences généralisées</p>	<table border="1"> <tr><td>BORGES</td><td>Céline</td><td>Cheffe de service comptable 2e catégorie</td><td>Cheffe de service à Paris principal</td></tr> <tr><td>LALOY</td><td>Hélène</td><td>Inspectrice régionale de 1ère classe</td><td>Adjointe à la cheffe de service à Paris principal</td></tr> <tr><td>LORRILLARD</td><td>Eric</td><td>Inspecteur régional de 1ère classe</td><td>Chef du pôle contrôle</td></tr> <tr><td>BOUDJELTI</td><td>Meriem</td><td>Inspectrice</td><td>Adjointe au chef du pôle contrôle</td></tr> <tr><td>HEUVELINE</td><td>Valérie</td><td>Inspectrice</td><td>Cheffe du pôle « gestion des procédures ».</td></tr> <tr><td>RAHON</td><td>Lomig</td><td>Inspecteur</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>PIGNY</td><td>Laurence</td><td>Inspectrice</td><td>cellule ex-post</td></tr> <tr><td>KARMOUS</td><td>Houyem</td><td>Inspectrice</td><td>Superviseuse</td></tr> <tr><td>GUILLAUME</td><td>Colette</td><td>Contrôleuse principale</td><td>Au pôle « gestion des procédures ».</td></tr> <tr><td>MICHELET</td><td>Fabrice</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>PIRLOT</td><td>Constance</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>SERET</td><td>Sébastien</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>KABIWALEU</td><td>Stéphane</td><td>Contrôleur de 2ème classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>GRUCHET</td><td>Florence</td><td>Contrôleuse de 1ère classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>BRANDT</td><td>André</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>RIBOURTOUT</td><td>Anne-Sophie</td><td>Contrôleuse principale</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>-</td><td>-</td><td>-</td><td>-</td></tr> <tr><td>PAUL</td><td>Margaux</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>HAIMEZ</td><td>Johanna</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Au pôle « gestion des procédures ».</td></tr> <tr><td>TAIMA</td><td>Gracia</td><td>Agente de constatation</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>MORJON</td><td>Sabine</td><td>Agente de constatation</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>LUCAS</td><td>Magali</td><td>Agente de constatation principale de 2ème classe</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>CASENAVE-PERE</td><td>Charles</td><td>Agent de constatation principal de 2ème classe</td><td>Agent de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>PAULIN</td><td>Jocelyne</td><td>Agente de constatation principale de 2ème classe</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> </table>	BORGES	Céline	Cheffe de service comptable 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal	LALOY	Hélène	Inspectrice régionale de 1ère classe	Adjointe à la cheffe de service à Paris principal	LORRILLARD	Eric	Inspecteur régional de 1ère classe	Chef du pôle contrôle	BOUDJELTI	Meriem	Inspectrice	Adjointe au chef du pôle contrôle	HEUVELINE	Valérie	Inspectrice	Cheffe du pôle « gestion des procédures ».	RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur	PIGNY	Laurence	Inspectrice	cellule ex-post	KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse	GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Au pôle « gestion des procédures ».	MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice	SERET	Sébastien	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	KABIWALEU	Stéphane	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur	GRUCHET	Florence	Contrôleuse de 1ère classe	Vérificatrice	BRANDT	André	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice	-	-	-	-	PAUL	Margaux	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice	HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Au pôle « gestion des procédures ».	TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture	MORJON	Sabine	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture	LUCAS	Magali	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture	CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 2ème classe	Agent de travail d'écriture	PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture				
BORGES	Céline	Cheffe de service comptable 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal																																																																																																				
LALOY	Hélène	Inspectrice régionale de 1ère classe	Adjointe à la cheffe de service à Paris principal																																																																																																				
LORRILLARD	Eric	Inspecteur régional de 1ère classe	Chef du pôle contrôle																																																																																																				
BOUDJELTI	Meriem	Inspectrice	Adjointe au chef du pôle contrôle																																																																																																				
HEUVELINE	Valérie	Inspectrice	Cheffe du pôle « gestion des procédures ».																																																																																																				
RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur																																																																																																				
PIGNY	Laurence	Inspectrice	cellule ex-post																																																																																																				
KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse																																																																																																				
GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Au pôle « gestion des procédures ».																																																																																																				
MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																				
PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice																																																																																																				
SERET	Sébastien	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																				
KABIWALEU	Stéphane	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur																																																																																																				
GRUCHET	Florence	Contrôleuse de 1ère classe	Vérificatrice																																																																																																				
BRANDT	André	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																				
RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice																																																																																																				
-	-	-	-																																																																																																				
PAUL	Margaux	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice																																																																																																				
HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Au pôle « gestion des procédures ».																																																																																																				
TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
MORJON	Sabine	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
LUCAS	Magali	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 2ème classe	Agent de travail d'écriture																																																																																																				
PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture																																																																																																				

5-I-25° 117	Article 96 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation de présentation d'une seule preuve de l'origine en cas d'envois échelonnés dans le cadre du schéma des préférences généralisées ou réguliers	BORGES LALOY LORRILLARD BOUDJELTI HEUVELINE RAHON PIGNY KARMOUS GUILLAUME MICHELET PIRLOT SERET KABIWALEU GRUCHET BRANDT RIBOURTOUT - PAUL HAIMEZ TAIMA MORJON LUCAS CASENAVE-PERE PAULIN ZAROW	Céline Hélène Eric Meriem Valérie Lomig Laurence Houyem Colette Fabrice Constance Sébastien Stéphane Florence André Anne-Sophie - Margaux Johanna Gracia Sabine Magali Charles Jocelyne Christina	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 1ère classe Inspectrice Inspectrice Inspecteur Inspectrice Inspectrice Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Agente de constatation Agente de constatation Agente de constatation principale de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Adjointe au chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Vérificateur cellule ex-post Superviseuse Au pôle « gestion des procédures ». Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificatrice - Vérificatrice Au pôle « gestion des procédures ». Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agent de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture
5-I-26° 118	Article 97 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Octroi du bénéfice du régime préférentiel sans certificat "formule A" pour les petits envois non commerciaux dans le cadre du schéma des préférences généralisées	BORGES LALOY LORRILLARD BOUDJELTI HEUVELINE RAHON PIGNY KARMOUS GUILLAUME MICHELET PIRLOT SERET KABIWALEU GRUCHET BRANDT RIBOURTOUT - PAUL HAIMEZ TAIMA MORJON LUCAS CASENAVE-PERE PAULIN ZAROW	Céline Hélène Eric Meriem Valérie Lomig Laurence Houyem Colette Fabrice Constance Sébastien Stéphane Florence André Anne-Sophie - Margaux Johanna Gracia Sabine Magali Charles Jocelyne Christina	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 1ère classe Inspectrice Inspectrice Inspecteur Inspectrice Inspectrice Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Agente de constatation Agente de constatation Agente de constatation principale de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Adjointe au chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Vérificateur cellule ex-post Superviseuse Au pôle « gestion des procédures ». Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificatrice - Vérificatrice Au pôle « gestion des procédures ». Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agent de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture

5-I-31° 123	Articles 107 et 109 du règlement d'exécution(UE) n° 2015/2447	Refus d'octroyer la préférence tarifaire dans le cadre du schéma des préférences généralisées	BOURGES LALOY LORRILLARD BOUDJELTI HEUVELINE RAHON PIGNY KARMOUS GUILLAUME MICHELET PIRLOT SERET KABIWALEU GRUCHET BRANDT RIBOURTOUT - PAUL HAIMEZ	Céline Hélène Eric Meriem Valérie Lomig Laurence Houyem Colette Fabrice Constance Sébastien Stéphane Florence André Anne-Sophie - Margaux Johanna	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 1ère classe Inspectrice Inspectrice Inspecteur Inspectrice Inspectrice Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Adjointe au chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Vérificateur cellule ex-post Superviseuse Au pôle « gestion des procédures ». Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificateur Vérificatrice Vérificatrice - Vérificatrice Au pôle « gestion des procédures ».
5-I-32° 124	Article 114 paragraphe 5 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Délivrance du certificat de circulation des marchandises EUR.1 dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	BOURGES LALOY LORRILLARD BOUDJELTI HEUVELINE RAHON PIGNY KARMOUS GUILLAUME MICHELET PIRLOT SERET KABIWALEU GRUCHET BRANDT RIBOURTOUT - PAUL HAIMEZ	Céline Hélène Eric Meriem Valérie Lomig Laurence Houyem Colette Fabrice Constance Sébastien Stéphane Florence André Anne-Sophie - Margaux Johanna	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 1ère classe Inspectrice Inspectrice Inspecteur Inspectrice Inspectrice Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Adjointe au chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Vérificateur cellule ex-post Superviseuse Au pôle « gestion des procédures ». Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificateur Vérificatrice Vérificatrice - Vérificatrice Au pôle « gestion des procédures ».
5-I-33° 125	Article 116 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Demande de traduction ou de déclaration conjointe aux certificats d'origine dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	BOURGES LALOY LORRILLARD BOUDJELTI HEUVELINE RAHON PIGNY KARMOUS GUILLAUME MICHELET PIRLOT SERET KABIWALEU GRUCHET BRANDT RIBOURTOUT - PAUL HAIMEZ TAIMA MORJON LUCAS CASENAVE-PERE PAULIN ZAROW	Céline Hélène Eric Meriem Valérie Lomig Laurence Houyem Colette Fabrice Constance Sébastien Stéphane Florence André Anne-Sophie - Margaux Johanna Gracia Sabine Magali Charles Jocelyne Christina	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 1ère classe Inspectrice Inspectrice Inspecteur Inspectrice Inspectrice Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleuse de 1ère classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Agente de constatation Agente de constatation Agente de constatation principale de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Adjointe au chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Vérificateur cellule ex-post Superviseuse Au pôle « gestion des procédures ». Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificateur Vérificatrice Vérificatrice - Vérificatrice Au pôle « gestion des procédures ». Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agent de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture

5-1-34° 126	Article 117 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Délivrance du certificat de circulation des marchandises EUR.1 <i>a posteriori</i> dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	<table border="0"> <tr><td>BOURGES</td><td>Céline</td><td>Cheffe de service comptable 2e catégorie</td><td>Cheffe de service à Paris principal</td></tr> <tr><td>LALOY</td><td>Hélène</td><td>Inspectrice régionale de 1ère classe</td><td>Adjointe à la cheffe de service à Paris principal</td></tr> <tr><td>LORRILLARD</td><td>Eric</td><td>Inspecteur régional de 1ère classe</td><td>Chef du pôle contrôle</td></tr> <tr><td>BOUDJELTI</td><td>Meriem</td><td>Inspectrice</td><td>Adjointe au chef du pôle contrôle</td></tr> <tr><td>HEUVELINE</td><td>Valérie</td><td>Inspectrice</td><td>Cheffe du pôle « gestion des procédures ».</td></tr> <tr><td>RAHON</td><td>Lomig</td><td>Inspecteur</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>PIGNY</td><td>Laurence</td><td>Inspectrice</td><td>cellule ex-post</td></tr> <tr><td>KARMOUS</td><td>Houyem</td><td>Inspectrice</td><td>Superviseuse</td></tr> <tr><td>GUILLAUME</td><td>Colette</td><td>Contrôleuse principale</td><td>Au pôle « gestion des procédures ».</td></tr> <tr><td>MICHELET</td><td>Fabrice</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>PIRLOT</td><td>Constance</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>SERET</td><td>Sébastien</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>KABIWALEU</td><td>Stéphane</td><td>Contrôleur de 2ème classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>GRUCHET</td><td>Florence</td><td>Contrôleuse de 1ère classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>BRANDT</td><td>André</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>RIBOURTOUT</td><td>Anne-Sophie</td><td>Contrôleuse principale</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>-</td><td>-</td><td>-</td><td>-</td></tr> <tr><td>PAUL</td><td>Margaux</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>HAIMEZ</td><td>Johanna</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Au pôle « gestion des procédures ».</td></tr> <tr><td>TAIMA</td><td>Gracia</td><td>Agente de constatation</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>MORJON</td><td>Sabine</td><td>Agente de constatation</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>LUCAS</td><td>Magali</td><td>Agente de constatation principale de 2ème classe</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>CASENAVE-PERE</td><td>Charles</td><td>Agent de constatation principal de 2ème classe</td><td>Agent de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>PAULIN</td><td>Jocelyne</td><td>Agente de constatation principale de 2ème classe</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>ZAROW</td><td>Christina</td><td>Agente de constatation principale de 2ème classe</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> </table>	BOURGES	Céline	Cheffe de service comptable 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal	LALOY	Hélène	Inspectrice régionale de 1ère classe	Adjointe à la cheffe de service à Paris principal	LORRILLARD	Eric	Inspecteur régional de 1ère classe	Chef du pôle contrôle	BOUDJELTI	Meriem	Inspectrice	Adjointe au chef du pôle contrôle	HEUVELINE	Valérie	Inspectrice	Cheffe du pôle « gestion des procédures ».	RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur	PIGNY	Laurence	Inspectrice	cellule ex-post	KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse	GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Au pôle « gestion des procédures ».	MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice	SERET	Sébastien	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	KABIWALEU	Stéphane	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur	GRUCHET	Florence	Contrôleuse de 1ère classe	Vérificatrice	BRANDT	André	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice	-	-	-	-	PAUL	Margaux	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice	HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Au pôle « gestion des procédures ».	TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture	MORJON	Sabine	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture	LUCAS	Magali	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture	CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 2ème classe	Agent de travail d'écriture	PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture	ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
BOURGES	Céline	Cheffe de service comptable 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal																																																																																																				
LALOY	Hélène	Inspectrice régionale de 1ère classe	Adjointe à la cheffe de service à Paris principal																																																																																																				
LORRILLARD	Eric	Inspecteur régional de 1ère classe	Chef du pôle contrôle																																																																																																				
BOUDJELTI	Meriem	Inspectrice	Adjointe au chef du pôle contrôle																																																																																																				
HEUVELINE	Valérie	Inspectrice	Cheffe du pôle « gestion des procédures ».																																																																																																				
RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur																																																																																																				
PIGNY	Laurence	Inspectrice	cellule ex-post																																																																																																				
KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse																																																																																																				
GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Au pôle « gestion des procédures ».																																																																																																				
MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																				
PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice																																																																																																				
SERET	Sébastien	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																				
KABIWALEU	Stéphane	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur																																																																																																				
GRUCHET	Florence	Contrôleuse de 1ère classe	Vérificatrice																																																																																																				
BRANDT	André	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																				
RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice																																																																																																				
-	-	-	-																																																																																																				
PAUL	Margaux	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice																																																																																																				
HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Au pôle « gestion des procédures ».																																																																																																				
TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
MORJON	Sabine	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
LUCAS	Magali	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 2ème classe	Agent de travail d'écriture																																																																																																				
PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
5-1-35° 127	Article 118 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Délivrance d'un duplicata du certificat de circulation des marchandises EUR.1 dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	<table border="0"> <tr><td>BOURGES</td><td>Céline</td><td>Cheffe de service comptable 2e catégorie</td><td>Cheffe de service à Paris principal</td></tr> <tr><td>LALOY</td><td>Hélène</td><td>Inspectrice régionale de 1ère classe</td><td>Adjointe à la cheffe de service à Paris principal</td></tr> <tr><td>LORRILLARD</td><td>Eric</td><td>Inspecteur régional de 1ère classe</td><td>Chef du pôle contrôle</td></tr> <tr><td>BOUDJELTI</td><td>Meriem</td><td>Inspectrice</td><td>Adjointe au chef du pôle contrôle</td></tr> <tr><td>HEUVELINE</td><td>Valérie</td><td>Inspectrice</td><td>Cheffe du pôle « gestion des procédures ».</td></tr> <tr><td>RAHON</td><td>Lomig</td><td>Inspecteur</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>PIGNY</td><td>Laurence</td><td>Inspectrice</td><td>cellule ex-post</td></tr> <tr><td>KARMOUS</td><td>Houyem</td><td>Inspectrice</td><td>Superviseuse</td></tr> <tr><td>GUILLAUME</td><td>Colette</td><td>Contrôleuse principale</td><td>Au pôle « gestion des procédures ».</td></tr> <tr><td>MICHELET</td><td>Fabrice</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>PIRLOT</td><td>Constance</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>SERET</td><td>Sébastien</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>KABIWALEU</td><td>Stéphane</td><td>Contrôleur de 2ème classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>GRUCHET</td><td>Florence</td><td>Contrôleuse de 1ère classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>BRANDT</td><td>André</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>RIBOURTOUT</td><td>Anne-Sophie</td><td>Contrôleuse principale</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>-</td><td>-</td><td>-</td><td>-</td></tr> <tr><td>PAUL</td><td>Margaux</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>HAIMEZ</td><td>Johanna</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Au pôle « gestion des procédures ».</td></tr> <tr><td>TAIMA</td><td>Gracia</td><td>Agente de constatation</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>MORJON</td><td>Sabine</td><td>Agente de constatation</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>LUCAS</td><td>Magali</td><td>Agente de constatation principale de 2ème classe</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>CASENAVE-PERE</td><td>Charles</td><td>Agent de constatation principal de 2ème classe</td><td>Agent de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>PAULIN</td><td>Jocelyne</td><td>Agente de constatation principale de 2ème classe</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>ZAROW</td><td>Christina</td><td>Agente de constatation principale de 2ème classe</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> </table>	BOURGES	Céline	Cheffe de service comptable 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal	LALOY	Hélène	Inspectrice régionale de 1ère classe	Adjointe à la cheffe de service à Paris principal	LORRILLARD	Eric	Inspecteur régional de 1ère classe	Chef du pôle contrôle	BOUDJELTI	Meriem	Inspectrice	Adjointe au chef du pôle contrôle	HEUVELINE	Valérie	Inspectrice	Cheffe du pôle « gestion des procédures ».	RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur	PIGNY	Laurence	Inspectrice	cellule ex-post	KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse	GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Au pôle « gestion des procédures ».	MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice	SERET	Sébastien	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	KABIWALEU	Stéphane	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur	GRUCHET	Florence	Contrôleuse de 1ère classe	Vérificatrice	BRANDT	André	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice	-	-	-	-	PAUL	Margaux	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice	HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Au pôle « gestion des procédures ».	TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture	MORJON	Sabine	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture	LUCAS	Magali	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture	CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 2ème classe	Agent de travail d'écriture	PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture	ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
BOURGES	Céline	Cheffe de service comptable 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal																																																																																																				
LALOY	Hélène	Inspectrice régionale de 1ère classe	Adjointe à la cheffe de service à Paris principal																																																																																																				
LORRILLARD	Eric	Inspecteur régional de 1ère classe	Chef du pôle contrôle																																																																																																				
BOUDJELTI	Meriem	Inspectrice	Adjointe au chef du pôle contrôle																																																																																																				
HEUVELINE	Valérie	Inspectrice	Cheffe du pôle « gestion des procédures ».																																																																																																				
RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur																																																																																																				
PIGNY	Laurence	Inspectrice	cellule ex-post																																																																																																				
KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse																																																																																																				
GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Au pôle « gestion des procédures ».																																																																																																				
MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																				
PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice																																																																																																				
SERET	Sébastien	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																				
KABIWALEU	Stéphane	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur																																																																																																				
GRUCHET	Florence	Contrôleuse de 1ère classe	Vérificatrice																																																																																																				
BRANDT	André	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																				
RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice																																																																																																				
-	-	-	-																																																																																																				
PAUL	Margaux	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice																																																																																																				
HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Au pôle « gestion des procédures ».																																																																																																				
TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
MORJON	Sabine	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
LUCAS	Magali	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 2ème classe	Agent de travail d'écriture																																																																																																				
PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture																																																																																																				

5-1-36° 128	Article 120 paragraphe 5 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Révocation du statut d'exportateur agréé	BOURGES LALLOY LORRILLARD HEUVELINE	Céline Hélène Eric Valérie	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 1ère classe Inspectrice	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ».
5-1-37° 129	Article 121 paragraphes 2 et 3 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Acceptation de preuves de l'origine présentées tardivement dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	BOURGES LALLOY LORRILLARD BOUDJELTI HEUVELINE RAHON PIGNY KARMOUS GUILLAUME MICHELET PIRLOT SERET KABIWALEU GRUCHET BRANDT RIBOURTOUT - PAUL HAIMEZ	Céline Hélène Eric Meriem Valérie Lomig Laurence Houyem Colette Fabrice Constance Sébastien Stéphane Florence André Anne-Sophie - Margaux Johanna	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 1ère classe Inspectrice Inspectrice Inspecteur Inspectrice Inspectrice Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Adjointe au chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Vérificateur Vérificatrice cellule ex-post Superviseuse Au pôle « gestion des procédures ». Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificatrice Vérificatrice Vérificatrice Vérificatrice Vérificatrice Au pôle « gestion des procédures ».
5-1-38° 130	Articles 115 et 121 paragraphes 4 et 5 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation d'envois échelonnés ou d'envois réguliers dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	BOURGES LALLOY LORRILLARD BOUDJELTI HEUVELINE RAHON PIGNY KARMOUS GUILLAUME MICHELET PIRLOT SERET KABIWALEU GRUCHET BRANDT RIBOURTOUT - PAUL HAIMEZ TAIMA MORJON LUCAS CASENAVE-PERE PAULIN ZAROW	Céline Hélène Eric Meriem Valérie Lomig Laurence Houyem Colette Fabrice Constance Sébastien Stéphane Florence André Anne-Sophie - Margaux Johanna Gracia Sabine Magali Charles Jocelyne Christina	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 1ère classe Inspectrice Inspectrice Inspecteur Inspectrice Inspectrice Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Agente de constatation Agente de constatation Agente de constatation principale de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Adjointe au chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Vérificateur Vérificatrice cellule ex-post Superviseuse Au pôle « gestion des procédures ». Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificatrice Vérificatrice Au pôle « gestion des procédures ». Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture

5-1-42° 134	Article 58 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Autorisation de séparation comptable des stocks de matières dans le cadre du système des préférences généralisées	BOURGES Céline Cheffe de service comptable 2e catégorie LALOY Hélène Inspectrice régionale de 1ère classe LORRILLARD Eric Inspecteur régional de 1ère classe HEUVELINE Valérie Inspectrice Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ».
5-1-43° 135	Article 70 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Bénéfice du régime préférentiel pour les marchandises vendues après expositions, foires ou manifestations publiques analogues dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	BOURGES Céline Cheffe de service comptable 2e catégorie LALOY Hélène Inspectrice régionale de 1ère classe LORRILLARD Eric Inspecteur régional de 1ère classe BOUJELTI Meriem Inspectrice HEUVELINE Valérie Inspectrice RAHON Lomig Inspecteur PIGNY Laurence Inspectrice KARMOUS Houyem Inspectrice GUILLAUME Colette Contrôleuse principale MICHELET Fabrice Contrôleur de 1ère classe PIRLOT Constance Contrôleuse de 2ème classe SERET Sébastien Contrôleur de 1ère classe KABIWALEU Stéphane Contrôleur de 2ème classe GRUCHET Florence Contrôleuse de 1ère classe BRANDT André Contrôleur de 1ère classe RIBOURTOUT Anne-Sophie Contrôleuse principale - PAUL Margaux Contrôleuse de 2ème classe HAIMEZ Johanna Contrôleuse de 2ème classe TAIMA Gracia Agente de constatation MORJON Sabine Agente de constatation LUCAS Magali Agente de constatation principale de 2ème classe CASENAVE-PERE Charles Agente de constatation principal de 2ème classe PAULIN Jocelyne Agente de constatation principale de 2ème classe ZAROW Christina Agente de constatation principale de 2ème classe Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Adjointe au chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Vérificateur cellule ex-post Superviseuse Au pôle « gestion des procédures ». Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Au pôle « gestion des procédures ». Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture
5-1-44° 136	Article 22 du code des douanes de l'Union	Décision en matière de valeur en douane,	BOURGES Céline Cheffe de service comptable 2e catégorie LALOY Hélène Inspectrice régionale de 1ère classe LORRILLARD Eric Inspecteur régional de 1ère classe BOUJELTI Meriem Inspectrice HEUVELINE Valérie Inspectrice RAHON Lomig Inspecteur PIGNY Laurence Inspectrice KARMOUS Houyem Inspectrice GUILLAUME Colette Contrôleuse principale MICHELET Fabrice Contrôleur de 1ère classe PIRLOT Constance Contrôleuse de 2ème classe SERET Sébastien Contrôleur de 1ère classe KABIWALEU Stéphane Contrôleur de 2ème classe GRUCHET Florence Contrôleuse de 1ère classe BRANDT André Contrôleur de 1ère classe RIBOURTOUT Anne-Sophie Contrôleuse principale - PAUL Margaux Contrôleuse de 2ème classe HAIMEZ Johanna Contrôleuse de 2ème classe TAIMA Gracia Agente de constatation MORJON Sabine Agente de constatation LUCAS Magali Agente de constatation principale de 2ème classe CASENAVE-PERE Charles Agente de constatation principal de 2ème classe PAULIN Jocelyne Agente de constatation principale de 2ème classe ZAROW Christina Agente de constatation principale de 2ème classe Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Adjointe au chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Vérificateur cellule ex-post Superviseuse Au pôle « gestion des procédures ». Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Au pôle « gestion des procédures ». Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture

5-1-45° 137	Article 132 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Modification après déclaration de la valeur en douane de marchandises défectueuses	BORGES LALOY LORRILLARD BOUDJELTI HEUVELINE RAHON PIGNY KARMOUS GUILLAUME MICHELET PIRLOT SERET KABIWALEU GRUCHET BRANDT RIBOURTOUT - PAUL HAIMEZ	Céline Hélène Eric Meriem Valérie Lomig Laurence Houyem Colette Fabrice Constance Sébastien Stéphane Florence André Anne-Sophie - Margaux Johanna	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 1ère classe Inspectrice Inspectrice Inspecteur Inspectrice Inspectrice Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 1ère classe Contrôleur de 1ère classe - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Adjointe au chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Vérificateur cellule ex-post Superviseuse Au pôle « gestion des procédures ». Vérificateur Vérificatrice Vérificatrice Vérificatrice Vérificatrice Vérificatrice Vérificatrice Vérificatrice - Vérificatrice Au pôle « gestion des procédures ».
5-1-46° 138	Articles 128 paragraphe 2 et 347 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Détermination de la valeur en douane à partir du prix d'une vente antérieure.	BORGES LALOY LORRILLARD BOUDJELTI HEUVELINE RAHON PIGNY KARMOUS GUILLAUME MICHELET PIRLOT SERET KABIWALEU GRUCHET BRANDT RIBOURTOUT - PAUL HAIMEZ TAIMA MORJON LUCAS CASENAVE-PERE PAULIN ZAROW	Céline Hélène Eric Meriem Valérie Lomig Laurence Houyem Colette Fabrice Constance Sébastien Stéphane Florence André Anne-Sophie - Margaux Johanna Gracia Sabine Magali Charles Jocelyne Christina	Cheffe de service comptable 2e catégorie Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 1ère classe Inspectrice Inspectrice Inspecteur Inspectrice Inspectrice Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 1ère classe - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Agente de constatation Agente de constatation Agente de constatation principale de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe à la cheffe de service à Paris principal Chef du pôle contrôle Adjointe au chef du pôle contrôle Cheffe du pôle « gestion des procédures ». Vérificateur cellule ex-post Superviseuse Au pôle « gestion des procédures ». Vérificateur Vérificatrice Vérificatrice Vérificatrice Vérificatrice Vérificatrice Vérificatrice - Vérificatrice Au pôle « gestion des procédures ». Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture

10-2 quater 143	Articles 17, 18, 23.1, 24 et 29 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013, quatrième alinéa des articles L. 335-10, L. 335-11, L. 521-14, L. 521-15, L. 614-32, L. 614-33, L. 623-36, L. 623-37, L. 716-8, L. 716-8-1, L. 722-9, L. 722-10, III des articles L. 335-14, L. 521-17-1, L. 614-36, L. 623-40, L. 716-8-4, L. 722-13 et IV des articles L. 335-15, L. 521-17-2, L. 614-37, L. 716-8-5 et L. 722-14 du CPI	La mainlevée des marchandises présumées contrefaisantes	<table border="0"> <tr><td>BOURGES</td><td>Céline</td><td>Cheffe de service comptable 2e catégorie</td><td>Cheffe de service à Paris principal</td></tr> <tr><td>LALOY</td><td>Hélène</td><td>Inspectrice régionale de 1ère classe</td><td>Adjointe à la cheffe de service à Paris principal</td></tr> <tr><td>LORRILLARD</td><td>Eric</td><td>Inspecteur régional de 1ère classe</td><td>Chef du pôle contrôle</td></tr> <tr><td>BOUDJELTI</td><td>Meriem</td><td>Inspectrice</td><td>Adjointe au chef du pôle contrôle</td></tr> <tr><td>HEUVELINE</td><td>Valérie</td><td>Inspectrice</td><td>Cheffe du pôle « gestion des procédures ».</td></tr> <tr><td>RAHON</td><td>Lomig</td><td>Inspecteur</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>PIGNY</td><td>Laurence</td><td>Inspectrice</td><td>cellule ex-post</td></tr> <tr><td>KARMOUS</td><td>Houyem</td><td>Inspectrice</td><td>Superviseuse</td></tr> <tr><td>GUILLAUME</td><td>Colette</td><td>Contrôleuse principale</td><td>Au pôle « gestion des procédures ».</td></tr> <tr><td>MICHELET</td><td>Fabrice</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>PIRLOT</td><td>Constance</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>SERET</td><td>Sébastien</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>KABIWALEU</td><td>Stéphane</td><td>Contrôleur de 2ème classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>GRUCHET</td><td>Florence</td><td>Contrôleuse de 1ère classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>BRANDT</td><td>André</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>RIBOURTOUT</td><td>Anne-Sophie</td><td>Contrôleuse principale</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>-</td><td>-</td><td>-</td><td>-</td></tr> <tr><td>PAUL</td><td>Margaux</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>HAIMEZ</td><td>Johanna</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Au pôle « gestion des procédures ».</td></tr> <tr><td>TAIMA</td><td>Gracia</td><td>Agente de constatation</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>MORJON</td><td>Sabine</td><td>Agente de constatation</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>LUCAS</td><td>Magali</td><td>Agente de constatation principale de 2ème classe</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>CASENAVE-PERE</td><td>Charles</td><td>Agent de constatation principal de 2ème classe</td><td>Agent de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>PAULIN</td><td>Jocelyne</td><td>Agente de constatation principale de 2ème classe</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>ZAROW</td><td>Christina</td><td>Agente de constatation principale de 2ème classe</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> </table>	BOURGES	Céline	Cheffe de service comptable 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal	LALOY	Hélène	Inspectrice régionale de 1ère classe	Adjointe à la cheffe de service à Paris principal	LORRILLARD	Eric	Inspecteur régional de 1ère classe	Chef du pôle contrôle	BOUDJELTI	Meriem	Inspectrice	Adjointe au chef du pôle contrôle	HEUVELINE	Valérie	Inspectrice	Cheffe du pôle « gestion des procédures ».	RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur	PIGNY	Laurence	Inspectrice	cellule ex-post	KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse	GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Au pôle « gestion des procédures ».	MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice	SERET	Sébastien	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	KABIWALEU	Stéphane	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur	GRUCHET	Florence	Contrôleuse de 1ère classe	Vérificatrice	BRANDT	André	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice	-	-	-	-	PAUL	Margaux	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice	HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Au pôle « gestion des procédures ».	TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture	MORJON	Sabine	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture	LUCAS	Magali	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture	CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 2ème classe	Agent de travail d'écriture	PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture	ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
BOURGES	Céline	Cheffe de service comptable 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal																																																																																																				
LALOY	Hélène	Inspectrice régionale de 1ère classe	Adjointe à la cheffe de service à Paris principal																																																																																																				
LORRILLARD	Eric	Inspecteur régional de 1ère classe	Chef du pôle contrôle																																																																																																				
BOUDJELTI	Meriem	Inspectrice	Adjointe au chef du pôle contrôle																																																																																																				
HEUVELINE	Valérie	Inspectrice	Cheffe du pôle « gestion des procédures ».																																																																																																				
RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur																																																																																																				
PIGNY	Laurence	Inspectrice	cellule ex-post																																																																																																				
KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse																																																																																																				
GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Au pôle « gestion des procédures ».																																																																																																				
MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																				
PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice																																																																																																				
SERET	Sébastien	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																				
KABIWALEU	Stéphane	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur																																																																																																				
GRUCHET	Florence	Contrôleuse de 1ère classe	Vérificatrice																																																																																																				
BRANDT	André	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																				
RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice																																																																																																				
-	-	-	-																																																																																																				
PAUL	Margaux	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice																																																																																																				
HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Au pôle « gestion des procédures ».																																																																																																				
TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
MORJON	Sabine	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
LUCAS	Magali	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 2ème classe	Agent de travail d'écriture																																																																																																				
PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
10-2 quater-0 144	Article 25.2 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013	L'autorisation de circulation sous surveillance douanière des marchandises retenues destinées à être détruites	<table border="0"> <tr><td>BOURGES</td><td>Céline</td><td>Cheffe de service comptable 2e catégorie</td><td>Cheffe de service à Paris principal</td></tr> <tr><td>LALOY</td><td>Hélène</td><td>Inspectrice régionale de 1ère classe</td><td>Adjointe à la cheffe de service à Paris principal</td></tr> <tr><td>LORRILLARD</td><td>Eric</td><td>Inspecteur régional de 1ère classe</td><td>Chef du pôle contrôle</td></tr> <tr><td>BOUDJELTI</td><td>Meriem</td><td>Inspectrice</td><td>Adjointe au chef du pôle contrôle</td></tr> <tr><td>HEUVELINE</td><td>Valérie</td><td>Inspectrice</td><td>Cheffe du pôle « gestion des procédures ».</td></tr> <tr><td>RAHON</td><td>Lomig</td><td>Inspecteur</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>PIGNY</td><td>Laurence</td><td>Inspectrice</td><td>cellule ex-post</td></tr> <tr><td>KARMOUS</td><td>Houyem</td><td>Inspectrice</td><td>Superviseuse</td></tr> <tr><td>GUILLAUME</td><td>Colette</td><td>Contrôleuse principale</td><td>Au pôle « gestion des procédures ».</td></tr> <tr><td>MICHELET</td><td>Fabrice</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>PIRLOT</td><td>Constance</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>SERET</td><td>Sébastien</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>KABIWALEU</td><td>Stéphane</td><td>Contrôleur de 2ème classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>GRUCHET</td><td>Florence</td><td>Contrôleuse de 1ère classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>BRANDT</td><td>André</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>RIBOURTOUT</td><td>Anne-Sophie</td><td>Contrôleuse principale</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>-</td><td>-</td><td>-</td><td>-</td></tr> <tr><td>PAUL</td><td>Margaux</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>HAIMEZ</td><td>Johanna</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Au pôle « gestion des procédures ».</td></tr> <tr><td>TAIMA</td><td>Gracia</td><td>Agente de constatation</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>MORJON</td><td>Sabine</td><td>Agente de constatation</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>LUCAS</td><td>Magali</td><td>Agente de constatation principale de 2ème classe</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>CASENAVE-PERE</td><td>Charles</td><td>Agent de constatation principal de 2ème classe</td><td>Agent de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>PAULIN</td><td>Jocelyne</td><td>Agente de constatation principale de 2ème classe</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>ZAROW</td><td>Christina</td><td>Agente de constatation principale de 2ème classe</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> </table>	BOURGES	Céline	Cheffe de service comptable 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal	LALOY	Hélène	Inspectrice régionale de 1ère classe	Adjointe à la cheffe de service à Paris principal	LORRILLARD	Eric	Inspecteur régional de 1ère classe	Chef du pôle contrôle	BOUDJELTI	Meriem	Inspectrice	Adjointe au chef du pôle contrôle	HEUVELINE	Valérie	Inspectrice	Cheffe du pôle « gestion des procédures ».	RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur	PIGNY	Laurence	Inspectrice	cellule ex-post	KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse	GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Au pôle « gestion des procédures ».	MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice	SERET	Sébastien	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	KABIWALEU	Stéphane	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur	GRUCHET	Florence	Contrôleuse de 1ère classe	Vérificatrice	BRANDT	André	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice	-	-	-	-	PAUL	Margaux	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice	HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Au pôle « gestion des procédures ».	TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture	MORJON	Sabine	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture	LUCAS	Magali	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture	CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 2ème classe	Agent de travail d'écriture	PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture	ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
BOURGES	Céline	Cheffe de service comptable 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal																																																																																																				
LALOY	Hélène	Inspectrice régionale de 1ère classe	Adjointe à la cheffe de service à Paris principal																																																																																																				
LORRILLARD	Eric	Inspecteur régional de 1ère classe	Chef du pôle contrôle																																																																																																				
BOUDJELTI	Meriem	Inspectrice	Adjointe au chef du pôle contrôle																																																																																																				
HEUVELINE	Valérie	Inspectrice	Cheffe du pôle « gestion des procédures ».																																																																																																				
RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur																																																																																																				
PIGNY	Laurence	Inspectrice	cellule ex-post																																																																																																				
KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse																																																																																																				
GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Au pôle « gestion des procédures ».																																																																																																				
MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																				
PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice																																																																																																				
SERET	Sébastien	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																				
KABIWALEU	Stéphane	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur																																																																																																				
GRUCHET	Florence	Contrôleuse de 1ère classe	Vérificatrice																																																																																																				
BRANDT	André	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																				
RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice																																																																																																				
-	-	-	-																																																																																																				
PAUL	Margaux	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice																																																																																																				
HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Au pôle « gestion des procédures ».																																																																																																				
TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
MORJON	Sabine	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
LUCAS	Magali	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 2ème classe	Agent de travail d'écriture																																																																																																				
PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture																																																																																																				

<p>10-2 quater-1 145</p>	<p>Article 19 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et articles L. 335-13, L. 521-17, L. 614-35, L. 623-39, L. 716-8-3 et L. 722-12 du CPI</p>	<p>La décision de prélèvement d'échantillons</p>	<table border="1"> <tr><td>BORGES</td><td>Céline</td><td>Cheffe de service comptable 2e catégorie</td><td>Cheffe de service à Paris principal</td></tr> <tr><td>LALOY</td><td>Hélène</td><td>Inspectrice régionale de 1ère classe</td><td>Adjointe à la cheffe de service à Paris principal</td></tr> <tr><td>LORRILLARD</td><td>Eric</td><td>Inspecteur régional de 1ère classe</td><td>Chef du pôle contrôle</td></tr> <tr><td>BOUDJELTI</td><td>Meriem</td><td>Inspectrice</td><td>Adjointe au chef du pôle contrôle</td></tr> <tr><td>HEUVELINE</td><td>Valérie</td><td>Inspectrice</td><td>Cheffe du pôle « gestion des procédures ».</td></tr> <tr><td>RAHON</td><td>Lomig</td><td>Inspecteur</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>PIGNY</td><td>Laurence</td><td>Inspectrice</td><td>cellule ex-post</td></tr> <tr><td>KARMOUS</td><td>Houyem</td><td>Inspectrice</td><td>Superviseuse</td></tr> <tr><td>GUILLAUME</td><td>Colette</td><td>Contrôleuse principale</td><td>Au pôle « gestion des procédures ».</td></tr> <tr><td>MICHELET</td><td>Fabrice</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>PIRLOT</td><td>Constance</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>SERET</td><td>Sébastien</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>KABIWALEU</td><td>Stéphane</td><td>Contrôleur de 2ème classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>GRUCHET</td><td>Florence</td><td>Contrôleuse de 1ère classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>BRANDT</td><td>André</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>RIBOURTOUT</td><td>Anne-Sophie</td><td>Contrôleuse principale</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>-</td><td>-</td><td>-</td><td>-</td></tr> <tr><td>PAUL</td><td>Margaux</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>HAIMEZ</td><td>Johanna</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Au pôle « gestion des procédures ».</td></tr> <tr><td>TAIMA</td><td>Gracia</td><td>Agente de constatation</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>MORJON</td><td>Sabine</td><td>Agente de constatation</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>LUCAS</td><td>Magali</td><td>Agente de constatation principale de 2ème classe</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>CASENAVE-PERE</td><td>Charles</td><td>Agent de constatation principal de 2ème classe</td><td>Agent de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>PAULIN</td><td>Jocelyne</td><td>Agente de constatation principale de 2ème classe</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>ZAROW</td><td>Christina</td><td>Agente de constatation principale de 2ème classe</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> </table>	BORGES	Céline	Cheffe de service comptable 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal	LALOY	Hélène	Inspectrice régionale de 1ère classe	Adjointe à la cheffe de service à Paris principal	LORRILLARD	Eric	Inspecteur régional de 1ère classe	Chef du pôle contrôle	BOUDJELTI	Meriem	Inspectrice	Adjointe au chef du pôle contrôle	HEUVELINE	Valérie	Inspectrice	Cheffe du pôle « gestion des procédures ».	RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur	PIGNY	Laurence	Inspectrice	cellule ex-post	KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse	GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Au pôle « gestion des procédures ».	MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice	SERET	Sébastien	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	KABIWALEU	Stéphane	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur	GRUCHET	Florence	Contrôleuse de 1ère classe	Vérificatrice	BRANDT	André	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice	-	-	-	-	PAUL	Margaux	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice	HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Au pôle « gestion des procédures ».	TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture	MORJON	Sabine	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture	LUCAS	Magali	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture	CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 2ème classe	Agent de travail d'écriture	PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture	ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
BORGES	Céline	Cheffe de service comptable 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal																																																																																																				
LALOY	Hélène	Inspectrice régionale de 1ère classe	Adjointe à la cheffe de service à Paris principal																																																																																																				
LORRILLARD	Eric	Inspecteur régional de 1ère classe	Chef du pôle contrôle																																																																																																				
BOUDJELTI	Meriem	Inspectrice	Adjointe au chef du pôle contrôle																																																																																																				
HEUVELINE	Valérie	Inspectrice	Cheffe du pôle « gestion des procédures ».																																																																																																				
RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur																																																																																																				
PIGNY	Laurence	Inspectrice	cellule ex-post																																																																																																				
KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse																																																																																																				
GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Au pôle « gestion des procédures ».																																																																																																				
MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																				
PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice																																																																																																				
SERET	Sébastien	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																				
KABIWALEU	Stéphane	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur																																																																																																				
GRUCHET	Florence	Contrôleuse de 1ère classe	Vérificatrice																																																																																																				
BRANDT	André	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																				
RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice																																																																																																				
-	-	-	-																																																																																																				
PAUL	Margaux	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice																																																																																																				
HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Au pôle « gestion des procédures ».																																																																																																				
TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
MORJON	Sabine	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
LUCAS	Magali	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 2ème classe	Agent de travail d'écriture																																																																																																				
PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
<p>10-2 quater-2 146</p>	<p>Articles 23.1, 26.3 et 26.8 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et articles L. 335-14, L. 335-15, L. 521-17-1, L. 521-17-2, L. 614-36, L. 614-37, L. 623-40, L. 716-8-4, L. 716-8-5, L. 722-13 et L. 722-14 du CPI</p>	<p>La décision de destruction des marchandises soupçonnées de contrefaçon</p>	<table border="1"> <tr><td>BORGES</td><td>Céline</td><td>Cheffe de service comptable 2e catégorie</td><td>Cheffe de service à Paris principal</td></tr> <tr><td>LALOY</td><td>Hélène</td><td>Inspectrice régionale de 1ère classe</td><td>Adjointe à la cheffe de service à Paris principal</td></tr> <tr><td>LORRILLARD</td><td>Eric</td><td>Inspecteur régional de 1ère classe</td><td>Chef du pôle contrôle</td></tr> <tr><td>BOUDJELTI</td><td>Meriem</td><td>Inspectrice</td><td>Adjointe au chef du pôle contrôle</td></tr> <tr><td>HEUVELINE</td><td>Valérie</td><td>Inspectrice</td><td>Cheffe du pôle « gestion des procédures ».</td></tr> <tr><td>RAHON</td><td>Lomig</td><td>Inspecteur</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>PIGNY</td><td>Laurence</td><td>Inspectrice</td><td>cellule ex-post</td></tr> <tr><td>KARMOUS</td><td>Houyem</td><td>Inspectrice</td><td>Superviseuse</td></tr> <tr><td>GUILLAUME</td><td>Colette</td><td>Contrôleuse principale</td><td>Au pôle « gestion des procédures ».</td></tr> <tr><td>MICHELET</td><td>Fabrice</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>PIRLOT</td><td>Constance</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>SERET</td><td>Sébastien</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>KABIWALEU</td><td>Stéphane</td><td>Contrôleur de 2ème classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>GRUCHET</td><td>Florence</td><td>Contrôleuse de 1ère classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>BRANDT</td><td>André</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr><td>RIBOURTOUT</td><td>Anne-Sophie</td><td>Contrôleuse principale</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>-</td><td>-</td><td>-</td><td>-</td></tr> <tr><td>PAUL</td><td>Margaux</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr><td>HAIMEZ</td><td>Johanna</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Au pôle « gestion des procédures ».</td></tr> <tr><td>TAIMA</td><td>Gracia</td><td>Agente de constatation</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>MORJON</td><td>Sabine</td><td>Agente de constatation</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>LUCAS</td><td>Magali</td><td>Agente de constatation principale de 2ème classe</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>CASENAVE-PERE</td><td>Charles</td><td>Agent de constatation principal de 2ème classe</td><td>Agent de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>PAULIN</td><td>Jocelyne</td><td>Agente de constatation principale de 2ème classe</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> <tr><td>ZAROW</td><td>Christina</td><td>Agente de constatation principale de 2ème classe</td><td>Agente de travail d'écriture</td></tr> </table>	BORGES	Céline	Cheffe de service comptable 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal	LALOY	Hélène	Inspectrice régionale de 1ère classe	Adjointe à la cheffe de service à Paris principal	LORRILLARD	Eric	Inspecteur régional de 1ère classe	Chef du pôle contrôle	BOUDJELTI	Meriem	Inspectrice	Adjointe au chef du pôle contrôle	HEUVELINE	Valérie	Inspectrice	Cheffe du pôle « gestion des procédures ».	RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur	PIGNY	Laurence	Inspectrice	cellule ex-post	KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse	GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Au pôle « gestion des procédures ».	MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice	SERET	Sébastien	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	KABIWALEU	Stéphane	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur	GRUCHET	Florence	Contrôleuse de 1ère classe	Vérificatrice	BRANDT	André	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice	-	-	-	-	PAUL	Margaux	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice	HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Au pôle « gestion des procédures ».	TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture	MORJON	Sabine	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture	LUCAS	Magali	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture	CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 2ème classe	Agent de travail d'écriture	PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture	ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
BORGES	Céline	Cheffe de service comptable 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal																																																																																																				
LALOY	Hélène	Inspectrice régionale de 1ère classe	Adjointe à la cheffe de service à Paris principal																																																																																																				
LORRILLARD	Eric	Inspecteur régional de 1ère classe	Chef du pôle contrôle																																																																																																				
BOUDJELTI	Meriem	Inspectrice	Adjointe au chef du pôle contrôle																																																																																																				
HEUVELINE	Valérie	Inspectrice	Cheffe du pôle « gestion des procédures ».																																																																																																				
RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur																																																																																																				
PIGNY	Laurence	Inspectrice	cellule ex-post																																																																																																				
KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse																																																																																																				
GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Au pôle « gestion des procédures ».																																																																																																				
MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																				
PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice																																																																																																				
SERET	Sébastien	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																				
KABIWALEU	Stéphane	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur																																																																																																				
GRUCHET	Florence	Contrôleuse de 1ère classe	Vérificatrice																																																																																																				
BRANDT	André	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																				
RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice																																																																																																				
-	-	-	-																																																																																																				
PAUL	Margaux	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice																																																																																																				
HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Au pôle « gestion des procédures ».																																																																																																				
TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
MORJON	Sabine	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
LUCAS	Magali	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 2ème classe	Agent de travail d'écriture																																																																																																				
PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture																																																																																																				
ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture																																																																																																				

10-16°	Articles 50 septies à 50 decies de l'annexe IV au code général des impôts	Autorisation d'importer des marchandises en franchise de taxe sur la valeur ajoutée	BORGES	Céline	Cheffe de service comptable 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			LALOY	Hélène	Inspectrice régionale de 1ère classe	Adjointe à la cheffe de service à Paris principal
			LORRILLARD	Eric	Inspecteur régional de 1ère classe	Chef du pôle contrôle
			BOUDJELTI	Meriem	Inspectrice	Adjointe au chef du pôle contrôle
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice	Cheffe du pôle « gestion des procédures ».
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice	cellule ex-post
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Au pôle « gestion des procédures ».
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			KABIWALEU	Stéphane	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			GRUCHET	Florence	Contrôleuse de 1ère classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			PAUL	Margaux	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Au pôle « gestion des procédures ».
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
MORJON	Sabine	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture			
LUCAS	Magali	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture			
CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 2ème classe	Agent de travail d'écriture			
PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture			
ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture			
201						

Notes explicatives

La présente annexe reprend l'ensemble des DAI de la compétence des chefs de services déconcentrés (directeurs interrégionaux - ou directeurs régionaux dans les cas où cela est expressément signalé), regroupées selon le bureau de la direction générale réglementairement compétent.

La colonne **REF*** attribue un numéro dans l'ordre de présentation à chaque DAI et précise, lorsque la DAI est reprise dans le décret n° 97-1195 du 24 décembre 1997, l'article et le numéro, au sein de l'article, auquel la DAI considérée est reprise (par exemple, lorsque la référence indiquée est 6-5°, cela signifie que la DAI est reprise au 5° de l'article 6 du décret n° 97-1195). En revanche, certaines DAI relevant notamment de la compétence des bureaux JCF1 et FID3 ne sont pas reprises dans le décret n° 97-1195 du 2 décembre 1997, mais sont reprises directement dans les annexes I et II du CGI (par exemple l'autorisation d'emploi d'alcool non dénaturé en franchise des droits pour les industries prévue à l'article 190 de l'annexe I au CGI). Pour ce qui concerne les DAI issues de l'annexe III (décrets simples) et de l'annexe IV (arrêtés) du CGI, elles ont été reprises à l'article 289 de l'annexe II au CGI afin d'établir la compétence du directeur interrégional en la matière. Elles sont donc référencées par leur seul numéro d'ordre de présentation.

Les codes auxquels il est fait référence sont abrégés :

CDU : code des douanes de l'Union
RE : règlement d'exécution
RD : règlement délégué
CD : code des douanes
CGI : code général des impôts
LPF : livre des procédures fiscales
CPI : code de la propriété intellectuelle

Renvois du tableau

Les décisions administratives individuelles figurant aux articles 302 H ter, 302 H quater et 319 du CGI, d'une part, et à l'article L.29 du LPF, d'autre part, ont été expressément attribuées par la loi au directeur régional des douanes et droits indirects. Toutefois, une fois entrées en vigueur, les dispositions réglementaires portant application du code sur les impositions et les biens et services, les articles 302 H ter et 302 H quater du CGI, seront définitivement abrogés [conformément aux dispositions des articles 10 (47°) et 38 (5°) de l'ordonnance n° 2021-1843 du 21 décembre 2021].

Dans le cadre de la déclaration simplifiée (article 166 du CDU), les autorités douanières peuvent accepter que la déclaration en douane ne comporte pas certaines des énonciations prévues ou ne soit pas accompagnée de certains documents. Deux cas sont possibles :
- une autorisation délivrée par les autorités douanières est requise en cas de **demande de dédouanement en deux temps** (déclarations simplifiées suivies d'une déclaration complémentaire globale). La délivrance de cette autorisation, après audit des critères prévus à l'article 145 du RDC, peut être déléguée, outre au directeur régional, aux chefs de pôle et au secrétaire général de la direction régionale, au chef de service du bureau de douane ;
- en cas de **procédure de soumission D48**, il s'agit d'une simple facilité qui n'est pas délivrée sur autorisation et ne nécessite pas d'audit. Son octroi peut être délégué, outre au directeur régional, aux chefs de pôle et au secrétaire général de la direction régionale, au chef de service du bureau de douane.

Si le demandeur n'est pas établi sur le territoire douanier visé à l'article 1^{er} du code des douanes (c'est-à-dire, s'il n'est pas établi en France), l'autorité douanière compétente est la direction interrégionale d'Île-de-France. L'octroi de la décision, dans ce cas, peut être délégué soit au directeur régional de Paris, aux chefs de pôle ou au secrétaire général de cette direction, soit au Service grands comptes.

S'agissant de la DAI n° 152 : remboursement de droits et taxes perçus et recouvrés comme en matière de douane, le DI des Hauts de France est autorisé, dans le cadre de seuils qu'il définit, à déléguer sa signature - à certains agents placés sous son autorité et notamment au chef divisionnaire de la division de Lille - aux fins de signer les décisions de remboursement partiel de TICPE aux transporteurs européens après instruction des demandes par les services du ressort de la division précitée.

L'agrément au dédouanement centralisé national est prévu par l'arrêté du 9 mai 2016 relatif à l'agrément au dédouanement centralisé national en application de l'article 179, paragraphe 1, alinéa 2 du code des douanes de l'Union.

(6) Article du CGI demeurant provisoirement en vigueur par la combinaison des dispositions des articles 10 et 38 de l'ordonnance n° 2021-1843 du 21 décembre 2021

(7) Pour ce qui concerne la proposition de fermeture d'établissement dans le cadre de l'application de l'article 1825 du code général des impôts, les directeurs interrégionaux des douanes et droits indirects, d'une part, et, en Guyane, en Guadeloupe, à La Réunion et à Mayotte, les directeurs régionaux des douanes et droits indirects, d'autre part, sont autorisés à déléguer leur signature aux fonctionnaires placés sous leur autorité dans les limites et conditions précisées dans la présente annexe I et dans l'annexe II de la décision de délégation de signature de la directrice générale

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
10-2 quater-1 145	Article 19 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et articles L. 335-13 , L. 521-17 , L. 614-35 , L. 623-39 , L. 716-8-3 et L. 722-12 du CPI	La décision de prélèvement d'échantillons	CABANES FAUCK HANNIBAL GARRIGUE BI BOULADJOU THEVENIN ANTCZAK ANTACHEV BARTHE MONROSE LOIZEAU - - MARTIN BENICHO ZETTOR NEFFATI CALDERON PILOT RIBAILLIER	Gilles Laëtitia Gaétan Alain Sofian Jean-François Elise Evguenii Simon Williams David - - Pierre Thomas Dylan Sonia Nicolas Alexia Guillaume	Inspecteur régional de 3ème classe Contrôleuse principale Contrôleur principal Contrôleur principal Contrôleur principal Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 1ère classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe - - Agent de constatation principal de 1ère classe Agent de constatation principal de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème classe	Chef de service douanier de la surveillance Adjointe au chef de service Adjoint au chef de service
10-2 quater-2 146	Articles 23.1, 26.3 et 26.8 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et articles L. 335-14 , L. 335-15 , L. 521-17-1 , L. 521-17-2 , L. 614-36 , L. 614-37 , L. 623-40 , L. 716-8-4 , L. 716-8-5 , L. 722-13 et L. 722-14 du CPI	La décision de destruction des marchandises soupçonnées de contrefaçon	CABANES FAUCK HANNIBAL GARRIGUE BI BOULADJOU THEVENIN ANTCZAK ANTACHEV BARTHE MONROSE LOIZEAU - - MARTIN BENICHO ZETTOR NEFFATI CALDERON PILOT RIBAILLIER	Gilles Laëtitia Gaétan Alain Sofian Jean-François Elise Evguenii Simon Williams David - - Pierre Thomas Dylan Sonia Nicolas Alexia Guillaume	Inspecteur régional de 3ème classe Contrôleuse principale Contrôleur principal Contrôleur principal Contrôleur principal Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 1ère classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe - - Agent de constatation principal de 1ère classe Agent de constatation principal de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème -	Chef de service douanier de la surveillance Adjointe au chef de service Adjoint au chef de service

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
10-2 quater-3 147	Article 23.4 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et III des articles L. 335-14, L. 521-17-1, L. 614-36, L. 623-40, L. 716-8-4, L. 722-13 du CPI	La prorogation du délai de la retenue des marchandises présumées contrefaisantes	CABANES FAUCK HANNIBAL GARRIGUE BI BOULADJOU THEVENIN ANTCZAK ANTACHEV BARTHE MONROSE LOIZEAU - - MARTIN BENICHO ZETTOR NEFFATI CALDERON PILOT RIBAILLIER	Gilles Laëtitia Gaétan Alain Sofian Jean-François Elise Evguenii Simon Williams David - - Pierre Thomas Dylan Sonia Nicolas Alexia Guillaume	Inspecteur régional de 3ème classe Contrôleuse principale Contrôleur principal Contrôleur principal Contrôleur principal Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 1ère classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe - - Agent de constatation principal de 1ère classe Agent de constatation principal de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème -	Chef de service douanier de la surveillance Adjointe au chef de service Adjoint au chef de service
Bureau FID2						
6-1° 194	Article 262 du CGI	Visa et régularisation des bordereaux de vente à l'exportation	CABANES FAUCK HANNIBAL GARRIGUE BOULADJOU THEVENIN ANTCZAK ANTACHEV BARTHE MONROSE LOIZEAU - - MARTIN BENICHO ZETTOR NEFFATI CALDERON PILOT RIBAILLIER	Gilles Laëtitia Gaétan Alain Sofian Jean-François Elise Evguenii Simon Williams David - - Pierre Thomas Dylan Sonia Nicolas Alexia Guillaume	Inspecteur régional de 3ème classe Contrôleuse principale Contrôleur principal Contrôleur principal Contrôleur principal Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 1ère classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe - - Agent de constatation principal de 1ère Agent de constatation principal de 2ème Agent de constatation principal de 2ème Agente de constatation principale de Agent de constatation principal de 2ème Agente de constatation principale de Agent de constatation principal de 2ème -	Chef de service douanier de la surveillance Adjointe au chef de service Adjoint au chef de service

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
10-2 bis 199	Règlement (CE) n° 1186/2009 du Conseil du 16 novembre 2009	Autorisation d'importer des marchandises en franchise de droits de douane	CABANES FAUCK HANNIBAL GARRIGUE BOULADJOU THEVENIN ANTCZAK ANTACHEV BARTHE MONROSE LOIZEAU - - MARTIN BENICHO ZETTOR NEFFATI CALDERON PILOT RIBAILLIER	Gilles Laëtitia Gaétan Alain Sofian Jean-François Elise Evguenii Simon Williams David - - Pierre Thomas Dylan Sonia Nicolas Alexia Guillaume	Inspecteur régional de 3ème classe Contrôleuse principale Contrôleur principal Contrôleur principal Contrôleur principal Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 1ère classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe - - Agent de constatation principal de 1ère Agent de constatation principal de 2ème Agent de constatation principal de 2ème Agente de constatation principale de Agent de constatation principal de 2ème Agente de constatation principale de Agent de constatation principal de 2ème -	Chef de service douanier de la surveillance Adjointe au chef de service Adjoint au chef de service
10-16° 201	Articles 50 septies à 50 decies de l'annexe IV au code général des impôts	Autorisation d'importer des marchandises en franchise de taxe sur la valeur ajoutée	CABANES FAUCK HANNIBAL GARRIGUE BOULADJOU THEVENIN ANTCZAK ANTACHEV BARTHE MONROSE LOIZEAU - - MARTIN BENICHO ZETTOR NEFFATI CALDERON PILOT RIBAILLIER	Gilles Laëtitia Gaétan Alain Sofian Jean-François Elise Evguenii Simon Williams David - - Pierre Thomas Dylan Sonia Nicolas Alexia Guillaume	Inspecteur régional de 3ème classe Contrôleuse principale Contrôleur principal Contrôleur principal Contrôleur principal Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 1ère classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe - - Agent de constatation principal de 1ère Agent de constatation principal de 2ème Agent de constatation principal de 2ème Agente de constatation principale de Agent de constatation principal de 2ème Agente de constatation principale de Agent de constatation principal de 2ème -	Chef de service douanier de la surveillance Adjointe au chef de service Adjoint au chef de service

Notes explicatives

La présente annexe reprend l'ensemble des DAI de la compétence des chefs de services déconcentrés (directeurs interrégionaux - ou directeurs régionaux dans les cas où cela est expressément signalé), regroupées selon le bureau de la direction générale réglementairement compétent.

La colonne REF* attribue un numéro dans l'ordre de présentation à chaque DAI et précise, lorsque la DAI est reprise dans le décret n° 97-1195 du 24 décembre 1997, l'article et le numéro, au sein de l'article, auquel la DAI considérée est reprise (par exemple, lorsque la référence indiquée est 6-5°, cela signifie que la DAI est reprise au 5° de l'article 6 du décret n° 97-1195). En revanche, certaines DAI relevant notamment de la compétence des bureaux JCF1 et FID3 ne sont pas reprises dans le décret n° 97-1195 du 24 décembre 1997, mais sont reprises directement dans les annexes I et II du CGI (par exemple l'autorisation d'emploi d'alcool non dénaturé en franchise des droits pour les industries prévue à l'article 190 de l'annexe I au CGI). Pour ce qui concerne les DAI issues de l'annexe III (décrets simples) et de l'annexe IV (arrêtés) du CGI, elles ont été reprises à l'article 289 de l'annexe II au CGI afin d'établir la compétence du directeur interrégional en la matière. Elles sont donc référencées par leur seul numéro d'ordre de présentation.

Les codes auxquels il est fait référence sont abrégés :

CDU : code des douanes de l'Union
RE : règlement d'exécution
RD : règlement délégué
CD : code des douanes
CGI : code général des impôts
LPF : livre des procédures fiscales
CPI : code de la propriété intellectuelle

ANNEXE à la décision du directeur interrégional des douanes et des droits indirects d'Île-de-France du 22 novembre 2024

ANNEXE I – E

Annexe I - E -2 Délégation des décisions administratives individuelles au niveau de l'unité de surveillance de Paris-nord, division de Paris-surveillance, direction régionale des douanes et droits indirects de PARIS

Liste des agents des douanes recevant délégation de signature du directeur interrégional des douanes et droits indirects d'Île-de-France

Bureau Réseau 3

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
5-II-1° 1	Article 76-2 du code des douanes (CD)	Autorisation de circulation des marchandises sur les routes visées à l'article 76-1 du code des douanes, pendant leurs heures de fermeture	SIMONETTI	Claire	Inspectrice	Cheffe de service douanier de la surveillance
			BENFAKKAK	Driss	Contrôleur de 1ère classe	Adjoint à la cheffe de service
			-	-	-	Adjoint à la cheffe de service
			-	-	-	-

Bureau COMINT 1

5-I-108° 80	Articles 211, 214, 215, 218 à 223, 250 à 253 du code des douanes de l'Union, 161 à 166, 169, 171 à 174, 177 à 180, 183 et 204 à 238 du règlement délégué UE) n° 2015/2446 et 258 à 264, 266 à 270, 322 à 323 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime de l'admission temporaire lorsque seule la France est concernée,	SIMONETTI	Claire	Inspectrice	Cheffe de service douanier de la surveillance
			BENFAKKAK	Driss	Contrôleur de 1ère classe	Adjoint à la cheffe de service
			-	-	-	Adjoint à la cheffe de service
			-	-	-	-
5-I-109° 81	Articles 85 à 87, 203 à 205 du code des douanes de l'Union, des articles 158 à 160 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et des articles 253 à 256 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation de bénéficier d'une exonération de droits au titre des marchandises en retour,	SIMONETTI	Claire	Inspectrice	Cheffe de service douanier de la surveillance
			BENFAKKAK	Driss	Contrôleur de 1ère classe	Adjoint à la cheffe de service
			-	-	-	Adjoint à la cheffe de service
			-	-	-	-
			LEURIDAN	Marion	Contrôleuse principale	
			DARAAMEH	Boubacar	Contrôleur de 1ère classe	
			MARSOLLIER	Bertrand	Contrôleur de 1ère classe	
			HELLEC	Arthur	Contrôleur de 2ème classe	
			-	-	Contrôleur de 2ème classe	
			LO YING PING	Thomas	Contrôleur de 2ème classe	
			LOPEZ	Juan-Marcos	Contrôleur de 2ème classe	
			DORE	Amandine	Contrôleuse de 2ème classe	
			-	-	-	
			ARANCIOTTA	Xavier	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			CONFIANT	Jean	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			BANI	Mohamed	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			FERNANDES	Elodie	Agente de constatation principal de 2ème classe	
BERTRAND	Laura	Agente de constatation principale de 2ème classe				
-	-	-				
RODRIGUEZ	Tony	Agent de constatation principal de 2ème classe				
ROUIL	Thomas	Agent de constatation principal de 2ème classe				

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
5-I-121° 83	Article 199 du code des douanes de l'Union et de l'article 249 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation du titulaire du régime ou du détenteur d'abandonner à l'État des marchandises non Union ou sous destination particulière	SIMONETTI BENFAKKAK - - LEURIDAN DARAAMEH MARSOLLIER HELLEC - LO YING PING LOPEZ DORE - ARANCIOTTA CONFIANT BANI FERNANDES BERTRAND - RODRIGUEZ ROUIL	Claire Driss - - Marion Boubacar Bertrand Arthur - Thomas Juan-Marcos Amandine - Xavier Jean Mohamed Elodie Laura - Tony Thomas	Inspectrice Contrôleur de 1ère classe - - Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 2ème classe - Contrôleur de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe - Agent de constatation principal de 1ère classe Agent de constatation principal de 1ère classe Agent de constatation principal de 2ème classe Agente de constatation principal de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe - Agent de constatation principal de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème classe	Cheffe de service douanier de la surveillance Adjoint à la cheffe de service Adjoint à la cheffe de service
Bureau COMINT 3						
10-2 ter 142	Articles 17 et 18 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et au premier alinéa des articles L. 335-10, L. 335-11, L. 521-14, L. 521-15, L. 614-32, L. 614-33, L. 623-36, L. 623-37, L. 716-8, L. 716-8-1, L. 722-9 et L. 722-10 du code de la propriété intellectuelle	La retenue et la suspension de la mainlevée des marchandises présumées contrefaisantes	SIMONETTI BENFAKKAK - - LEURIDAN DARAAMEH MARSOLLIER HELLEC - LO YING PING LOPEZ DORE - ARANCIOTTA CONFIANT BANI FERNANDES BERTRAND - RODRIGUEZ ROUIL	Claire Driss - - Marion Boubacar Bertrand Arthur - Thomas Juan-Marcos Amandine - Xavier Jean Mohamed Elodie Laura - Tony Thomas	Inspectrice Contrôleur de 1ère classe - - Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 2ème classe - Contrôleur de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe - Agent de constatation principal de 1ère classe Agent de constatation principal de 1ère classe Agent de constatation principal de 2ème classe Agente de constatation principal de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe - Agent de constatation principal de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème classe	Cheffe de service douanier de la surveillance Adjoint à la cheffe de service Adjoint à la cheffe de service

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
10-2 quater-3 147	Article 23.4 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et III des articles L. 335-14, L. 521-17-1, L. 614-36, L. 623-40, L. 716-8-4, L. 722-13 du CPI	La prorogation du délai de la retenue des marchandises présumées contrefaisantes	SIMONETTI	Claire	Inspectrice	Cheffe de service douanier de la surveillance
			BENFAKKAK	Driss	Contrôleur de 1ère classe	Adjoint à la cheffe de service
			-	-	-	Adjoint à la cheffe de service
			-	-	-	
			LEURIDAN	Marion	Contrôleuse principale	
			DARAAMEH	Boubacar	Contrôleur de 1ère classe	
			MARSOLLIER	Bertrand	Contrôleur de 1ère classe	
			HELLEC	Arthur	Contrôleur de 2ème classe	
			-	-	Contrôleur de 2ème classe	
			LO YING PING	Thomas	Contrôleur de 2ème classe	
			LOPEZ	Juan-Marcos	Contrôleur de 2ème classe	
			DORE	Amandine	Contrôleuse de 2ème classe	
			-	-	-	
			ARANCIOTTA	Xavier	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			CONFIANT	Jean	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			BANI	Mohamed	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			FERNANDES	Elodie	Agente de constatation principal de 2ème classe	
BERTRAND	Laura	Agente de constatation principale de 2ème classe				
-	-	-				
RODRIGUEZ	Tony	Agent de constatation principal de 2ème classe				
ROUIL	Thomas	Agent de constatation principal de 2ème classe				
Bureau FID2						
6-1° 194	Article 262 du CGI	Visa et régularisation des bordereaux de vente à l'exportation	SIMONETTI	Claire	Inspectrice	Cheffe de service douanier de la surveillance
			BENFAKKAK	Driss	Contrôleur de 1ère classe	Adjoint à la cheffe de service
			-	-	-	Adjoint à la cheffe de service
			-	-	-	
			LEURIDAN	Marion	Contrôleuse principale	
			DARAAMEH	Boubacar	Contrôleur de 1ère classe	
			MARSOLLIER	Bertrand	Contrôleur de 1ère classe	
			HELLEC	Arthur	Contrôleur de 2ème classe	
			-	-	Contrôleur de 2ème classe	
			LO YING PING	Thomas	Contrôleur de 2ème classe	
			LOPEZ	Juan-Marcos	Contrôleur de 2ème classe	
			DORE	Amandine	Contrôleuse de 2ème classe	
			-	-	-	
			ARANCIOTTA	Xavier	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			CONFIANT	Jean	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			BANI	Mohamed	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			FERNANDES	Elodie	Agente de constatation principal de 2ème classe	
			BERTRAND	Laura	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			-	-	-	
			RODRIGUEZ	Tony	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			ROUIL	Thomas	Agent de constatation principal de 2ème classe	

ANNEXE I – E

Annexe I - E - 3 Délégation des décisions administratives individuelles au niveau de l'unité de surveillance du Trans-manche, division de Paris-surveillance, direction régionale des douanes et droits indirects de PARIS

Liste des agents des douanes recevant délégation de signature du directeur interrégional des douanes et droits indirects d'Île-de-France

Bureau Réseau 3

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
5-1-1* 1	Article 76-2 du code des douanes (CD)	Autorisation de circulation des marchandises sur les routes vitées à l'article 76-1 du code des douanes, pendant leurs heures de fermeture	METVIER	Jean-Charles	CSC2	Chef de service douanier de la surveillance
			CAVELAN	Vincent	Inspecteur	Adjoint au chef de service
			LEBIGRE	Hervé	Contrôleur principal	Adjoint au chef de service
			HADDAD	Shella	contrôleuse de 1ère classe	Adjointe au chef de service
			-	-	-	-

Bureau COMINT 1

5-1-108* 80	Articles 211, 214, 215, 218 à 223, 259 à 263 du code des douanes de l'Union, 161 à 166, 169, 171 à 174, 177 à 180, 183 et 204 à 238 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et 258 à 264, 266 à 270, 322 à 323 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime de l'admission temporaire lorsque seule la France est concernée.	METVIER	Jean-Charles	CSC2	Chef de service douanier de la surveillance
			CAVELAN	Vincent	Inspecteur	Adjoint au chef de service
			LEBIGRE	Hervé	Contrôleur principal	Adjoint au chef de service
			HADDAD	Shella	contrôleuse de 1ère classe	Adjointe au chef de service
			-	-	-	-

5-1-109* 81	Articles 85 à 87, 203 à 205 du code des douanes de l'Union, des articles 158 à 169 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et des articles 253 à 256 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation de bénéficier d'une exonération de droits au titre des marchandises en rotas.	METVIER	Jean-Charles	CSC2	Chef de service douanier de la surveillance
			CAVELAN	Vincent	Inspecteur	Adjoint au chef de service
			LEBIGRE	Hervé	Contrôleur principal	Adjoint au chef de service
			HADDAD	Shella	contrôleuse de 1ère classe	Adjointe au chef de service
			-	-	-	-
			BARRAT	Maryline	Contrôleuse principale	
			VALLEE	Didier	Contrôleur principal	
			SERRE	Stéphane	Contrôleur principal	
			-	-	-	-
			-	-	-	-
			GIORDANO	François	Contrôleur de 1ère classe	
			BENOISTE	Jean-Baptiste	Contrôleur de 1ère classe	
			LAPAYE	Eric	Contrôleur de 1ère classe	
			MOBEL	Franck	Contrôleur de 1ère classe	
			RODRIGUEZ	Saturnin	Contrôleur de 1ère classe	
			SCHALLEBAUM	François	Contrôleur de 1ère classe	
			SIMONI	Jean-Joseph	Contrôleur de 1ère classe	
			STUYVAERT	Olivier	Contrôleur de 1ère classe	
			-	-	-	-
			BARILLIER	Nicolas	Contrôleur de 2ème classe	
			CURIER-ILONGO	Stéphy	Contrôleuse de 2ème classe	
			DOBROHODOV	Mathieu	Contrôleur de 2ème classe	
			DOS ANJOS	Christophe	Contrôleur de 2ème classe	
			POLLJOT	David	Contrôleur de 2ème classe	
			GARCIA	Alex	Contrôleur de 2ème classe	
			CEBIBSK	Yann	Contrôleur de 2ème classe	
			CEZMAN	Pierre	Contrôleur de 2ème classe	
			JOCOLAS-CETTE	Samuel	Contrôleur de 2ème classe	
			LABALLE	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	
			LETONDEUR	Melvin	Contrôleur de 2ème classe	
			MATHEU	Emeric	Contrôleur de 2ème classe	
			N'AIT SI ALI	Youssef	Contrôleur de 2ème classe	
			NEGRON	Nicolas	Contrôleur de 2ème classe	
			PETRENSKO	Larvenst	Contrôleur de 2ème classe	
			SAAH	Raphteia	Contrôleur de 2ème classe	
			SON	David Ibrahim	Contrôleur de 2ème classe	
			VADIMON	Quentin	Contrôleur de 2ème classe	
			UDINO	Emeline	Contrôleuse de 2ème classe	
			-	-	-	-
			BONNOT	Cyrille	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			BECHERS	Gilles	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			DEMORGNY	Carolina	Agent de constatation principale de 1ère classe	
			-	-	-	-
			L'HENAFF	Philippe	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			SAHLAOU	Ramlane	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			-	-	-	-
			ARQUE	Alexandre	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			ACERHIT	Sébastien	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BOCCHELLON	Pascal	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BONHOMME	Stéphane	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			DRAGIN	Terry	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			PENIN	François	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			-	-	-	-
			CZWOJZINSKI	Estelle	Agent de constatation principale de 2ème classe	
			-	-	-	-
			DONDEZ	Daniou	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			FELLAH	Othman	Agent de constatation principal de 2ème classe	
GAWRONSKI	Virgile	Agent de constatation principal de 2ème classe				
-	-	-	-			
HOUEL	Marie	Agent de constatation principale de 2ème classe				
HURFIN	Alexandre	Agent de constatation principal de 2ème classe				
-	-	-	-			
LAMI	Rachid	Agent de constatation principal de 2ème classe				
LAPLANCHE	Romain	Agent de constatation principal de 2ème classe				
-	-	-	-			
LE RAY	Yolanda	Agent de constatation principale de 2ème classe				
-	-	-	-			
-	-	-	-			
MONARD	Cécilia	Agent de constatation principale de 2ème classe				
-	-	-	-			
-	-	-	-			
-	-	-	-			
ROSA	Alicia	Agent de constatation principale de 2ème classe				
DEFFAU	Aurélien	Agent de constatation principal de 2ème classe				
WHATYK	Pauline	Agent de constatation principale de 2ème classe				
THANGARAJAH	Sutharsan	Agent de constatation				
-	-	-	-			
-	-	-	-			

REP*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégué de signature (1)
5-1121* R3	Article 139 du code des douanes de l'Union et de l'article 249 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation du titulaire de régime ou du détenteur d'abandonner à l'Etat des marchandises non Union ou sous destination particulière	METVIER	Jean-Charles	CSC2	Chef de service douanier de la surveillance
			CARVELAN	Vivien	Adjoint	Adjoint au chef de service
			LEBIGRE	Hervé	Contrôleur principal	Adjoint au chef de service
			HADDAD	Shola	contrôleur de 1ère classe	Adjoint au chef de service
			BARRAT	Maryline	Contrôleuse principale	
			VALLEE	Didier	Contrôleur principal	
			SERRE	Stéphane	Contrôleur principal	
			-	-	-	
			-	-	-	
			GIORDANO	François	Contrôleur de 1ère classe	
			HONORINE	Jonathan	Contrôleur de 1ère classe	
			LAPRAYE	Eric	Contrôleur de 1ère classe	
			MOREL	Franck	Contrôleur de 1ère classe	
			RODRIGUEZ	Saturmino	Contrôleur de 1ère classe	
			SCHALLEBAUM	François	Contrôleur de 1ère classe	
			SIMON	Jean-Joseph	Contrôleur de 1ère classe	
			STUYVAERT	Olivier	Contrôleur de 1ère classe	
			-	-	-	
			BARILLIER	Nicolas	Contrôleur de 2ème classe	
			CURIER-ILONGO	Sevelly	Contrôleuse de 2ème classe	
			DOBROHODOV	Mathieu	Contrôleur de 2ème classe	
			DOS ANHOS	Christophe	Contrôleur de 2ème classe	
			PERLIOT	David	Contrôleur de 2ème classe	
			GARCIA	Alex	Contrôleur de 2ème classe	
			GEBINK	Yann	Contrôleur de 2ème classe	
			GEZMAN	Pierre	Contrôleur de 2ème classe	
			JOCOLAS-CHETTE	Samuel	Contrôleur de 2ème classe	
			LABALLE	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	
			LETONDEUR	Melny	Contrôleur de 2ème classe	
			MATHEU	Eméric	Contrôleur de 2ème classe	
			N'AIT SI ALI	Youssef	Contrôleur de 2ème classe	
			NEGRON	Nicolas	Contrôleur de 2ème classe	
			PETRENKO	Laurent	Contrôleur de 2ème classe	
			SAIAH	Baptiste	Contrôleur de 2ème classe	
			SON	David Ibrahim	Contrôleur de 2ème classe	
			VADIMON	Quentin	Contrôleur de 2ème classe	
			UDINO	Emeline	Contrôleuse de 2ème classe	
			-	-	-	
			BONNOT	Cyille	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			DECREPS	Gilles	Agent de constatation principale de 1ère classe	
			DEMORGNY	Gaënela	Agent de constatation principale de 1ère classe	
			-	-	-	
			L'HENAFF	Philippe	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			SAHLAOU	Ramdan	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			-	-	-	
			ARQUE	Alexandre	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			AUBRIOT	Sébastien	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BOCQUILLON	Pascal	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BONHOMME	Stéphane	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			DRAGIN	Terry	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			PENIN	François	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			-	-	-	
			CZWOLDZINSKI	Estelle	Agent de constatation principale de 2ème classe	
			-	-	-	
			DONDEZ	Damien	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			PELLAH	Othman	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			GAWRONSKI	Virgile	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			-	-	-	
			BIJUEL	Marine	Agent de constatation principale de 2ème classe	
			HERFIN	Alexandre	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			-	-	-	
			LAMRI	Rachid	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			LAPLANCHE	Romain	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			-	-	-	
			LE RAY	Yolanda	Agent de constatation principale de 2ème classe	
			-	-	-	
			-	-	-	
			-	-	-	
MONARD	Cécilia	Agent de constatation principale de 2ème classe				
-	-	-				
-	-	-				
ROSA	Alicia	Agent de constatation principale de 2ème classe				
DUFFAU	Aurélien	Agent de constatation principal de 2ème classe				
WHATYK	Pauline	Agent de constatation principale de 2ème classe				
THUNGARAJAH	Satharvan	Agent de constatation				

REP*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégataire de signature (1)
10-2 ter 142	Articles 17 et 18 du règlement (UE) n° 609/2011 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2011 et au premier alinéa des articles L. 335-18, L. 105-11, L. 521-14, L. 521-15, L. 614-32, L. 614-33, L. 623-36, L. 623-37, L. 716-8, L. 716-8-1, L. 722-9 et L. 722-10 du code de la propriété intellectuelle	La mise en et la suspension de la manœuvre des marchandises présumées contrefaisantes	METIVIER	Jean-Charles	CSC2	Chief de service douanier de la surveillance
			CAYELAN	Vincent	Inspecteur	Adjoint au chef de service
			LEBERRE	Hervé	Compléneur principal	Adjoint au chef de service
			HADDAD	Shadia	compléneur de 1ère classe	Adjointe au chef de service
			BARRAT	Maryline	Compléneuse principale	
			VALLEE	Dédier	Compléneur principal	
			SERRE	Stéphane	Compléneur principal	
			-	-	-	
			-	-	-	
			GIORDANO	François	Compléneur de 1ère classe	
			HONORINE	Jonathan	Compléneur de 1ère classe	
			LAPRAYE	Eric	Compléneur de 1ère classe	
			MOREL	Franck	Compléneur de 1ère classe	
			RODRIGUEZ	Saturino	Compléneur de 1ère classe	
			SCHALLEBAUM	François	Compléneur de 1ère classe	
			SIMONI	Jean-Joseph	Compléneur de 1ère classe	
			STUYVAERT	Olivier	Compléneur de 1ère classe	
			-	-	-	
			BARILLIER	Nicolas	Compléneur de 2ème classe	
			CURIER-LONGO	Stefly	Compléneuse de 2ème classe	
			DOBOHOODOV	Mathieu	Compléneur de 2ème classe	
			DOS ANJOS	Christophe	Compléneur de 2ème classe	
			FOLLHOT	David	Compléneur de 2ème classe	
			GARCIA	Alex	Compléneur de 2ème classe	
			GERBINK	Yann	Compléneur de 2ème classe	
			GEZMAN	Pierre	Compléneur de 2ème classe	
			JOCOLAS-CIETTE	Samuel	Compléneur de 2ème classe	
			LABALLE	Jonathan	Compléneur de 2ème classe	
			LETONDEUR	Melvin	Compléneur de 2ème classe	
			MATHEU	Eméric	Compléneur de 2ème classe	
			MAIT SI ALI	Youssef	Compléneur de 2ème classe	
			NEGRON	Nicolas	Compléneur de 2ème classe	
			PETRENKO	Laurent	Compléneur de 2ème classe	
			SATAH	Baptiste	Compléneur de 2ème classe	
			SON	David Ibrahim	Compléneur de 2ème classe	
			VADIMON	Quentin	Compléneur de 2ème classe	
			VINDO	Emeline	Compléneuse de 2ème classe	
			-	-	-	
			BONNOT	Cyelle	Agente de constatation principal de 1ère classe	
			DECREPS	Gilles	Agente de constatation principal de 1ère classe	
			DEMORGNY	Guénela	Agente de constatation principale de 1ère classe	
			-	-	-	
			L'HENAFF	Philippe	Agente de constatation principal de 1ère classe	
			SAHLADOU	Randane	Agente de constatation principal de 1ère classe	
			-	-	-	
			ARQUE	Alexandre	Agente de constatation principal de 2ème classe	
			AUBRIOT	Sébastien	Agente de constatation principal de 2ème classe	
			BOCQUILLON	Pascal	Agente de constatation principal de 2ème classe	
			BONHOMME	Stéphane	Agente de constatation principal de 2ème classe	
			BRAGIN	Terry	Agente de constatation principal de 2ème classe	
			PENIN	François	Agente de constatation principal de 2ème classe	
			-	-	-	
			CZWOJDZINSKI	Estelle	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			-	-	-	
			DONDEZ	Damien	Agente de constatation principal de 2ème classe	
			PELLAH	Othman	Agente de constatation principal de 2ème classe	
			GAWRONSKI	Virgile	Agente de constatation principal de 2ème classe	
			-	-	-	
			BOUEL	Marine	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			HERFIN	Alexandre	Agente de constatation principal de 2ème classe	
			-	-	-	
			LAMRI	Rachid	Agente de constatation principal de 2ème classe	
			LAPLANCHE	Romain	Agente de constatation principal de 2ème classe	
			-	-	-	
			LE RAY	Yolanda	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			-	-	-	
			-	-	-	
			MONARD	Cléa	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			-	-	-	
			-	-	-	
			ROSA	Alicia	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			DEFFAU	Aurélien	Agente de constatation principal de 2ème classe	
			WHATYK	Pauline	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			THANGARAJAH	Sutharsan	Agente de constatation	

REP*	BASE LEGALE	TITRE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégué de signature (1)
10-2 quater-0 144	Article 23.2 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013	Autorisation de circulation sous surveillance douanière des marchandises retournées destinées à être détaxées	METTYER	Jean-Charles	CSC2	Chef de service douanier de la surveillance
			CARVELAN	Vincent	Adjoint	Adjoint au chef de service
			LEBIGRE	Hervé	Contrôleur principal	Adjoint au chef de service
			HADDAD	Shola	contrôleur de 1ère classe	Adjoint au chef de service
			BARRAT	Maryline	Contrôleuse principale	
			VALLEE	Didier	Contrôleur principal	
			SERRE	Stéphane	Contrôleur principal	
			-	-	-	
			-	-	-	
			GIORDANO	François	Contrôleur de 1ère classe	
			HONORINE	Jonathan	Contrôleur de 1ère classe	
			LAPRAYE	Eric	Contrôleur de 1ère classe	
			MOREL	Franck	Contrôleur de 1ère classe	
			RODRIGUEZ	Saturmino	Contrôleur de 1ère classe	
			SCHALLEBAUM	François	Contrôleur de 1ère classe	
			SIMON	Jean-Joseph	Contrôleur de 1ère classe	
			STUYVAERT	Olivier	Contrôleur de 1ère classe	
			-	-	-	
			BARILLIER	Nicolas	Contrôleur de 2ème classe	
			CURIER-ILONGO	Sevelly	Contrôleuse de 2ème classe	
			DOBROHODOV	Mathieu	Contrôleur de 2ème classe	
			DOS ANHOS	Christophe	Contrôleur de 2ème classe	
			PERLIOT	David	Contrôleur de 2ème classe	
			GARCIA	Alex	Contrôleur de 2ème classe	
			GEBINK	Yann	Contrôleur de 2ème classe	
			GUZMAN	Pierre	Contrôleur de 2ème classe	
			JOCOLAS-CLETTE	Samuel	Contrôleur de 2ème classe	
			LABALLE	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	
			LETONDEUR	Melvin	Contrôleur de 2ème classe	
			MATHEU	Eméric	Contrôleur de 2ème classe	
			N'AIT SI ALI	Youssef	Contrôleur de 2ème classe	
			NEGRON	Nicolas	Contrôleur de 2ème classe	
			PETRENKO	Laurent	Contrôleur de 2ème classe	
			SAIAH	Baptiste	Contrôleur de 2ème classe	
			SON	David Ibrahim	Contrôleur de 2ème classe	
			VADIMON	Quentin	Contrôleur de 2ème classe	
			UDINO	Emeline	Contrôleuse de 2ème classe	
			-	-	-	
			BONNOT	Cyille	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			DECREPS	Gilles	Agent de constatation principale de 1ère classe	
			DEMORGNY	Gaënela	Agent de constatation principale de 1ère classe	
			-	-	-	
			L'HENAFF	Philippe	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			SAHLAOU	Ramdan	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			-	-	-	
			ARQUE	Alexandre	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			AUBRIOT	Sébastien	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BOCQUILLON	Pascal	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BONHOMME	Stéphane	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			DRAGIN	Terry	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			PENIN	François	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			-	-	-	
			CZWOJZINSKI	Estelle	Agent de constatation principale de 2ème classe	
			-	-	-	
			DONDEZ	Damien	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			PELLAH	Othman	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			GAWRONSKI	Virgile	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			-	-	-	
			BIJUEL	Marine	Agent de constatation principale de 2ème classe	
			HERFIN	Alexandre	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			-	-	-	
			LAMRI	Rachid	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			LAPLANCHE	Romain	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			-	-	-	
			LE RAY	Yolanda	Agent de constatation principale de 2ème classe	
			-	-	-	
			-	-	-	
			MONARD	Cécilia	Agent de constatation principale de 2ème classe	
			-	-	-	
			-	-	-	
			ROSA	Alicia	Agent de constatation principale de 2ème classe	
			DUFFAU	Aurélien	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			WHATYK	Pauline	Agent de constatation principale de 2ème classe	
			THANGARAJAH	Satharvan	Agent de constatation	
			-	-	-	

REP*	BASE LEGALE	TITRE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégué de signature (1)
10-2 quater-1 145	Article 19 du règlement (UE) n° 606/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et articles L. 335-13, L. 521-17, L. 614-35, L. 623-39, L. 716-8-3 et L. 722-12 du CPI	La décision de prélèvement d'échantillons	METTYER	Jean-Charles	CSC2	Chef de service douanier de la surveillance
			CARVELAN	Vincent	Adjoint	Adjoint au chef de service
			LEBIGRE	Hervé	Contrôleur principal	Adjoint au chef de service
			HADDAD	Shoh	contrôleur de 1ère classe	Adjoint au chef de service
			BARRAT	Maryline	Contrôleuse principale	
			VALLEE	Didier	Contrôleur principal	
			SERRE	Stéphane	Contrôleur principal	
			-	-	-	
			-	-	-	
			GIORDANO	François	Contrôleur de 1ère classe	
			HONORINE	Jonathan	Contrôleur de 1ère classe	
			LAPRAYE	Eric	Contrôleur de 1ère classe	
			MOREL	Franck	Contrôleur de 1ère classe	
			RODRIGUEZ	Saturmino	Contrôleur de 1ère classe	
			SCHALLEBAUM	François	Contrôleur de 1ère classe	
			SIMON	Jean-Joseph	Contrôleur de 1ère classe	
			STUYVAERT	Olivier	Contrôleur de 1ère classe	
			-	-	-	
			BARILLIER	Nicolas	Contrôleur de 2ème classe	
			CURIER-ILONGO	Severly	Contrôleuse de 2ème classe	
			DOBROHODOV	Matthieu	Contrôleur de 2ème classe	
			DOS ANHOS	Christophe	Contrôleur de 2ème classe	
			PERLIOT	David	Contrôleur de 2ème classe	
			GARCIA	Alex	Contrôleur de 2ème classe	
			GEBINK	Yann	Contrôleur de 2ème classe	
			GEZMAN	Pierre	Contrôleur de 2ème classe	
			JOCOLAS-CHETTE	Samuel	Contrôleur de 2ème classe	
			LABALLE	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	
			LEFONDEUR	Melvin	Contrôleur de 2ème classe	
			MATHEU	Eméric	Contrôleur de 2ème classe	
			N'AIT SI ALI	Youssef	Contrôleur de 2ème classe	
			NEGRON	Nicolas	Contrôleur de 2ème classe	
			PETRENKO	Laurent	Contrôleur de 2ème classe	
			SAIAH	Baptiste	Contrôleur de 2ème classe	
			SON	David Ibrahim	Contrôleur de 2ème classe	
			VADIMON	Quentin	Contrôleur de 2ème classe	
			UDINO	Emeline	Contrôleuse de 2ème classe	
			-	-	-	
			BONNOT	Cyille	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			DECREPS	Gilles	Agent de constatation principale de 1ère classe	
			DEMORGNY	Gaënela	Agent de constatation principale de 1ère classe	
			-	-	-	
			L'HENAFF	Philippe	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			SAHLAOU	Ramdan	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			-	-	-	
			ARQUE	Alexandre	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			AUBRIOT	Sébastien	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BOCQUILLON	Pascal	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BONHOMME	Stéphane	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			DRAGIN	Terry	Agent de constatation principal de 2ème classe	
PENIN	François	Agent de constatation principal de 2ème classe				
-	-	-				
CZWOLDZINSKI	Estelle	Agent de constatation principale de 2ème classe				
-	-	-				
DONDEZ	Damien	Agent de constatation principal de 2ème classe				
PELLAH	Othman	Agent de constatation principal de 2ème classe				
GAWRONSKI	Virgile	Agent de constatation principal de 2ème classe				
-	-	-				
BIJUEL	Marine	Agent de constatation principale de 2ème classe				
HERFIN	Alexandre	Agent de constatation principal de 2ème classe				
-	-	-				
LAMRI	Rachid	Agent de constatation principal de 2ème classe				
LAPLANCHE	Romain	Agent de constatation principal de 2ème classe				
-	-	-				
LE RAY	Yolanda	Agent de constatation principale de 2ème classe				
-	-	-				
-	-	-				
-	-	-				
MONARD	Cécilia	Agent de constatation principale de 2ème classe				
-	-	-				
-	-	-				
ROSA	Alicia	Agent de constatation principale de 2ème classe				
DUFFAU	Aurélien	Agent de constatation principal de 2ème classe				
WHATYK	Pauline	Agent de constatation principale de 2ème classe				
THANGARAJAH	Satharvan	Agent de constatation				
-	-	-				

REP*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégué de signature (1)
10-2 quarter-2 146	Articles 231, 28, 3 et 26-8 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et articles L. 335-14, L. 335-15, L. 321-171, L. 321-172, L. 614-38, L. 614-37, L. 623-40, L. 716-8-4, L. 716-8-5, L. 722-13 et L. 722-14 du CP.	La décision de destruction des marchandises soupçonnées de contrefaçon	METVIER	Jean-Charles	CSC2	Chef de service douanier de la surveillance
			CARVELAN	Vincent	Adjoint	Adjoint au chef de service
			L'EBERGE	Hervé	Contrôleur principal	Adjoint au chef de service
			HADDAD	Shoh	contrôléuse de 1ère classe	Adjointe au chef de service
			BARRAT	Maryline	Contrôleuse principale	
			VALLEE	Didier	Contrôleur principal	
			SERRE	Stéphane	Contrôleur principal	
			-	-	-	
			-	-	-	
			GIORDANO	François	Contrôleur de 1ère classe	
			HONORINE	Jonathan	Contrôleur de 1ère classe	
			LAPRAYE	Eric	Contrôleur de 1ère classe	
			MOREL	Franck	Contrôleur de 1ère classe	
			RODRIGUEZ	Saturmino	Contrôleur de 1ère classe	
			SCHALLEBAUM	François	Contrôleur de 1ère classe	
			SIMON	Jean-Joseph	Contrôleur de 1ère classe	
			STUYVAERT	Olivier	Contrôleur de 1ère classe	
			-	-	-	
			BARILLIER	Nicolas	Contrôleur de 2ème classe	
			CURIER-ILONGO	Sevelly	Contrôleuse de 2ème classe	
			DOBROHODOV	Matthieu	Contrôleur de 2ème classe	
			DOS ANHOS	Christophe	Contrôleur de 2ème classe	
			PERLROT	David	Contrôleur de 2ème classe	
			GARCIA	Alex	Contrôleur de 2ème classe	
			GEBINK	Yann	Contrôleur de 2ème classe	
			GEZMAN	Pierre	Contrôleur de 2ème classe	
			JOCOLAS-CHETTE	Samuel	Contrôleur de 2ème classe	
			LABALLE	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	
			LEFONDEUR	Melvin	Contrôleur de 2ème classe	
			MATHEU	Fabrice	Contrôleur de 2ème classe	
			N'AIT SI ALI	Youssef	Contrôleur de 2ème classe	
			NEGRON	Nicolas	Contrôleur de 2ème classe	
			PETRENKO	Laurent	Contrôleur de 2ème classe	
			SAIAH	Baptiste	Contrôleur de 2ème classe	
			SON	David Ibrahim	Contrôleur de 2ème classe	
			VADIMON	Quentin	Contrôleur de 2ème classe	
			UDINO	Emeline	Contrôleuse de 2ème classe	
			-	-	-	
			BONNOT	Cyille	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			DECREPS	Gilles	Agent de constatation principale de 1ère classe	
			DEMORGNY	Gaënela	Agent de constatation principale de 1ère classe	
			-	-	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			L'HENAFF	Philippe	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			SAHLAOU	Ramdan	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			-	-	-	
			ARQUE	Alexandre	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			AUBRIOT	Sébastien	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BOCQUILLON	Pascal	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BONHOMME	Stéphane	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			DRAGIN	Terry	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			PENIN	François	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			-	-	Agent de constatation principale de 2ème classe	
			CZWOJZINSKI	Estelle	Agent de constatation principale de 2ème classe	
			-	-	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			DONDEZ	Damien	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			PELLAH	Othman	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			GAWRONSKI	Virgile	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			-	-	Agent de constatation principale de 2ème classe	
			IBRAEL	Marine	Agent de constatation principale de 2ème classe	
			HERFIN	Alexandre	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			-	-	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			LAMRI	Rachid	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			LAPLANCHE	Romain	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			-	-	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			LE RAY	Yolanda	Agent de constatation principale de 2ème classe	
			-	-	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			-	-	Agent de constatation principal de 2ème classe	
MONARD	Cécilia	Agent de constatation principale de 2ème classe				
-	-	Agent de constatation principal de 2ème classe				
-	-	Agent de constatation principale de 2ème classe				
ROSA	Alicia	Agent de constatation principale de 2ème classe				
DUFFAU	Aurélien	Agent de constatation principal de 2ème classe				
WHATYK	Pauline	Agent de constatation principale de 2ème classe				
THANGARAJAH	Satharvan	Agent de constatation				
-	-	-				

REP*	BASE LEGALE	TITRE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégué de signature (1)
19-2 quater-3 147	Article 23.4 du règlement (UE) n° 908/2012 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et RI des articles L. 335-14, L. 521-17-1, L. 614-36, L. 623-40, L. 716-8-4, L. 722-13 du CPI	la perception du droit de la revente des marchandises primaires contrefaisantes	METVIER	Jean-Charles	CSC2	Chef de service douanier de la surveillance
			CARVELAN	Vincent	Adjoint	Adjoint au chef de service
			L'EBERGE	Hervé	Contrôleur principal	Adjoint au chef de service
			HADDAD	Shola	contrôleur de 1ère classe	Adjoint au chef de service
			BARRAT	Maryline	Contrôleuse principale	
			VALLEE	Didier	Contrôleur principal	
			SERRE	Stéphane	Contrôleur principal	
			-	-	-	
			-	-	-	
			GIORDANO	François	Contrôleur de 1ère classe	
			HONORINE	Jonathan	Contrôleur de 1ère classe	
			LAPRAYE	Eric	Contrôleur de 1ère classe	
			MOREL	Franck	Contrôleur de 1ère classe	
			RODRIGUEZ	Saturmino	Contrôleur de 1ère classe	
			SCHALLEBAUM	François	Contrôleur de 1ère classe	
			SIMON	Jean-Joseph	Contrôleur de 1ère classe	
			STUYVAERT	Olivier	Contrôleur de 1ère classe	
			-	-	-	
			BARILLIER	Nicolas	Contrôleur de 2ème classe	
			CURIER-ILONGO	Severly	Contrôleuse de 2ème classe	
			DOBROHODOV	Mathieu	Contrôleur de 2ème classe	
			DOS ANHOS	Christophe	Contrôleur de 2ème classe	
			PERLIOT	David	Contrôleur de 2ème classe	
			GARCIA	Alex	Contrôleur de 2ème classe	
			GEBBINK	Yann	Contrôleur de 2ème classe	
			GEZMAN	Pierre	Contrôleur de 2ème classe	
			JOCOLAS-CHETTE	Samuel	Contrôleur de 2ème classe	
			LABALLE	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	
			LETONDEUR	Melvin	Contrôleur de 2ème classe	
			MATHEU	Eméric	Contrôleur de 2ème classe	
			N'AIT SI ALI	Youssef	Contrôleur de 2ème classe	
			NEGRON	Nicolas	Contrôleur de 2ème classe	
			PETRENKO	Laurent	Contrôleur de 2ème classe	
			SAIAH	Baptiste	Contrôleur de 2ème classe	
			SON	David Ibrahim	Contrôleur de 2ème classe	
			VADIMON	Quentin	Contrôleur de 2ème classe	
			UDINO	Emeline	Contrôleuse de 2ème classe	
			-	-	-	
			BONNOT	Cyille	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			DECREPS	Gilles	Agent de constatation principale de 1ère classe	
			DEMORGNY	Gaënela	Agent de constatation principale de 1ère classe	
			-	-	-	
			L'HENAFF	Philippe	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			SAHLAOU	Ramdane	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			-	-	-	
			ARQUE	Alexandre	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			AUBRIOT	Sébastien	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BOCQUILLON	Pascal	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BONHOMME	Stéphane	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			DRAGIN	Terry	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			PENIN	François	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			-	-	-	
			CZWOJZINSKI	Estelle	Agent de constatation principale de 2ème classe	
			-	-	-	
			DONDEZ	Damien	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			PELLAH	Othman	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			GAWRONSKI	Virgile	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			-	-	-	
			BIJUEL	Marine	Agent de constatation principale de 2ème classe	
			HERFIN	Alexandre	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			-	-	-	
			LAMRI	Rachid	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			LAPLANCHE	Romain	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			-	-	-	
			LE RAY	Yolanda	Agent de constatation principale de 2ème classe	
			-	-	-	
			-	-	-	
MONARD	Cécilia	Agent de constatation principale de 2ème classe				
-	-	-				
-	-	-				
ROSA	Alicia	Agent de constatation principale de 2ème classe				
DUFFAU	Aurélien	Agent de constatation principal de 2ème classe				
WHATYK	Pauline	Agent de constatation principale de 2ème classe				
THANGARAJAH	Satharvan	Agent de constatation				
-	-	-				

REP*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégué de signature (1)
Bureau FID2						
6.1*	Article 262 du CGI	Visa et régularisation des bordereaux de vente à l'exportation	METAYER	Jean-Charles	CNC2	Chef de service titulaire de la surveillance
194			CAVELAN	Vivienne	Inspecteur	Adjoint au chef de service
			LEBIGRE	Hevot	Contrôleur principal	Adjoint au chef de service
			HADDAD	Sheila	contrôleuse de 1ère classe	Adjointe au chef de service
			BARRAT	Maryline	Contrôleuse principale	
			VALLEE	Didier	Contrôleur principal	
			SERRE	Stéphane	Contrôleur principal	
			-	-	-	
			-	-	-	
			GIORDANO	François	Contrôleur de 1ère classe	
			HONORINE	Jonathan	Contrôleur de 1ère classe	
			LAPRAYE	Eric	Contrôleur de 1ère classe	
			MOREL	Franck	Contrôleur de 1ère classe	
			RODRIGUEZ	Saturino	Contrôleur de 1ère classe	
			SCHLEIBALM	François	Contrôleur de 1ère classe	
			SIMON	Jean-Joseph	Contrôleur de 1ère classe	
			STUYVAERT	Olivier	Contrôleur de 1ère classe	
			-	-	-	
			BARILLIER	Nicolas	Contrôleur de 2ème classe	
			CURIER-ILONGO	Sveiby	Contrôleuse de 2ème classe	
			DORBOHODOV	Mathieu	Contrôleur de 2ème classe	
			DOS ANJOS	Christophe	Contrôleur de 2ème classe	
			FOLLIOT	David	Contrôleur de 2ème classe	
			GARCIA	Alex	Contrôleur de 2ème classe	
			GEBBINK	Yann	Contrôleur de 2ème classe	
			GUZMAN	Pierre	Contrôleur de 2ème classe	
			JOCOLAS-CIETTE	Samuel	Contrôleur de 2ème classe	
			LABALLE	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	
			LEFONDREUR	Mélvin	Contrôleur de 2ème classe	
			MATHIEU	Eméric	Contrôleur de 2ème classe	
			N'AIT SI ALI	Youssef	Contrôleur de 2ème classe	
			NEGRON	Nicolas	Contrôleur de 2ème classe	
			PETRENKO	Laurent	Contrôleur de 2ème classe	
			SAIAH	Baptiste	Contrôleur de 2ème classe	
			SDN	David Ibrahim	Contrôleur de 2ème classe	
			VADIMON	Quentin	Contrôleur de 2ème classe	
			UDINO	Emeline	Contrôleuse de 2ème classe	
			-	-	-	
			BONNOT	Cyille	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			DECREPS	Gilles	Agent de constatation principale de 1ère classe	
			DEMORGNY	Gaënela	Agent de constatation principale de 1ère classe	
			-	-	-	
			L'HENAFF	Philippe	Agent de constatation principale de 1ère classe	
			SAHLAGUI	Ramlane	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			-	-	-	
			ARQUE	Alexandre	Agent de constatation principale de 2ème classe	
			AUBRIOT	Sébastien	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BOCQUILLON	Pascal	Agent de constatation principale de 2ème classe	
			BONHOMME	Stéphane	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			DRAGIN	Terry	Agent de constatation principale de 2ème classe	
			PENIN	François	Agent de constatation principale de 2ème classe	
			-	-	-	
			CZWODZINSKI	Estelle	Agent de constatation principale de 2ème classe	
			-	-	-	
			DONDEZ	Damien	Agent de constatation principale de 2ème classe	
			PELLAH	Othman	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			GAWRONSKI	Virgile	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			-	-	-	
			HUEUL	Marine	Agent de constatation principale de 2ème classe	
			HERFIN	Alexandre	Agent de constatation principale de 2ème classe	
			-	-	-	
			LAMRI	Rachid	Agent de constatation principale de 2ème classe	
			LAPLANCHE	Romain	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			-	-	-	
			LE RAY	Yolanda	Agent de constatation principale de 2ème classe	
			-	-	-	
			-	-	-	
			-	-	-	
			MONARD	Cécilia	Agent de constatation principale de 2ème classe	
			-	-	-	
			-	-	-	
			-	-	-	
			ROSA	Alicia	Agent de constatation principale de 2ème classe	
			DUFFAU	Aurélien	Agent de constatation principale de 2ème classe	
			WJATYK	Fabrice	Agent de constatation principale de 2ème classe	
			THANGARAJAH	Satharvan	Agent de constatation	
			-	-	-	
			-	-	-	

REF*	BASE LEGALE	TITRE DE LA DAI	Nom, prénoms, grade,	Fonction du délégué de signature (1)
16-2 bis	Règlement (CE) n° 1186/2009 du Conseil du 16 novembre 2009	Assimilation d'importes des marchandises en franchise de droits de douane	Nom, prénoms, grade,	Fonction du délégué de signature (1)
199			METTIER Jean-Charles CSC2	Chet de service titulaire de la surveillance
			CAVELAN Vincent Inspecteur	Adjoint au chef de service
			LEBIGRE Hervé Contrôleur principal	Adjoint au chef de service
			HADDAD Sheila contrôléuse de 1ère classe	Adjointe au chef de service
			BARRAT Maryline Contrôléuse principale	
			VALLEE Didier Contrôleur principal	
			SERRE Stéphane Contrôleur principal	
			-	
			-	
			GIORDANO François Contrôleur de 1ère classe	
			HONORINE Jonathan Contrôleur de 1ère classe	
			LAPRAYE Eric Contrôleur de 1ère classe	
			MOREL Frank Contrôleur de 1ère classe	
			RODRIGUEZ Saturnino Contrôleur de 1ère classe	
			SCHALLEBAUM François Contrôleur de 1ère classe	
			SIMON Jean-Joseph Contrôleur de 1ère classe	
			STUYVAERT Olivier Contrôleur de 1ère classe	
			-	
			BARILLIER Nicolas Contrôleur de 2ème classe	
			CURIER-ILONGO Stedley Contrôléuse de 2ème classe	
			DORRHODOV Mathieu Contrôleur de 2ème classe	
			DOS ANDES Christophe Contrôleur de 2ème classe	
			FOLLLOT David Contrôleur de 2ème classe	
			GARCIA Alex Contrôleur de 2ème classe	
			GEBBINK Yann Contrôleur de 2ème classe	
			GUZMAN Pierre Contrôleur de 2ème classe	
			JOCOLAS-CLETTE Samuel Contrôleur de 2ème classe	
			LARLELE Jonathan Contrôleur de 2ème classe	
			LEFONDEUR Mikelya Contrôleur de 2ème classe	
			MATHEU Emerik Contrôleur de 2ème classe	
			N'AIT SI ALI Youssef Contrôleur de 2ème classe	
			NEGRON Nicolas Contrôleur de 2ème classe	
			PETRENKO Laurent Contrôleur de 2ème classe	
			SAAH Baptiste Contrôleur de 2ème classe	
			SON David Ibrahim Contrôleur de 2ème classe	
			VARDIMON Quentin Contrôleur de 2ème classe	
			EDNO Estelle Contrôléuse de 2ème classe	
			-	
			BONNOT Cyille Agente de constatation principale de 1ère classe	
			DECREPS Gilles Agente de constatation principale de 1ère classe	
			DEMORIGNY Guénola Agente de constatation principale de 1ère classe	
			-	
			LEHMANN Philippe Agente de constatation principale de 1ère classe	
			SAHLADUI Rodolphe Agente de constatation principale de 1ère classe	
			-	
			ARQUIE Alexandre Agente de constatation principale de 2ème classe	
			AUBRIOT Sébastien Agente de constatation principale de 2ème classe	
			BOCQUILLON Pascal Agente de constatation principale de 2ème classe	
			BONHOMME Stéphane Agente de constatation principale de 2ème classe	
			BRAGEN Terry Agente de constatation principale de 2ème classe	
			PENIN François Agente de constatation principale de 2ème classe	
			-	
			CZWOJZINSKI Estelle Agente de constatation principale de 2ème classe	
			-	
			DONDEZ Damien Agente de constatation principale de 2ème classe	
			FELLAH Othman Agente de constatation principale de 2ème classe	
			GAVRONSKI Virgile Agente de constatation principale de 2ème classe	
			-	
			HOUEL Marine Agente de constatation principale de 2ème classe	
			HERFIN Alexandre Agente de constatation principale de 2ème classe	
			-	
			LAMRI Rachid Agente de constatation principale de 2ème classe	
			LAPLANCHE Romain Agente de constatation principale de 2ème classe	
			-	
			LE RAY Yolanda Agente de constatation principale de 2ème classe	
			-	
			-	
			MONARD Cécilia Agente de constatation principale de 2ème classe	
			-	
			-	
			ROSA Alicia Agente de constatation principale de 2ème classe	
			BUFFAU Aurélien Agente de constatation principale de 2ème classe	
			WHATYK Pauline Agente de constatation principale de 2ème classe	
			THANGARAJAM Satharvan Agente de constatation	
			-	
			-	

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénoms,	grade,	Fonction du délégué de signature (1)
10-10*	Articles 10 septies à 10 décies de l'annexe IV au code général des impôts	Assimilation d'impôt des marchandises en franchise de taxe sur la valeur ajoutée	METTIER	Jean-Charles	CSG	Chet de service titulaire de la surveillance
201			CAVELAN	Vincent	Inspecteur	Adjoint au chef de service
			LEBIGRE	Hervé	Contrôleur principal	Adjoint au chef de service
			HADDAD	Shella	contrôleuse de 1ère classe	Adjointe au chef de service
			BARRAT	Maryline	Contrôleuse principale	
			VALLÉE	Didière	Contrôleur principal	
			SERRE	Stéphane	Contrôleur principal	
			-	-	-	
			-	-	-	
			GIORDANO	François	Contrôleur de 1ère classe	
			HONORINE	Jonathan	Contrôleur de 1ère classe	
			LAPRAYE	Eric	Contrôleur de 1ère classe	
			MOREL	Franck	Contrôleur de 1ère classe	
			RODRIGUEZ	Saturnino	Contrôleur de 1ère classe	
			SCHALLEBAUM	François	Contrôleur de 1ère classe	
			SIMON	Jean-Joseph	Contrôleur de 1ère classe	
			STUYVAERT	Olivier	Contrôleur de 1ère classe	
			-	-	-	
			BARILLIER	Nicolas	Contrôleur de 2ème classe	
			CURIER-ILONGO	Steddy	Contrôleuse de 2ème classe	
			DOBROHODOV	Martina	Contrôleuse de 2ème classe	
			BOIS ANJOS	Christophe	Contrôleur de 2ème classe	
			FOLLLOT	David	Contrôleur de 2ème classe	
			GARCIA	Alex	Contrôleur de 2ème classe	
			GERBINK	Yann	Contrôleur de 2ème classe	
			GUZMAN	Pierre	Contrôleur de 2ème classe	
			JOCOLAS-CIETTE	Samuel	Contrôleur de 2ème classe	
			LARILLE	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	
			LEFONDEUR	Mélvin	Contrôleur de 2ème classe	
			MATHEU	Eméric	Contrôleur de 2ème classe	
			N'AIT SI ALI	Youssef	Contrôleur de 2ème classe	
			NEGRON	Nicolas	Contrôleur de 2ème classe	
			PETRENKO	Laurent	Contrôleur de 2ème classe	
			SALAH	Baptiste	Contrôleur de 2ème classe	
			SON	David Ibrahim	Contrôleur de 2ème classe	
			VARIMON	Quentin	Contrôleur de 2ème classe	
			EDINO	Emeline	Contrôleuse de 2ème classe	
			-	-	-	
			BONNOT	Cyille	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			DECREPS	Gilles	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			DEMORGNY	Guénola	Agent de constatation principale de 1ère classe	
-	-	-				
L'HENAFF	Philippe	Agent de constatation principal de 1ère classe				
SAHLADUI	Romaine	Agent de constatation principal de 1ère classe				
-	-	-				
ARQUIE	Alexandre	Agent de constatation principal de 2ème classe				
AUBRIOT	Sébastien	Agent de constatation principal de 2ème classe				
BOCQUILLON	Pascal	Agent de constatation principal de 2ème classe				
BONHOMME	Stéphane	Agent de constatation principal de 2ème classe				
BRAGEN	Terry	Agent de constatation principal de 2ème classe				
PENIN	François	Agent de constatation principal de 2ème classe				
-	-	-				
CZWODZINSKI	Estelle	Agent de constatation principale de 2ème classe				
-	-	-				
DONDEZ	Damien	Agent de constatation principal de 2ème classe				
FELLAH	Othman	Agent de constatation principal de 2ème classe				
GAWRONSKI	Virgile	Agent de constatation principal de 2ème classe				
-	-	-				
HOUËL	Marine	Agent de constatation principale de 2ème classe				
BURFIN	Alexandre	Agent de constatation principal de 2ème classe				
-	-	-				
LAMRI	Rachid	Agent de constatation principal de 2ème classe				
LAPLANCHE	Romain	Agent de constatation principal de 2ème classe				
-	-	-				
LE RAY	Yolanda	Agent de constatation principale de 2ème classe				
-	-	-				
-	-	-				
MONARD	Cécilia	Agent de constatation principale de 2ème classe				
-	-	-				
-	-	-				
ROSA	Alicia	Agent de constatation principale de 2ème classe				
BUFFAU	Aurélien	Agent de constatation principal de 2ème classe				
WHATYK	Pauline	Agent de constatation principale de 2ème classe				
THANGARAJAM	Satharvan	Agent de constatation				
-	-	-				
-	-	-				

Notes explicatives
La présente annexe reprend l'ensemble des DAI de la compétence des chefs de services déconcentrés (directeurs interrégionaux - ou directeurs régionaux dans les cas où cela est expressément signalé), regroupées selon le bureau de la direction générale réglementairement compétent.
La colonne REF* attribue un numéro dans l'ordre de présentation à chaque DAI et précise, lorsque la DAI est reprise dans le décret n° 97-1195 du 24 décembre 1997, l'article et le numéro, au sein de l'article, auquel la DAI considérée est reprise (par exemple, lorsque la référence indiquée est 6-5*, cela signifie que la DAI est reprise au 5° de l'article 6 du décret n° 97-1195). En revanche, certaines DAI relevant notamment de la compétence des bureaux JCF.1 et FID3 ne sont pas reprises dans le décret n° 97-1195 du 24 décembre 1997, mais sont reprises directement dans les annexes I et II du CGI (par exemple l'autorisation d'emploi d'Alcool non détaxé en franchise des droits pour les industries prévues à l'article 150 de l'annexe I au CGI). Pour ce qui concerne les DAI issues de l'annexe III (décrets simples) et de l'annexe IV (arrêtés) du CGI, elles ont été reprises à l'article 289 de l'annexe II au CGI afin d'établir la compétence du directeur interrégional en la matière. Elles sont donc référencées par leur seul numéro d'ordre de présentation.

Les codes auxquels il est fait référence sont abrégés :
CDU : code des douanes de l'Union
RE : règlement d'exécution
RD : règlement délégué
CD : code des douanes
CGI : code général des impôts
L.PF : livre des procédures fiscales
CPI : code de la propriété intellectuelle

ANNEXE à la décision du directeur interrégional des douanes et des droits indirects d'Île-de-France du 22 novembre 2024

ANNEXE I –E

Annexe I - E -4 Délégation des décisions administratives individuelles au niveau de l'unité de surveillance de Paris ferroviaire, division de Paris-surveillance, direction régionale des douanes et droits indirects de PARIS

Liste des agents des douanes recevant délégation de signature du directeur interrégional des douanes et droits indirects d'Île-de-France

Bureau Réseau 3

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
5-II-1° 1	Article 76-2 du code des douanes (CD)	Autorisation de circulation des marchandises sur les routes visées à l'article 76-1 du code des douanes, pendant leurs heures de fermeture	DE LOYNES DE FUMIC	Neil	Inspecteur	Chef de service douanier de la surveillance
			MEYER	Sophie	Contrôleuse principale	Adjoint au chef de service
			ALIKER	Grégory	Contrôleur de 1ère classe	Adjointe au chef de service
			-	-	-	-

Bureau COMINT 1

5-I-108° 80	Articles 211, 214, 215, 218 à 223, 250 à 253 du code des douanes de l'Union, 161 à 166, 169, 171 à 174, 177 à 180, 183 et 204 à 238 du règlement délégué UE n° 2015/2446 et 258 à 264, 266 à 270, 322 à 323 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime de l'admission temporaire lorsque seule la France est concernée,	DE LOYNES DE FUMIC	Neil	Inspecteur	Chef de service douanier de la surveillance
			MEYER	Sophie	Contrôleuse principale	Adjoint au chef de service
			ALIKER	Grégory	Contrôleur de 1ère classe	Adjointe au chef de service
5-I-109° 81	Articles 85 à 87, 203 à 205 du code des douanes de l'Union, des articles 158 à 160 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et des articles 253 à 256 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation de bénéficier d'une exonération de droits au titre des marchandises en retour,	DE LOYNES DE FUMIC	Neil	Inspecteur	Chef de service douanier de la surveillance
			MEYER	Sophie	Contrôleuse principale	Adjoint au chef de service
			ALIKER	Grégory	Contrôleur de 1ère classe	Adjointe au chef de service
			OUAKIF	Jean-Christophe	Contrôleur de 1ère classe	
			-	-	Contrôleur de 1ère classe	
			MOREAU	Raphaël	Contrôleur de 2ème classe	
			GONCALVES	Maxime	Contrôleur de 2ème classe	
			MALET	François	Contrôleur de 2ème classe	
			LEHOUX	Cédric	Contrôleur de 2ème classe	
			PEZZETTA	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	
			-	-	-	
			LEFORT	Anne-Lise	Contrôleuse de 2ème classe	
			MARTINEL	Louis	Contrôleur de 2ème classe	
			SERGENT	Pierre	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			LABAT	Odin	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			MARQUEZ GAMBIN	Borja	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			DIGNE	Stéphanie	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			VALENTE	Michael	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			VANHECKE	Adrian	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BENSEDDICK	Rafik	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			HAMZI	Arab	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BENZAID	Rabah	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BOULLON	Olivier	Agent de constatation principal de 2ème classe	
HERESON	Ophélie	Agente de constatation principale de 2ème classe				
LIHAULT	Shawn	Agent de constatation principal de 2ème classe				
BOURGUET	Antoine	Agent de constatation principal de 2ème classe				

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
			BOULLON	Olivier	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			HERESON	Ophélie	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			LIHAULT	Shawn	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BOURGUET	Antoine	Agent de constatation principal de 2ème classe	
10-2 quater 143	Articles 17, 18, 23.1, 24 et 29 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013, quatrième alinéa des articles L. 335-10, L. 335-11, L. 521-14, L. 521-15, L. 614-32, L. 614-33, L. 623-36, L. 623-37, L. 716-8, L. 716-8-1, L. 722-9, L. 722-10, III des articles L. 335-14, L. 521-17-1, L. 614-36, L. 623-40, L. 716-8-4, L. 722-13 et IV des articles L. 335-15, L. 521-17-2, L. 614-37, L. 716-8-5 et L. 722-14 du CPI	La mainlevée des marchandises présumées contrefaisantes	DE LOYNES DE FUMIC	Neil	Inspecteur	Chef de service douanier de la surveillance
			MEYER	Sophie	Contrôleuse principale	Adjoint au chef de service
			ALIKER	Grégory	Contrôleur de 1ère classe	Adjointe au chef de service
			-	-	-	-
			OUAKIF	Jean-Christophe	Contrôleur de 1ère classe	
			-	-	Contrôleur de 1ère classe	
			MOREAU	Raphaël	Contrôleur de 2ème classe	
			GONCALVES	Maxime	Contrôleur de 2ème classe	
			MALET	François	Contrôleur de 2ème classe	
			LEHOUX	Cédric	Contrôleur de 2ème classe	
			PEZZETTA	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	
			-	-	-	-
			LEFORT	Anne-Lise	Contrôleuse de 2ème classe	
			MARTINEL	Louis	Contrôleur de 2ème classe	
			SERGENT	Pierre	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			LABAT	Odin	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			MARQUEZ GAMBIN	Borja	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			DIGNE	Stéphanie	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			VALENTE	Michael	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			VANHECKE	Adrian	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BENSEDDICK	Rafik	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			HAMZI	Arab	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BENZAID	Rabah	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BOULLON	Olivier	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			HERESON	Ophélie	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			LIHAULT	Shawn	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BOURGUET	Antoine	Agent de constatation principal de 2ème classe	
10-2 quater-0 144	Article 25.2 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013	L'autorisation de circulation sous surveillance douanière des marchandises retenues destinées à être détruites	DE LOYNES DE FUMIC	Neil	Inspecteur	Chef de service douanier de la surveillance
			MEYER	Sophie	Contrôleuse principale	Adjoint au chef de service
			ALIKER	Grégory	Contrôleur de 1ère classe	Adjointe au chef de service
			OUAKIF	Jean-Christophe	Contrôleur de 1ère classe	
			-	-	Contrôleur de 1ère classe	
			MOREAU	Raphaël	Contrôleur de 2ème classe	
			GONCALVES	Maxime	Contrôleur de 2ème classe	
			MALET	François	Contrôleur de 2ème classe	
			LEHOUX	Cédric	Contrôleur de 2ème classe	
			PEZZETTA	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	
			-	-	-	-
			LEFORT	Anne-Lise	Contrôleuse de 2ème classe	
			MARTINEL	Louis	Contrôleur de 2ème classe	
			SERGENT	Pierre	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			LABAT	Odin	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			MARQUEZ GAMBIN	Borja	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			DIGNE	Stéphanie	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			VALENTE	Michael	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			VANHECKE	Adrian	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BENSEDDICK	Rafik	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			HAMZI	Arab	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BENZAID	Rabah	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BOULLON	Olivier	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			HERESON	Ophélie	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			LIHAULT	Shawn	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BOURGUET	Antoine	Agent de constatation principal de 2ème classe	

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
10-2 quater-1 145	Article 19 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et articles L. 335-13 , L. 521-17 , L. 614-35 , L. 623-39 , L. 716-8-3 et L. 722-12 du CPI	La décision de prélèvement d'échantillons	DE LOYNES DE FUMIC MEYER ALIKER OUAKIF - MOREAU GONCALVES MALET LEHOUX PEZZETTA - LEFORT MARTINEL SERGENT LABAT MARQUEZ GAMBIN DIGNE VALENTE VANHECKE BENSEDDICK HAMZI BENZAID BOUILLON HERESON LIHAULT BOURGUET	Neil Sophie Grégory Jean-Christophe - Raphaël Maxime François Cédric Jonathan - Anne-Lise Louis Pierre Odin Borja Stéphanie Michael Adrian Rafik Arab Rabah Olivier Ophélie Shawn Antoine	Inspecteur Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 2ème classe - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe Agent de constatation principal de 1ère classe Agent de constatation principal de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème classe Agent de constatation principale de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème classe Agent de constatation principale de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème classe	Chef de service douanier de la surveillance Adjoint au chef de service Adjointe au chef de service
10-2 quater-2 146	Articles 23.1, 26.3 et 26.8 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et articles L. 335-14, L. 335-15, L. 521-17-1, L. 521-17-2, L. 614-36, L. 614-37, L. 623-40, L. 716-8-4, L. 716-8-5, L. 722-13 et L. 722-14 du CPI	La décision de destruction des marchandises soupçonnées de contrefaçon	DE LOYNES DE FUMIC MEYER ALIKER OUAKIF - MOREAU GONCALVES MALET LEHOUX PEZZETTA - LEFORT MARTINEL SERGENT LABAT MARQUEZ GAMBIN DIGNE VALENTE VANHECKE BENSEDDICK HAMZI BENZAID BOUILLON HERESON LIHAULT BOURGUET	Neil Sophie Grégory Jean-Christophe - Raphaël Maxime François Cédric Jonathan - Anne-Lise Louis Pierre Odin Borja Stéphanie Michael Adrian Rafik Arab Rabah Olivier Ophélie Shawn Antoine	Inspecteur Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 2ème classe - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe Agent de constatation principal de 1ère classe Agent de constatation principal de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème classe Agent de constatation principale de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème classe Agent de constatation principale de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème classe	Chef de service douanier de la surveillance Adjoint au chef de service Adjointe au chef de service

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)			
10-2 quater-3 147	Article 23.4 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et III des articles L. 335-14, L. 521-17-1, L. 614-36, L. 623-40, L. 716-8-4, L. 722-13 du CGI	La prorogation du délai de la retenue des marchandises présumées contrefaisantes	DE LOYNES DE FUMIC	Neil	Inspecteur	Chef de service douanier de la surveillance			
			MEYER	Sophie	Contrôleuse principale	Adjoint au chef de service			
			ALIKER	Grégory	Contrôleur de 1ère classe	Adjointe au chef de service			
			OUAKIF	Jean-Christophe	Contrôleur de 1ère classe				
			-	-	Contrôleur de 1ère classe				
			MOREAU	Raphaël	Contrôleur de 2ème classe				
			GONCALVES	Maxime	Contrôleur de 2ème classe				
			MALET	François	Contrôleur de 2ème classe				
			LEHOUX	Cédric	Contrôleur de 2ème classe				
			PEZZETTA	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe				
			-	-	-				
			LEFORT	Anne-Lise	Contrôleuse de 2ème classe				
			MARTINEL	Louis	Contrôleur de 2ème classe				
			SERGENT	Pierre	Agent de constatation principal de 1ère classe				
			LABAT	Odin	Agent de constatation principal de 2ème classe				
			MARQUEZ GAMBIN	Borja	Agent de constatation principal de 2ème classe				
			DIGNE	Stéphanie	Agente de constatation principale de 2ème classe				
			VALENTE	Michael	Agent de constatation principal de 2ème classe				
			VANHECKE	Adrian	Agent de constatation principal de 2ème classe				
			BENSEDDICK	Rafik	Agent de constatation principal de 2ème classe				
			HAMZI	Arab	Agent de constatation principal de 2ème classe				
			BENZAID	Rabah	Agent de constatation principal de 2ème classe				
			BOULLON	Olivier	Agent de constatation principal de 2ème classe				
			HERESON	Ophélie	Agente de constatation principale de 2ème classe				
			LIHAULT	Shawn	Agent de constatation principal de 2ème classe				
			BOURGUET	Antoine	Agent de constatation principal de 2ème classe				
			Bureau FID2						
			6-1° 194	Article 262 du CGI	Visa et régularisation des bordereaux de vente à l'exportation	DE LOYNES DE FUMIC	Neil	Inspecteur	Chef de service douanier de la surveillance
MEYER	Sophie	Contrôleuse principale				Adjoint au chef de service			
ALIKER	Grégory	Contrôleur de 1ère classe				Adjointe au chef de service			
OUAKIF	Jean-Christophe	Contrôleur de 1ère classe							
-	-	Contrôleur de 1ère classe							
MOREAU	Raphaël	Contrôleur de 2ème classe							
GONCALVES	Maxime	Contrôleur de 2ème classe							
MALET	François	Contrôleur de 2ème classe							
LEHOUX	Cédric	Contrôleur de 2ème classe							
PEZZETTA	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe							
-	-	-							
LEFORT	Anne-Lise	Contrôleuse de 2ème classe							
MARTINEL	Louis	Contrôleur de 2ème classe							
SERGENT	Pierre	Agent de constatation principal de 1ère							
LABAT	Odin	Agent de constatation principal de 2ème classe							
MARQUEZ GAMBIN	Borja	Agent de constatation principal de 2ème classe							
DIGNE	Stéphanie	Agente de constatation principale de 2ème classe							
VALENTE	Michael	Agent de constatation principal de 2ème classe							
VANHECKE	Adrian	Agent de constatation principal de 2ème classe							
BENSEDDICK	Rafik	Agent de constatation principal de 2ème classe							
HAMZI	Arab	Agent de constatation principal de 2ème classe							
BENZAID	Rabah	Agent de constatation principal de 2ème classe							
BOULLON	Olivier	Agent de constatation principal de 2ème classe							
HERESON	Ophélie	Agente de constatation principale de 2ème classe							
LIHAULT	Shawn	Agent de constatation principal de 2ème classe							
BOURGUET	Antoine	Agent de constatation principal de 2ème classe							

Direction régionale et interdépartementale de
l'économie, de l'emploi, du travail et des
solidarités d'Île-de-France

IDF-2024-11-22-00002

Décision n° 2024-182 du 22 novembre 2024
portant subdélégation de signature de Monsieur
Gaëtan Rudant, Directeur régional et
interdépartemental de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités d'Île-de-France aux
agents de l'unité départementale des
Hauts-de-Seine

DÉCISION n° 2024-182 du 22 novembre 2024

Portant subdélégation de signature de Monsieur Gaëtan Rudant, Directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France aux agents de l'unité départementale des Hauts-de-Seine

Vu le code du commerce ;

Vu le code de la santé publique ;

Vu le code du tourisme ;

Vu le code du travail ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée ;

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République, notamment ses articles 4 et 6 ;

Vu le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;

Vu le décret n°2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2009-360 du 31 mars 2009 relatif aux emplois de direction de l'administration territoriale de l'État ;

Vu le décret n° 2009-1377 du 10 novembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ;

Vu le décret n°2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et à l'action des services de l'état dans la région et les départements d'Île de France ;

Vu le décret n°2015-1689 du 17 décembre 2015 portant diverses mesures d'organisation et de fonctionnement dans les régions de l'administration territoriale de l'État et de commissions administratives ;

Vu le décret du 31 octobre 2024 portant nomination de Monsieur Alexandre BRUGERE, en qualité de préfet des Hauts-de-Seine ;

Vu l'arrêté interministériel du 25 mars 2021 nommant Monsieur Gaëtan RUDANT directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France ;

Vu l'arrêté interministériel en date du 10 janvier 2024 nommant Azadeh AKRAMI-CASTANON directrice régionale adjointe, directrice de l'unité des Hauts de Seine ;

Vu l'arrêté interministériel du 13 octobre 2023 nommant Gwenaëlle BOISARD directrice adjointe de l'unité départementale adjointe des Hauts de Seine ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2024-71 du 15 novembre 2024 par lequel le Préfet des Hauts de Seine délègue sa signature à Monsieur Gaëtan RUDANT, directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France ;

Décide

Article 1^{er}

Subdélégation de signature est donnée à Azadeh AKRAMI-CASTANON, directrice régionale adjointe, directrice de l'unité départementale des Hauts-de-Seine, à l'effet de signer les décisions, actes administratifs et correspondances concernant les attributions de la Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIEETS) de la région Ile-de-France dans les domaines suivants relevant de la compétence du préfet des Hauts-de-Seine :

Tutelle des pupilles de l'État :	Exercice de la tutelle des pupilles de l'État ; Actes d'administration des deniers des pupilles ;	article L.224-1 et suivants du code de l'action sociale et des familles
	Décisions de placement en vue d'adoption ;	article L. 225-1 du code de l'action sociale des familles
Aide sociale	Admission au bénéfice de l'aide sociale à la charge de l'État ;	article L.131-1 à L.134-10 du code de l'action sociale et des familles
	Recours devant les juridictions d'aide sociale et la notification des décisions prises après examen en commission départementale d'aide sociale ; Admission dans un CHRS.	article L. 345-1 du code de l'action sociale et des familles
Protection juridique des majeurs :	Conventionnement des services tutélaires habilités par le procureur de la République à exercer des mesures de tutelle et curatelle d'État ; Liste des mandataires judiciaires de la protection des majeurs ;	article L. 471-2 du code de l'action sociale et des familles. articles L. 472-1 à L. 472-4 du code de l'action sociale et des familles complété par le décret 2008-1553 du 31 décembre 2008 relatif à l'exercice à titre individuel de l'activité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs et de l'activité de délégué aux prestations familiales
	Délivrance des agréments aux mandataires judiciaires de la protection des majeurs et aux délégués aux prestations familiales en tant que personnes physiques ; Conventionnement des mandataires judiciaires de la protection des majeurs, personnes physiques, relatif à leur rémunération relevant de la part État ; Arrêtés d'autorisation de création, d'extension et de transformation de services tutélaires ;	articles L.313-1 à L.313-10, articles L.313-13 et L.313-14 du code de l'action sociale et des familles

	Arrêtés de tarification des prestations fournies par les services tutélaires ; Contrôle et approbation des documents budgétaires et des délibérations ; Mémoires en réponse au contentieux de la tarification ; Exercice des missions de tutelle et de contrôle : inspections, contrôles et pouvoir d'injonctions	articles L. 314-1 et L.314-2 du code de l'action sociale et des familles article L 351.1 du code de l'action sociale et des familles articles L 331-1 à L 331-9 du code de l'action sociale et des familles
Droits des personnes handicapées	Délivrance des cartes de stationnement aux organismes utilisant un véhicule destiné au transport collectif des personnes handicapées	articles L.241-3-2 et R.241-18 du code de l'action sociale et des familles
	Mémoires en réponse pour les contentieux formés devant le tribunal administratif et relatifs à l'attribution des cartes de stationnement aux personnes handicapées	articles L 111 -7 et R.111-18 et suivants du code de la construction et de l'habitation
CMCR	Organisation et fonctionnement des comités médicaux et des commissions de réforme aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires	Articles 6 et 12 du décret n°86-442 du 14 mars 1986 modifié relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires
Salaires et conseillers des salariés	Décision relative au remboursement à l'employeur de l'allocation complémentaire servie aux salariés bénéficiant de la rémunération mensuelle minimale	Articles L.3232-7 et L.3232-8, R.3232-3 et R.3232-4 du code du travail
	Décision relative au paiement direct aux salariés de l'allocation complémentaire servie aux salariés bénéficiant de la rémunération mensuelle minimale	Articles L.3232-7 et L.3232-8, R.3232-6 du code du travail
	Arrêté fixant la liste des conseillers des salariés	Articles D.1232-4 et - D.12325 du code du travail
	Décision en matière de remboursement des frais de déplacement (réels ou forfaitaires) exposés par les conseillers du salarié	Articles D. 1232-7 et D. 1232-8 du code du travail
	Décision en matière de remboursement aux employeurs des salaires maintenus aux conseillers du salarié pour l'exercice de leur mission	Article L.1232-11 du code du travail ;
Jeunes de moins de 18 ans	Délivrance, renouvellement, suspension, retrait de l'agrément des cafés et brasseries pour employer ou recevoir en stage des jeunes de 16 à 18 ans suivant une formation en alternance	Articles L.4153-6, R.4153-8 et R.4153-12 du code du travail, article L.2336-4 du code de la santé publique
	Délivrance, retrait des autorisations individuelles d'emploi des enfants dans les spectacles, les professions ambulantes et comme mannequins dans la publicité et la mode	Article L.7124-1 du code du travail
	Fixation de la répartition de la rémunération perçue par l'enfant, employé dans les spectacles, les professions ambulantes ou comme mannequins dans la publicité et la mode, entre ses représentants légaux et le pécule, autorisation de prélèvement	Article L.7124-9 du code du travail
Conciliation	Procédure de conciliation	Articles L.2522-4 et R.2522-1 à R.2522-21 du code du travail

Activité partielle	Décisions relatives à l'indemnisation de l'activité partielle	Art. L.5122-1 et 2, R.5122-1 à 29
Agence de mannequins	Attribution, renouvellement, suspension, retrait de la licence d'agence de mannequins	Articles L.7123-14 et R.7123-8 à -17 du CT
Apprentissage et Alternance	Décision d'opposition à l'engagement d'apprentis et à la poursuite des contrats en cours	Articles L6223-1 et L6225-1 à L6225-3, R6223-16 et R6225-4 à R6225-8 du CT
Emploi	Convention conclue avec des entreprises de moins de 300 salariés pour faire procéder à une étude de situation en termes d'égalité professionnelle	Article R. 1143-1 du code du travail
	Conventions FNE, notamment : d'allocation temporaire dégressive, d'allocation spéciale, de congé de conversion, de cellule de reclassement, de formation et d'adaptation, cessation d'activité de certains travailleurs salariés	Articles L.5111-1 à L.5111-3, L.5123-1 à L.5123-9, L.1233-1, L.1233-3, L.1233-4, R.5112-11, et L.5124-1, R.5123-3 et R.5111-1 et R.5111-2, R. 5123-1 à R 5123-41 du code du travail, circulaires DGEFP n°2004-004 du 30 juin 2004 et n°2008-09 du 19 juin 2008
	Décision d'agrément des accords et conventions d'aide à l'adaptation des salariés aux évolutions de l'emploi	Articles L.5121-4 et 5 et R.5121-14 à R. 5121-18 du code du travail
	Convention d'appui à l'élaboration d'un plan de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences pour préparer les entreprises à la GPEC	Articles L.5121-3, D.5121-4 à D.5121-13 du code du travail
	Convention d'engagement de développement de l'emploi et des compétences	Articles L.5121-1, L.5121-23, D.5121-1 à D.5121-3 du code du travail
	Décision d'opposition à la qualification d'emplois menacés prévue aux articles L.2242-16 et L.2242-17	Articles D.2241-3 et D.2241-4 du code du travail
	Dispositif local d'accompagnement – DLA	Article 61 de la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire et décret n°2015-1103 du 1 ^{er} septembre 2015 relatif au dispositif local d'accompagnement ;
	Attribution, extension, renouvellement, retrait d'agrément d'une association ou d'une entreprise de services à la personne	Articles L.7232-1 et suivants du code du travail
	Conventionnement des missions locales	Articles L. 5314-1 à L. 5314-4 du code du travail
	Conventions relatives à l'insertion par l'activité économique	Articles L.5132-2 et L.5132-4, L.5132-, L.5132-5, L.5132-7, L.5132-8, L.5132-15, L.5132-16, R. 5132-4 à R. 5132-6, R. 5132-15 et R. 5132-16, R.5132-22, R. 5132-23, R. 5132-32 et R.5132-33, R. 5132-36, R. 5132-38 à R.5132-47 du code du travail
Décision d'admission à titre conservatoire ou à titre dérogatoire, de prolongation, de suspension ou de suppression de la garantie jeunes	Articles L.5131-5, L.5131-6, R.5131-17 et R.5131-18 du code du travail	

	Attribution, extension, renouvellement et retrait d'agrément « entreprises solidaires d'utilité sociale »	Article R 3332- 21-3 du code du travail
	Agrément de reconnaissance de la qualité de société coopérative ouvrière et de production (SCOP)	Loi n° 47-1775 du 19/09/47, Loi 78-763 du 19/07/78, loi n° 92-643 du 13/07/92, Décret n° 87-276 du 16/04/87, Décret du 10/02/02, Circulaire DGEFP 2002-53 du 10/12/02 et 2003-04 du 04/03/03
	Toutes décisions relatives aux conventions de promotion de l'emploi incluant les accompagnements des contrats en alternance pour GEIQ	Article D6325-24 du code du travail, Circulaire DGEFP 97.08 du 25/04/97 Décret n°2015-998 du 17/08/2015
Travailleurs en situation de handicap	Sanction administrative pour non-respect des obligations d'emploi	Articles L.5212-12 et R.5212-31 du code du travail
	Obligation d'emploi et versement d'une contribution annuelle	Articles R.5212-1 à R.5212-11 et R.5212_19 à R.5212-31 du CT
	Agrément des accords de groupe, d'entreprise ou d'établissement en faveur des travailleurs handicapés	Articles L.5212-8 et R.5212-15 du code du travail
	Subvention d'installation d'un travailleur handicapé	Articles R.5213-52, D.5213-53 à D.5213-61 du code du travail
	Aides financières pour l'adaptation du lieu de travail et pour le renforcement de l'encadrement des travailleurs handicapés	Articles L.5213-10 ; R.5213.33 à R.5213.38 du code du travail
Activité partielle de longue durée	Décision de validation ou de refus de validation des accords collectifs	Loi n° 2020-734 du 17 juin 2020 relative à diverses dispositions liées à la crise sanitaire, à d'autres mesures urgentes ainsi qu'au retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, notamment son article 53
Activité partielle de longue durée	Décision d'homologation ou de refus d'homologation des documents unilatéraux	Article 5 du décret n° 2020-926 du 28 juillet 2020 relatif au dispositif spécifique d'activité partielle en cas de réduction d'activité durable Article R.5122-4 du code du travail
	Décision de demande de remboursement à l'Agence de Services et de Paiement des allocations	Loi n° 2020-734 du 17 juin 2020 relative à diverses dispositions liées à la crise sanitaire, à d'autres mesures urgentes ainsi qu'au retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, notamment son article 53 Article 2 du décret n° 2020-926 du 28 juillet 2020 relatif au dispositif spécifique d'activité partielle en cas de réduction d'activité durable
	Décisions d'autorisation de renouvellement ou de refus	Loi n° 2020-734 du

	de renouvellement de la décision de validation de l'accord ou d'homologation du document	17 juin 2020 relative à diverses dispositions liées à la crise sanitaire, à d'autres mesures urgentes ainsi qu'au retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, notamment son article 53 Article 5 du décret n° 2020-926 du 28 juillet 2020 relatif au dispositif spécifique d'activité partielle en cas de réduction d'activité durable
--	--	---

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Azadeh AKRAMI-CASTANON, la subdélégation de signature sera exercée par :

- Gwenaëlle BOISARD, directrice adjointe de l'unité départementale ;
- Valérie GUERN, responsable du pôle « économie, emploi, solidarités » ;
- Jérôme SAJOT, responsable du pôle « politique du Travail ».

Et dans la limite de leurs attributions, par :

- Lolita REINA-RICO, adjointe au responsable du pôle « politique du Travail » ;
- Alexandra KOSNAR, responsable du service « relations du travail » ;
- Nathalie LASMARRIGUES-MARQUIS, responsable du département « protection et insertion des adultes » ;
- Déborah GILBERT, responsable du département « protection et insertion des jeunes et des primo-arrivants » ;
- Isabelle CHABBERT, responsable du département « accompagnement des entreprises » ;
- Mariama CONDÉ, responsable du service « développement de l'emploi et des compétences » ;
- Stéphanie MEDARD, responsable du service « protection de l'enfance et intégration » ;
- Nadia BOURAS, responsable du service « protection des majeurs vulnérables » ;
- Julien KERLEAU, responsable du service « restructurations » ;
- Carole-Laure CHICOUARD, responsable du département « animation territoriale ».

Article 3

Sont exclus de la délégation consentie à l'article 1 du présent arrêté :

- Les arrêtés ayant un caractère réglementaire de portée générale ;
- Les circulaires et instructions générales adressées aux maires du département ;
- Les conventions avec les collectivités territoriales et leurs établissements publics ;
- Les mémoires en défense, présentés au nom de l'État à l'occasion des recours formés devant les juridictions administratives et nés de l'activité de l'Unité départementale des Hauts-de-Seine de la direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France sauf en ce qui concerne les compétences propres exercées par le Directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités en matière d'inspection de la législation du travail ainsi que dans les cas de procédure d'urgence prévus par le livre V du code de la justice administrative ;
- Les correspondances avec les parlementaires, les anciens ministres, le président du conseil régional, le président du conseil départemental, les conseillers régionaux et départementaux, les présidents des associations des maires et les maires.

Par ailleurs, une copie de toutes correspondances avec les autres élus, ainsi que celles concernant le contrôle de légalité et les mémoires produits dans le cadre des procédures d'urgence susmentionnés, sera adressée en même temps au préfet des Hauts-de-Seine.

Article 4

Une copie de cette décision de subdélégation sera adressée au préfet des Hauts-de-Seine.

Article 5

La décision n° 2024-056 du 8 avril 2024 est abrogée.

Article 6

Le Directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France, et les subdélégués mentionnés ci-dessus, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera publiée aux recueils des actes administratifs de la préfecture de la région et de la préfecture des Hauts-de-Seine.

Fait à Aubervilliers, le 22 novembre 2024

Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur régional et interdépartemental de
l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
d'Île-de-France,

SIGNE

Gaëtan RUDANT